



República da Guiné-Bissau  
MINISTÉRIO DA AGRICULTURA E DESENVOLVIMENTO  
RURAL



Investir nas populações rurais  
FUNDO INTERNACIONAL DE DESENVOLVIMENTO  
AGRÍCOLA

**PROJECTO DE APOIO AO DESENVOLVIMENTO ECONOMICO DAS REGIÕES DO SUL**

PADES

Sede em Buba

C.P. Nº 71 – Bissau – Guiné-Bissau - Tel. (245) 96 668 88 95/95 529 80 77 – E-mail: [pades.fidagb2016@gmail.com](mailto:pades.fidagb2016@gmail.com)/[adelinocorreia@yahoo.com.br](mailto:adelinocorreia@yahoo.com.br)

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

## Nº 08

PÉRIODE DU RAPPORT

JANVIER-DÉCEMBRE 2023

DÉCEMBRE 2023

## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX .....	- 3 -
LISTE DES FIGURES .....	- 3 -
RÉSUMÉ .....	- 4 -
INTRODUCTION .....	17
1 <sup>ÈRE</sup> PARTIE .....	19
EXÉCUTION PHYSIQUE DES ACTIVITÉS .....	19
I. APERÇU SUR LES RECOMMANDATIONS DE MISSION DE SUPERVISION DU JUIN 2023 ...	20
II. SITUATION DE L'EXÉCUTION DES ACTIVITÉS .....	20
2.1 COMPOSANTE A : APPUI A LA PRODUCTION ET PRODUCTIVITE RIZICOLE ET ACTIVITES COMPLEMENTAIRES .....	20
2.1.1 <i>Sous-composante A1 : Réhabilitation des ouvrages hydro-agricoles</i> .....	20
2.1.1.1. Volet Réhabilitation des aménagements en zones de mangrove et bas-fonds .....	20
2.1.1.2. Volet A24 : Renforcement des capacités des partenaires de mise en œuvre .....	27
2.2 COMPOSANTE B : APPUI A LA VALORISATION DES PRODUCTION ET ACCES AU MARCHÉ .....	28
2.2.2.1 Volet B11 : Appui à la valorisation des produits .....	28
B110212 Assurer l'appui aux achats locaux de riz .....	28
2.2.2.2 Volet B21 : Réhabilitation de pistes rurales .....	28
2.3 COMPOSANTE C : COORDINATION ET RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL .....	30
2.3.1 <i>Sous-composante C1 : Coordination et suivi-évaluation</i> .....	30
2.3.2.1 Volet C21 : Amélioration et extension des CDIT .....	36
III. ANALYSE DES RÉSULTATS ATTEINTS .....	40
IV. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET SOLUTIONS PROPOSÉES .....	41
2 <sup>ÈME</sup> PARTIE .....	42
EXÉCUTION FINANCIÈRE .....	42
VI. SITUATION DE L'EXÉCUTION DE LA PASSATION DES MARCHÉS .....	43
VII. SITUATION DES DÉCAISSEMENTS DU 1 <sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE .....	44
6.1 DEMANDES DE DECAISSEMENT TRAITÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2023 .....	44
6.1 DEMANDES DE DECAISSEMENT PAYÉES AU COURS DE L'ANNEE .....	44
VIII. SITUATION DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE .....	44
7.1 EXECUTION BUDGETAIRE PAR COMPOSANTE .....	45
7.2 EXECUTION BUDGETAIRE PAR CATEGORIE DE DEPENSES .....	45
7.3 EXECUTION BUDGETAIRE PAR NATURE DE DEPENSES .....	46
7.4 EXECUTION BUDGETAIRE PAR SOURCE DE FINANCEMENT .....	46
7.5 CONCLUSION SUR LA GESTION DE LA PERIODE ALLANT DE JANVIER A DECEMBRE 2023 .....	47
IX. CONCLUSION GÉNÉRALE .....	48
ANNEXES .....	49

## LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

AHA	Aménagements Hydro-agricoles
AOI	Appel d'Offre International
AON	Appel d'Offre National
APD	Avant-Projet Détaillé
APS	Avant-Projet Sommaire
APP	Avant-Projet Participatif
ATI	Assistant Technique International
CDIT	Comités de Développement Intégré des Tabanca
CGP	Comités de Gestion du Périmètre
CITEP	Comités inter-villageois d'entretien des pistes
CNP	Comité National de Pilotage
CP	Comité de Pilotage
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DGA	Direction Générale de l'Agriculture
DGAENF	Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle
DGEL	Direction Générale de l'Elevage
DGFF	Direction Générale de Forêts et Faune
DGIDR	Direction Générale de l'ingénierie et du développement rural
DGRH	Direction Générale des Ressources Hydriques
DGIT	Direction Générale des Infrastructures et de Transport
DRA	Direction Régionale de l'Agriculture
DSF	Debt Sustainability Framework / Cadre de Viabilité de la Dette (CVD)
F CFA	Francs CFA
FIDA	Fond International du Développement Agricole
FIDL	Fonds d'Initiative de Développement Local
HIMO	Haute Intensité Main D'œuvre
IGR	Ingénieur Génie Rural
INPA	<i>Instituto Nacional da Pesquisa Agraria</i> (Institut National de la Recherche Agricole)
MAdFiCo	Manuel Administratif Financier et Comptable
MADR	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
OP	Organisation Paysanne ou Organisation de Producteurs
PADES	Projet d'Appui au Développement Economique des Régions du Sud
PBAS	Performance-Based Allocation System / Sistema de Alocação com Base no Desempenho (SABD)
PRRDC	Projet de Réhabilitation Rurale et Développement Communautaire
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
RAF	Responsable Administratif et Financier
RSE	Responsable de Suivi Evaluation
ZIP	Zone d'intervention du Projet

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Résumé du PADES.....	16
<b>Tableau 2: Situation de l'exécution physique du PPM (Janvier-décembre 2023).....</b>	<b>43</b>
Tableau 3 : DRF traitée et DPD soumise au bailleur en 2023 .....	44
Tableau 4: Synthèse du niveau d'exécution physique des activités .....	50
Tableau 5: Situation de l'exécution budgétaire par catégorie de dépenses .....	52
Tableau 6: Situation de l'exécution budgétaire par composante.....	52
Tableau 7: Situation de l'exécution budgétaire par nature de dépenses .....	53
Tableau 8: Situation de l'exécution budgétaire par source de financement.....	53
Tableau 9: Produits locaux acquis au sein des producteurs par le PAM.....	54
Tableau 10: Nombre de programmes réalisés au niveau des radios communautaires .....	54
Tableau 11: Nombre des participants dans la formation en Suivi-Évaluation à Saly.....	54
Tableau 12: Épargne réalisé par les femmes de caisse de résilience .....	55
Tableau 13: Recommandations de mission de supervision du 25 septembre au 20 octobre 2023 .....	56

## LISTE DES FIGURES

Figure 1: Exécution budgétaire par catégorie de dépenses .....	52
Figure 2: Exécution budgétaire par composante .....	52
Figure 3: Exécution budgétaire par nature de dépenses .....	53
Figure 4: Exécution budgétaire par source de financement .....	53

## RÉSUMÉ

Le PADES est un projet financé par FIDA à hauteur de 34,7 millions de dollars US, soit 18,8 milliards de F CFA. Son objectif global est de contribuer à la réduction de la pauvreté en créant les conditions pour le développement durable de l'économie rurale et le renforcement des capacités socio-économiques des communautés rurales de Tombali, Quínara et Bolama/Bijagós. Le présent rapport marque la cinquième année d'exécution du projet. Le rapport de janvier au décembre de l'exercice 2023 focalise sur la consolidation (i) des aménagements hydro-agricoles déjà réalisés, c'est-à-dire, aménagement des mangroves type traditionnel et des périmètres maraichers, (ii) des pistes rurales réhabilitées et, (iii) l'ingénierie sociale autour des sites réhabilités pour leur pérennisation.

Les activités réalisées ainsi que les principaux résultats enregistrés au cours de douze mois d'exercice se déclinent par composantes comme suit :

### **Réalisation physique par composante**

De façon générale, le taux d'exécution technique des activités de toutes les composantes confondues s'élève à 59,45% par rapport aux prévisions du PTBA 2023.

**Composante A :** Les activités programmées au titre de cet exercice s'articulent pour l'essentiel sur (i) la réalisation des études d'élaboration participative de plans de gestion et de développement pour les bas-fonds et les mangroves, (ii) l'aménagement des périmètres hydro-agricoles de bas-fonds et mangrove type traditionnel et moderne, (iii) l'ingénierie sociale autour des sites réhabilités pour leur pérennisation et, (v) le renforcement de capacité des OPB (AU, CGB, CGP, CDIT et CITEP).

Le taux d'exécution technique des activités de la composante A est de 64,01% par rapport aux prévisions annuelles et du PTBA 2023.

Ces taux peuvent être expliqués par le retard accusé dans la signature des conventions avec les différentes structures techniques et ONG de mise en œuvre du projet et ainsi le retard vérifié lors de lancement de processus de passation de marché.

### **I – Partenariat et réalisation des études**

#### *(i) Concernant les partenariats avec les ONG et services techniques*

- **La convention des partenaires de mise en œuvre du projet signée** dont la capacité des Organisations Non Gouvernementales (ONG) a été renforcée dans la mise en œuvre efficace des projets grâce à la conduite d'ateliers de formation sur la gestion administrative et financière et gestion organisationnelle et institutionnelle destinées à 21 membres des ONG (NIMBA, COCEDECAS & DDS-IEGB, ANCOPF-GB, APRODEL et NADEL) dont les femmes représentent 24%. Les 7 ONG en charge d'ingénierie sociale dont le montant s'élève à 294 200 000,00 F CFA font l'appui, l'animation et la formation des bénéficiaires ou des structures créées dans le cadre de contrats de prestations de services. Le taux d'exécution physique pour le PTBA 2023 est de 100%.

- **La convention des partenaires techniques d'État signée** dont la capacité des institutions partenaires d'État (DGIDR, DGFF, DGRH, DGIT) dans la mise en œuvre efficace des réalisations des projets grâce au suivi régulier des aménagements hydroagricoles et pistes rurales réalisés par le Projet sous la contractualisation des entreprises ou cabinet d'études ont contribué dans l'exécution effective des travaux réalisés au cours des années précédentes. Cependant, les 5 institutions d'État, avec un montant de 52 048 000,00 F CFA mise à leur disposition, ils offrent les appui, conseils, accompagnement et suivi des activités du Projet dans le cadre de contrats de prestations de services. Le taux d'exécution physique pour la période est de 100%.

(ii) **Concernant les différentes études qui doivent être menées par le Projet avec ses partenaires**

- **Les études avant-projet sommaire (APS) conduites** car les Termes de Référence d'évaluation technique a été intégré dans la convention signée entre le PADES et la DGIDR. L'activité est conclue et le rapport est disponible. Pour ce faire, la DGIDR a fait les tâches suivantes : i) formation des collaborateurs sur la méthode de la collecte des information techniques et des données des travaux de protection des rizières (barrages, digues de ceinture e canaux de drainage) et ; iii) collecte des informations et données exhaustives sur les travaux réalisés à l'intérieur des rizières pour la valorisation d'intervention du PADES (superficie actuelle, superficie exploitée pour la production, superficie non exploitée et les travaux d'entretien des infrastructures). Le taux d'exécution technique pour le PTBA en exercice est estimé à 100%.
- **L'étude avant-projet détaillé (APD)/DAO conduite** dans le cadre de la convention signée avec le PADES. La DGIDR a fait une mission d'identification et sélection des rizières de type moderne dans les régions de Tombali et Quínara. Il sort qui quatre rizières de région de Tombali, au total de 1 460 ha, ont été sélectionnés, à savoir : Gandua-Cã (280 ha), Ganjola Porto (540 ha), Madina-Cubaque (240 ha) et Cabulol-Cubumba Loja (400 ha). Le taux d'exécution technique pour la période est estimé à 10%.
- **La restitution d'études avant-projet sommaire (APS) aux partenaires pour faire le choix de la variant d'aménagement assurée** dans chaque site d'intervention, dont une restitution et une validation doivent être effectuées afin de discuter de manière participative les conclusions et la définition des priorités des interventions. Les populations locales et les parties prenantes doivent être impliquées dans le diagnostic et l'analyse des problèmes. Cette activité est intégrée dans les tâches des consultants recrutés à cet effet et doit être réalisée dans la première quinze jours de mois de janvier de 2024. À ce moment le taux d'exécution physique est estimé à 0%.
- **L'étude d'évaluation des impacts environnementaux conduite** dont le processus pour la réalisation de cette étude est en cours. L'UCP a commencé des contacts avec AAAC en vue de signer une convention de partenariat. Dans le cadre de cette convention, l'AAAC appuiera le projet dans l'élaboration des termes de référence pour la réalisation des études dont le taux d'exécution physique est estimé à 0%.

- ***L'étude d'élaboration participative de plans de gestion et de développement pour les bas-fonds et les mangroves (1 et 2) conduite*** car les termes de référence pour l'étude en cause ont été intégrés dans les activités des conventions signées entre le PADES et les deux ONG partenaires notamment, KAFO et TINIGUENA. Les études pour les deux écologies sont terminées et il manque le rapport final de ces études. Le taux d'exécution technique pour la période est estimé à 90%.

**(iii) Concernant la réhabilitation des rizières de mangrove et bas-fonds**

- ***La rizière de mangrove type moderne (280 ha) réhabilitée*** dont le DAO pour les travaux de réhabilitation a été élaboré dans la première phase du projet. Le DAO a été envoyé au FIDA pour l'avis de non-objection. Un appel d'offre international sera lancé pour recruter l'entreprise pour la réalisation des travaux.
- ***Les rizières de bas-fonds (50 ha) réhabilitées.*** Cette activité doit être réalisée selon les résultats des plans de gestion, de développement et d'aménagement hydro agricole à élaborer par le Cabinet conseil à recruter à cet effet. Les travaux ne sont pas démarrés car les études viennent de terminer et aucun rapport ne soumis encore au projet.
- ***Les périmètres hydroagricoles dans les bas-fonds (gestion de l'eau à l'intérieur du périmètre) aménagés.*** L'activité doit être réalisée selon les résultats des plans de gestion, de développement et d'aménagement hydro agricole à élaborer par Cabinet conseil à recruter à cet effet. Les travaux ne sont pas démarrés car les études viennent d'être terminées et aucun rapport ne soumis encore au projet.

**(iv) Concernant l'aménagement des périmètres maraîchers**

- ***La consolidation d'aménagement de 2 ha de périmètres maraîchers à Timbo 1 (1 ha) et Mansane (1 ha) réalisée*** a contribué à minimiser l'effort déployer par les femmes et concourant sur l'augmentation de production de légumes sur leurs périmètres respectifs grâce la construction de deux forages avec leurs structures respectives dépourvues de l'installation de panneaux solaires et de l'installation de clôture consistante dans les villages de Mansane et Timbo 1. À cet effet, deux entreprises ont été contractualisées par le biais d'un Appel d'Offres National Ouvert, à savoir, l'entreprise HIDROLACS Sarl pour la clôture des périmètres et BALEEIRA pour la construction des forages dont les travaux sont achevés. Les travaux ont commencé en 2022 et achevé en 2023 avec un montant global de 93 095 000,00 F CFA, dont 4 654 750,00 F CFA payé correspondant à 5% de garantie de bonne exécution.
- ***Les périmètres maraîchers aménagés relative à la phase d'extension du PADES*** dont le projet prévoit réhabiliter 15 ha de périmètres maraîchers dans les îles Bijagós. Pour ce faire l'ONG TINIGUENA, en collaboration avec la DGIDR, a réalisé une mission pour identification et sélection des périmètres maraîchers. Au total cinq hectares ont été sélectionnés, dont 3 à Uno, 1 à Orangozinho et 1 à Formosa. Cette activité doit être

réalisée selon les résultats d'étude et propositions des plans d'aménagements à réaliser par un cabinet conseil.

## **II - Exploitation des sites et développement des activités complémentaires**

### ***(v) Concernant la signature de convention avec l'INPA***

***La convention de partenariat entre l'INPA et PADES signée*** suite le retard accusé par le manque des pièces justificatives financières des fonds des années précédentes par la direction centrale de l'INPA. En effet, il a été décidé d'accorder des fonds directs aux centres où seront réalisés les travaux de production de semences de riz et de soutenir le début de la production de semences horticoles dans les centres de Caboxanque et Coli respectivement. Après l'ouverture des comptes bancaires par les deux centres, le projet s'est engagé à débloquer la première tranche de 30% du fonds de convention pour garantir la production des semences pour les sites qui seront réhabilités en 2024, principalement sur les îles Bijagós.

### ***(vi) Concernant la production des semences de riz de base***

***Le riz de base produite par l'INPA*** dans la base de l'accord partenariat avec PADES signé en septembre 2023 pour lequel le paiement pour la production de 10 tonnes de semences a été réalisé. Donc, 4 tonnes de semences de mangrove produites dans le centre de Caboxanque et 6 tonnes de semences de basfond dans le centre de Contuboeil. Le taux de réalisation de cette activité est estimé à 30%.

## **III - Structuration des organisations des paysans de base (OPB)**

### ***(vii) Concernant le suivi/supervision des activités agronomiques***

***Les activités agronomiques sont suivies/supervisées*** dont elles consistent à : (i) faire des suivis et contrôle des périmètres en vue de s'assurer que l'itinéraire technique adéquat de production de semences est appliqué ; (ii) suivre/superviser les activités de valorisation des sites rizicoles et maraîchers aménagés ; (iii) appuyer les producteurs en conseils en exploitation et ; (iv) suivre les différentes phases clefs de développement de la plante, dès la préparation des champs : pépinière, repiquage, phase de croissance végétative, phase de florescence et formation des panicules et récolte). Sur ceci, au cours de cette année, 4 missions de suivi et conseil aux agriculteurs ont été effectuées à Bolama, Tite, Empada, Bedanda et Catió pour surveiller les périmètres maraichers et apporter un appui technique aux productrices des légumes, 3 mission des formations, 2 missions de suivi d'études ont été réalisées, 2 missions de suivi des activités de la DGAENF, 1 mission de suivi des activités de l'AMAE, 1 mission de vérification et d'accompagnement a été également effectuée à Coli pour prendre connaissance des préparatifs du champ de production de semences horticoles pour la production de semences en saison des pluies.

Début décembre, comme toujours, une mission a été effectuée par l'agronome en vue de recycler et de collecter les données afin de calculer le carré de rendement de la production rizicole pour la campagne 2023/2024 dans toutes les bolanhas réhabilitées par le projet, dont le taux est estimé à 100% de réalisations.



***(viii) Concernant le renforcement des capacités des OPB (AU, CGB et CGP)***

***Les actions de renforcement des capacités des structures créées par le Projet réalisées par les ONG*** dont l'activité est inscrite dans leur plan d'action après un diagnostic organisationnel. L'ONG KAFO a organisée une section de formation pour le renforcement des capacités en agriculture durable (horticulture) et statistiques agricoles résiliente au climat dans le secteur de Catió à laquelle ont participé 14 membres des OPB créées, dont parmi 7 femmes et 4 jeunes. En revanche, un échange a également eu lieu entre nos producteurs et les producteurs du secteur de la région de sa zone d'intervention. En outre, le PAM à travers d'Association CASSONKAL laquelle il a signé un contrat de prestation de services a procédé avec le renforcement de capacité des bénéficiaires du Projet, sur laquelle 3 sessions de formation ont été dispensées dans différents domaines : les techniques horticoles, la création des petites entreprises/négoce et la gestion des revenus, destinées à 20 femmes et 8 jeunes horticultrices des communautés de 3 régions Quínara, Tombali et Bolama/Bijagós. L'objectif de cette formation sert à outiller les femmes avec des connaissances le permettant d'être indépendant et de marcher avec leurs propres pieds. Le taux de réalisation de cette activité est estimé à 100%.

***(ix) Concernant l'appui aux émissions radios communautaires***

***Les conventions avec 3 radios communautaires ont été signées*** en septembre 2023 pour une période d'un an, c'est-à-dire, jusqu'au septembre 2024. Les radios communautaires sont engagés dans la sensibilisation des communautés rurales sur l'entretien des acquis octroyés par le PADES. Les sensibilisations sont étendues vers les différents thèmes ci-dessous présentés :

- 14 programmes ont été diffusés sur la technique de production maraichère et rizicole ;
- 03 sorties de communiqués ;
- 11 entretiens/interviews avec les responsables de composantes ;
- 08 suivis de missions réalisées au niveau de terrain ;
- 04 débats réalisés au niveau des radios par les techniciens et les superviseurs/animateurs des ONG ;
- 02 magazines ont été produites pour la sensibilisation des bénéficiaires.

Au total 42 différents thèmes ont été réalisés au cours d'exercice 2023 comme il est indiqué dans les tableaux 10 en annexe.

**Composante B :** Les activités réalisées au titre de cette composante se concentrent autour de : (i) achat des surplus agricoles (riz blanc et patate douce) des producteurs travaillant avec le PADES pour l'approvisionnement des cantines scolaires gérées par le PAM ; (ii) réhabilitation deux axes cumulés de 19,4 kilomètres des pistes rurales ; (iii) réalisation d'études APD et d'impact environnemental de 15 km de pistes rurales ; (iv) acquisition de 3 embarcations (bateaux), dont deux de 20 tonnes et un de 40 tonnes et ; (v) création et équipement de CITEP des pistes rurales à réhabiliter. Le taux d'exécution technique des activités de la composante B est de 50,26% par rapport aux prévisions du PTBA 2023.

#### **IV - Promotion des métiers connexes et des activités de valorisation**

##### ***(x) Concernant l'appui aux achats des produits locaux par le PAM***

***Les producteurs travaillant avec le PADES sont appuyés dans l'achat de leurs surplus agricoles (riz blanc et patate douce) pour l'approvisionnement des cantines scolaires gérées par le PAM ;*** les achats de riz blanc et de patate douce au sein des producteurs du PADES ont contribué en termes de rémunération une amélioration de leur vie communautaire en assurant le frais scolaire de leurs enfants et des autres besoins familiales. Ceci est très important vu que les produits acquis au sein des producteurs les facilitent en termes de rémunération pour couvrir leurs besoins. On souligne que cette année, 155 tonnes de riz et patate douce ont été prévues, dont 142,150 tonnes de riz et 15,550 tonnes de patate douce ont été acquis auprès des bénéficiaires, dont les femmes représentent 50%. Le montant correspondant aux achats de surplus est de 77 819 000,00 F CFA sur un montant total de 175 512 000,00 F CFA de l'accord-cadre signé entre PAM et PADES. Ainsi, par cette collaboration un reliquat a été accordé à l'Association CASSONKAL cité plus haut pour le renforcement de capacité des bénéficiaires du Projet surtout les femmes travaillant dans les périmètres maraichers de 3 régions de zone d'intervention du Projet. Le tableaux 9 en annexe donne les détails sur la quantité de riz et patate douce achetés auprès des producteurs.

#### **V - Construction et réhabilitation des pistes rurales**

##### ***(xi) Concernant la réhabilitation des pistes rurales***

***La convention entre DGIT et le PADES signée*** dont elle a appuyé l'UCP dans l'élaboration du DAO pour la réhabilitation de 19,4 km de pistes rurales. Un appel d'offre international a été lancé et trois entreprises ont soumis leur propositions technique et financière. Le rapport d'évaluation a été envoyé au FIDA pour l'avis de non objection, dont le taux d'exécution physique peut être estimé à 10% pour l'exercice du PTBA 2023.

##### ***(xii) Concernant la réception définitive d'un axe de 31,1 km de piste rurale***

***La réhabilitation de 31,1 km de piste rurale*** a contribué à favoriser la mobilité des personnes et la commercialisation des produits agricoles vers les marchés (riz, maraîchage et cajou) et l'accès aux centres de santé le plus proches en désenclavant 18 villages, soit, plus de 4 200 bénéficiaires, dont 50% des femmes. La réhabilitation a été entamée depuis 2022 et achevée en 2023 avec un montant total de 775 425 000,00 F CFA, dont 77 542 500 F CFA payé après la réception définitive, soit 10% de garantie de bonne exécution.

##### ***(xiii) Concernant l'acquisition des matériaux pour l'entretien de piste rurale***

***La création, fourniture des lots de kits et renforcement de capacité des membres de Comités Inter-Tabancas d'Entretien des Pistes rurales (CITEP)*** réhabilitées afin de prendre en charge de l'entretien des tronçons influant sur la durabilité de pistes rurales pour un montant estimé à 3 200 000,00 F CFA.

**(xiv) Concernant l'acquisition des 3 embarcations pour les îles Bijagós**

**Trois embarcations (bateaux) des capacités de 20 et 40 tonnes pour les îles Bijagós acquises** avec un montant total de 251 514 000,00 F CFA, dont le contrat est signé avec l'entreprise suite au transfert de 30% du fonds correspondant à 75 454 200,00 F CFA, favorisera la mobilité des personnes et biens entre les îles et vers la capitale Bissau. À cet effet, un appel d'offre international a été lancé et deux entreprises ont soumis leurs offres. FIDA a donné son avis au rapport d'évaluation et l'UCP a notifié l'entreprise AKIL TELECOM, dont la négociation et signature du contrat sont réalisées.

**Composante C :** Les activités de coordination et de suivi-évaluation des actions du PADES ont porté sur : (i) organisation du comité de pilotage pour le PTBA 2024 ; (ii) organisation d'atelier régional pour l'élaboration du PTBA 2024 ; (iii) suivi et supervision des activités par l'UCP ; (iv) réalisation des films sur l'exécution du projet ; (v) organisation de la mission conjointe de supervision entre le Gouvernement et le FIDA ; (vi) animer les centres d'alphabétisation fonctionnelle par la DGAENF et ; (vii) accompagnement des femmes sur gestion de caisse de résilience par l'AMAE.

Le taux d'exécution technique des activités de la composante C est autour de 64,08% par rapport aux prévisions du PTBA 2023.

## **VI – Coordination**

**(xv) Concernant l'atelier régional pour l'élaboration du PTBA 2024**

**L'atelier régional pour l'élaboration du PTBA 2024 réalisé ;** s'inspirant des leçons de l'exercice précédent sur le processus d'élaboration du PTBA, l'UCP a entamé l'élaboration de son PTBA 2024 avec la participation de tous les acteurs locaux (DRA, ONG, Administrateurs des Secteurs, Gouverneurs des Régions, Pouvoir traditionnel, les représentants des producteurs et de leurs organisations à la base, ainsi que les CDIT des Tabancas bénéficiaires du Projet). Cet atelier a été organisé du 12 au 15 novembre 2023 afin de faire connaître les partenaires et les bénéficiaires en général les nouvelles approches de mise en œuvre du projet recommandé par la mission de supervision de juin 2022 et la présentation et/ou auscultation des bénéficiaires concernant les activités qui seront réalisées en 2024. À cet effet, les bénéficiaires ont présenté leurs besoins qui sont prises en compte par le Projet pour l'élaboration du PTBA 2024.

**(xvi) Concernant le suivi et supervision des activités par l'UCP**

**Le suivi et supervision des activités par l'UCP réalisés ;** suite à plusieurs missions de suivi et supervision des activités qui ont été réalisées par les techniciens et la coordination du Projet. Parmi les activités objet de ces missions sont les suivantes : (i) la mission de sensibilisation sur l'importance et l'implication des acteurs locaux et bénéficiaires qui souvent participait à

l'élaboration du PTBA de prendre l'engagement concernant à l'appropriation des acquis du PADES mises à leur disposition et en terminant avec la livraison des matériels tels que moto tricycles, pirogue et kits de prévention aux hôpitaux et centres de santé régionaux ; (ii) la remise des fiches de collectes des données agricoles aux ONG pour la réalisation de carré de rendement rizicole et maraichers et ; (iii) le suivi et l'accompagnement de la mission d'enquête relative à la réalisation d'études socio-économiques et l'élaboration de plans de gestion territoriale par les ONG selon l'une des recommandations de la mission de supervision – juin 2022. En guise de conclusion, soulignons qu'avec l'engagement de la communauté en prenant conscience des acquis que leur ont été confiés, ceci est possible si les structures créées à cet effet continuent à respecter leur engagement vis-à-vis de leurs membres.

## VII - Suivi et évaluation

### *(xvii) Concernant la formation en suivi-évaluation*

***La conception de plateforme pour la gestion de base de données de suivi-évaluation réalisée*** dans le but d'assurer un suivi rapproché de ses bénéficiaires et un bon déroulement des activités sur le terrain, le PADES a sollicité les consultants pour la conception d'un système de S&E. Il s'agissait de mettre en place un système interactif et collaboratif permettant d'acquérir et de traiter les données collectées sur le terrain par les partenaires d'exécution et de mise en œuvre. À cet effet s'est tenu à Buba un atelier de formation sur « l'utilisation et l'exploitation du système informatisé de suivi-évaluation » qui a débuté du lundi 04 au Samedi 09 septembre 2023 pour l'équipe de PADES et du lundi 11 au samedi 16 septembre cette fois-ci avec le Programme PADES-REDE en vue de présenter le fonctionnement global du système et d'initier les utilisateurs et administrateurs. Lors de cet atelier, il a été présenté le manuel de suivi-évaluation actualisé de PADES. Les modules de formations ont été accomplies par les participants durant les séances de travail avec les équipes de suivi-évaluation. En outre, le Bureau Africain pour le Suivi Évaluation (BASE) a organisé une formation intensive en suivi-évaluation du 20 février à 09 mars 2023 au Sénégal plus précisément à Saly Portudal au sein de l'Institut de Gestion des Carrières Professionnelles. Cette formation a pour objectif d'outiller les participants pour le meilleur suivi-évaluation permettant l'atteinte des objectifs des projets/programmes et politiques. Ont pris à cette formation huit (08) participants venus de la République de Guinée-Bissau, de la République Centrafricaine et du Sénégal. Le tableau 11 en annexe dont les détails sur le nombre des participants dans cette formation.

### *(xviii) Concernant la gestion de savoirs*

***La communication et la gestion de savoirs du projet réalisées*** en exécutant depuis 2021 jusqu'ici la production des films sur les activités menées par le Projet. Au cours d'exercice précédent, 4 films ont été produits, 2 sur les bonnes pratiques de production agricole et 2 autres sur la capitalisation des connaissances. Les 2 premiers films consistent en la production et l'utilisation d'engrais organiques et la pratique naturelle de lutte contre les ravageurs, c'est-à-dire l'utilisation de feuilles de NEEM. Les 2 autres films restants font référence à la capitalisation des connaissances. Il s'agit de l'application de la recherche à travers le partenariat entre le CEFA (Centre d'Enseignement et Formation Agricole) et le PADES pour l'application des connaissances acquises à l'aide des technologies de production agricole dans les Centres d'INPA à Quebo et à Caboxanque. Le quatrième film rapporte sur la technique de fermeture de bras d'une rivière pour constituer une rizière de culture de riz. En outre, le PADES a produit sa première édition du bulletin d'information qui sert de moyen de partage des connaissances et de diffusion des activités menées

auprès du grand public de sa zone d'intervention et de la Guinée-Bissau. Pour la période en exercice, il faut souligner que ces acquis du PADES sont publiés/postulés dans le Site Web du Projet servant le moyen de partage d'informations. Le taux d'exécution physique pour l'exercice et du PTBA est estimé à 100%.

**(xix) Concernant la réalisation de la collecte de données pour le système de suivi-évaluation**

**La collecte de données pour le système de suivi-évaluation réalisée** au cours d'exercice, dont le service suivi-évaluation a organisé des fiches suivantes de collecte de données : (i) la remise des fiches concernant la collecte de données pour la réalisation de carré de rendement maraîcher et ; (ii) la remise des fiches aux ONG relatives la posée de carré de rendement rizicole. Il s'agit de réaliser :

- (i) *Le calcul de rendement des produits maraîchers* : les produits horticoles sont en train d'être pesés/calculés sur les sites maraîchers. Les données issues des différents périmètres maraîchers pour déterminer le rendement des produits maraîchers sont en train d'être collectées par les animateurs des ONG et seront transmises au service de suivi-évaluation pour analyse et traitement avant d'être publiées ;
- (ii) *Le suivi relatif à la réalisation du carré de rendement rizicole* : la mission a suivi les ONG et les bénéficiaires par téléphones et sur place pour avoir des données fiables pour le système de suivi-évaluation relative à la réalisation de carré de rendement rizicole. Les données collectées pour déterminer le rendement rizicole sont en train d'être digitalisés par les ONG et seront transmises au service de suivi-évaluation pour analyse et traitement avant d'être publiées.

**(xx) Concernant au renforcement des capacités de l'UCP à l'étranger**

- **La formation en suivi-évaluation réalisée** dans le cadre de renforcement de capacités des techniciens des projets et cadres de ministère de l'agriculture, c'est-à-dire, agents d'exécution des projets et programmes, exemple de GAPLA, dont le Bureau Africain pour le Suivi Évaluation (BASE) a organisé une formation intensive en suivi-évaluation du 20 février à 09 mars 2023 au Sénégal plus précisément à Saly Portudal au sein de l'Institut de Gestion des Carrières Professionnelles. La formation a pour objectif d'outiller les RSE, ASE et Agents du Ministère de l'Agriculture pour le meilleur suivi-évaluation permettant l'atteinte des objectifs des projets/programmes et politiques. Ont pris part dans cette formation huit participants venus de la République de Guinée-Bissau (5 personnes), de la République Centrafricaine (2 personnes) et du Sénégal (1 personne). Signalons également la représentation des ministères et des projets de ces trois intervenants dans le domaine du suivi-évaluation. En effet, spécifiquement pour la Guinée-Bissau, 2 personnes du côté PADES (RSE et MADR) et 4 personnes du projet REDE.
- **La formation de 7 staffs des projets en passation du marché réalisée** afin d'outiller les Responsables de passation de Marché (RPM), Assistants en Passation de Marchés (APM) et Coordonnateurs de deux projets (PADES/REDE) suite au nouveau programme OPEN établi par le FIDA pour le meilleur suivi du PPM permettant l'atteinte des objectifs des projets/programmes et politiques. Dans cette formation 7 personnes ont participé, dont 3 pour le PADES et 4 pour le projet REDE. Le taux de réalisation physique est estimé à 100% pour la période et pour le PTBA 2023.

**(xxi) Concernant à l'organisation de mission de supervision conjointe de Gouvernement et FIDA**

**La mission conjointe de supervision entre le Gouvernement et le FIDA organisée** ou a été entreprise du 25 septembre au 20 octobre 2023, avec visites de terrain et réunions sur place. L'objectif global de la mission était « *d'évaluer et de documenter la performance de l'exécution globale du projet et les résultats atteints à la date de la mission, la pertinence, l'efficacité et la durabilité des interventions du projet* ». D'une manière générale, il s'est agi de procéder à : (i) une analyse de l'efficacité de l'exécution du projet à travers d'un examen des résultats des actions engagées et de leurs coûts ; (ii) une analyse des effets générés par les investissements et la durabilité des bénéfices du projet au niveau des OPB, des ménages, et de la gestion des infrastructures productives et économiques ; (iii) une évaluation de l'efficacité de l'exécution du projet ou du niveau d'atteinte des objectifs du projet ainsi que l'analyse des interrelations entre les composantes et documentation des résultats et impacts immédiats des interventions du projet ; (iv) une documentation des leçons apprises et l'identification des facteurs importants qui facilitent ou handicapent la mise en œuvre du projet ; (v) l'identification des innovations introduites, l'analyse et l'évaluation de leur pertinence et le niveau de réalisabilité et de diffusion ; (vi) l'appréciation des modalités et conditions de mise en œuvre du projet institutions partenaires ; (vii) l'analyse des perspectives et de la durabilité des réalisations du projet après son achèvement ; (viii) des recommandations pour assurer que toutes les conditions pour l'achèvement soit remplies. On souligne que la mission a été menée conjointement entre l'équipe du FIDA et de MADR, dont les visites étaient accompagnées par le Représentant du Ministre et du Directeur Général de l'Agriculture et des représentants d'autres services d'Etat du Ministère de l'Agriculture et Développement Rural. Par ailleurs, la mission a laissé 203 recommandations à l'UCP ajoutant celles des missions de supervision 2021, 2022 et 2023, dont certaines sont mises en œuvre et d'autres sont en cours de réalisations depuis le quatrième trimestre d'exercice 2023. À cet effet, il est estimé que 118 sont réalisées contre 50 non encore entamées. Le tableau 13 en annexe montre ces réalisations.

## **VIII - Amélioration et extension de CDIT**

**(xxii) Concernant la sensibilisation des CDIT sur diverses thématiques**

**La sensibilisation des CDIT sur diverses thématiques réalisées** dont la formation des CDIT structure de Développement des Tabancas est d'une capitale importance vue que cette structure est l'épine dorsale du développement de quel que soit la communauté au sein d'un village donné. C'est pour cela que cette structure a été entretenue par la mission de supervision du projet réalisée entre le 25 septembre au 20 octobre 2023. On remarque que les CDIT sont créées par le PRRDC et qui sont restructurés/créées par le PADES depuis 2017 lors de démarrage du projet. Au cours des dernières années, des formations et des sensibilisations ont été menées afin que le CDIT prenne conscience de sa responsabilité dans le domaine de sa compétence. Après la sensibilisation par les CDIT, nous avons constaté que les CDIT assumaient l'engagement que les règlements le confèrent afin de développer leur village concerné et d'assurer la pérennité des acquis du projet.

**(xxiii) Concernant l'animation des centres d'alphabétisation fonctionnelle**

**Les centres d'alphabétisation fonctionnelle animés** dont l'activité s'inscrit dans le prolongement de la mise en œuvre de la stratégie genre et la capacitation des alphabétisés pour la prise des décisions que leurs concernent pour le bien-être de leurs villages respectifs. À cet effet, l'accord-cadre de collaboration signé entre la Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Éducation Non Formelle (DGAENF) et le PADES a pour objectif de (i) suivre/superviser le fonctionnement des 14 centres d'alphabétisation fonctionnelle ; (ii) vérifier le respect du programme et normes de fonctionnement du processus de cursus de la part des facilitateurs ; (iii) accompagner les différentes sessions de cursus et d'en faire des corrections en cas d'erreurs commis dans ce processus ; (iv) identifier les difficultés qui ont eu les facilitateurs durant le processus d'apprentissage ; (v) suggérer les orientations en vue de corriger les failles ou difficultés rencontrées ; (vi) donner des orientations pour la réalisation d'évaluation finale des alphabétisés et ; (vii) effectuer le paiement de subvention des facilitateurs. En effet, la réalisation des activités de la convention avec l'appui technique et pédagogique de la DGAENF la mission de supervision est déroulée dans les centres de Catussam, Timbo et Gandua du secteur de Catió, Biassa et Madina de Baixo du secteur d'Empada, Guiledje, Bedanda et Caboxanque du secteur de Bedanda. Dans les centres visités, les classes fonctionnent régulièrement à l'exception du centre Bedanda, Guiledje et Enxudé, dont la participation des femmes est très faible à cause en raison de l'absence de celles-ci à cause de la campagne de commercialisation de noix de cajou. Le taux d'exécution physique pour la période est de 100%.

**IX – Aspect fiduciaire**

**(xxiv) Concernant la réalisation financière du projet**

Pour l'analyse de l'exécution budgétaire par catégorie et par composante de cet exercice, dont la réalisation globale s'élève à 1 046 063 836,00 F CFA sur une prévision annuelle de 2 153 134 773,00 F CFA, soit un taux de réalisation de 48,58%.

La période allant du premier janvier au 31 décembre 2023, le projet a décaissé 1 046 063 836,00 F CFA pour une prévision de 2 153 134 773,00 F CFA, soit 48,58%. Les réalisations financières du FIDA (Fond Additionnel – prêt et don) jusqu'au 31 décembre sur le PTBA 2023 donnent un taux de 96,43%, l'OFID (prêt) à 95,06%, la subvention RPSF avec un taux de 100,00%, le FIDA DSF (Fond Additionnel) soit 47,11%, le Gouvernement 0,08% et les Bénéficiaires 0,00%. Les tableaux d'exécution budgétaire représentés dans ce rapport font apparaître pour chaque catégorie de dépenses, les prévisions, les réalisations annuelles et les taux de réalisations. Il est important de souligner que la mission de supervision réalisée du 25 septembre au 20 octobre 2023 a soumis à UCP 203 recommandations inclus celles depuis 2021 à ce jour pour être réalisées au quatrième trimestre de 2023 et dans l'exercice 2024.

En ce terme, on souligne, d'une part que le faible taux de réalisation du PADES est dû à des facteurs principaux, tels que : (i) la nouvelle stratégie d'intervention faire-faire conditionnée par la réalisation d'abord d'études socioéconomique pour l'élaboration du plan de gestion et développement territoriale par les ONG ; (ii) le retard accusé en raison du temps perdu dans la signature des conventions entre le PADES et les partenaires ONG de mise en œuvre du Projet relative à deux (2) ateliers organisés pour l'établissement d'une convention tripartite et ; (iii) le retard accusé du PPM depuis le lancement de processus de marchés jusqu'à soumission du rapport

de commission d'évaluation pour son approbation par le FIDA.

D'autre part, le taux de réalisation financière pourra être à la hausse dès que les pièces justificatives des partenaires de mise en œuvre seront saisies sur le logiciel Tom2Pro du projet.

#### *(xxv) Concernant le niveau d'exécution de la Passation de marchés*

Les activités programmées pour la période allant de janvier à décembre 2023, le plan de passation des marchés compte avec 74 marchés prévus, dont 9 marchés de travaux, 15 marchés de biens et 50 marchés de services de consultants. Sur les 74 marchés inscrits au plan de passation des marchés relatifs à l'exercice 2023, 43 marchés ont été réalisés, soit 58%. De façon désagrégée, le taux d'exécution selon les types de marchés est de 33% pour les travaux, 67% pour les marchés de biens (fournitures) et 60% pour les services de consultance. Les détails figurent dans le tableau 2 en annexe.

### **X - Conclusion générale**

#### **Conclusion sur les réalisations**

Au 31 décembre 2023, les réalisations financières du Projet s'élèvent à 1 046 063 836,00 F CFA sur un montant total annuel de 2 153 134 773,00 F CFA, soit un taux global d'exécution financière annuelle de 48,58% contre 59,45% de réalisation physique.

On souligne que le plan de travail et budget annuel de l'exercice 2023 est concentré sur : (a) la réalisations des différentes études à réaliser par le projet mises sur le PTBA 2023 ; (b) la réhabilitation des rizières de mangrove type moderne ; (c) la réhabilitation des rizières de bas-fonds et leur aménagement interne pour la gestion correcte de l'eau ; (d) l'aménagement des périmètres maraichers sur les îles Bijagós ; (e) le renforcement de capacité des OPB (AU, CGB, CGP, CDIT et CITEP) par le PAM ; (f) la réhabilitation des pistes rurales pour faciliter la mobilité des personnes et biens ; (g) l'appui du projet relative à l'acquisition d'embarcations pouvant minimiser la pénibilité des femmes et des agriculteurs en général ; (h) le suivi/supervision des activités par l'UCP ; (i) la gestion de savoirs ; (j) l'organisation de mission des consultants pour la formation en suivi-évaluation du logiciel RUCHE ; (k) l'organisation de mission de supervision conjointe de Gouvernement et FIDA ; (l) la sensibilisation des CDIT sur diverses thématiques ; (m) la signature d'accord de partenariat avec la DGAENF et AMAE et ; (n) entre autres activités mises sur pied dans cet exercice.

Par ailleurs, les ONG et DRA partenaires techniques de mise en œuvre du PADES ont poursuivi avec les actions d'ingénierie sociale auprès des bénéficiaires du projet en vue de renforcer leurs capacités techniques et organisationnelles en les sensibilisant.

Sur ceci et parmi d'autres activités non susmentionnées dans ce paragraphe, le PADES a pris toutes les dispositions nécessaires pour rendre exécutable les activités du PTBA 2023 et des recommandations prescrites par la mission de supervision du 25 septembre au 20 octobre 2023 soient mises en exergue dans sa zone d'intervention.



## INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PADES

Le tableau ci-dessous fait une présentation synthétique du Projet d'Appui au Développement Économique des Régions du Sud (PADES). Il faut souligner que le FIDA PBAS est un Fonds de **5,5 millions d'USD**, correspondant à 2,7 milliards de F CFA qui n'a pas été mis à disposition du PADES vu au retard accusé au démarrage du Projet.

**Tableau 1 : Résumé du PADES**

<b>Titre du Projet</b>	Projet d'Appui au Développement Économique des Régions du Sud (PADES)			
<b>Référence</b>	1100001757			
<b>Ministère de tutelle</b>	Ministère de l'Agriculture et Développement Rural (MADR)			
<b>Accords de financement</b>	FIDA Prêt N° 2000000654, du 10 juin 2015			
	FIDA Don N° 2000001113, du 10 juin 2015			
	OFID Prêt N° 13316P, du 27 août 2018			
	FIDA Prêt Additionnel N° 2000003287, du 14 août 2020			
	FIDA Don Additionnel N° 2000003286, du 14 août 2020			
	RPSF I-II Don n° 2000003520, du 11 décembre 2020 / n° 2000003968, du 28 octobre 2021			
	FIDA DSF Don N° 2000004361, du 20 octobre 2022			
<b>Date de signature et de mise en vigueur</b>	FIDA : 10 juin 2015 et 07 août 2015			
	OFID : 27 août 2018 et 12 décembre 2018			
	FIDA DSF Don : 24 octobre 2022			
<b>Durée effective d'exécution</b>	10 ans			
<b>Date d'achèvement</b>	FIDA : 30 septembre 2022			
	OFID : 27 août 2023			
	FIDA DSF Don : 30 septembre 2026			
<b>Date de clôture</b>	FIDA : 31 mars 2023			
	OFID : 30 avril 2024			
	RPSF I-II : 30 juin 2022			
	FIDA DSF Don : 31 mars 2027			
<b>Objectifs du PADES</b>	<b>L'objectif global du PADES</b> est de contribuer à la réduction de la pauvreté en créant les conditions pour le développement durable de l'économie rurale et le renforcement des capacités socio-économiques des communautés rurales de Tombali, Quínara et Bolama/Bijagós			
	<b>L'objectif de développement du PADES</b> est relancer la production agricole afin d'assurer la sécurité alimentaire et la diversification des revenus dans les régions de Tombali, Quínara et Bolama/Bijagós.			
<b>Groupe cible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ des riziculteurs et des producteurs maraîchers usagers des sites réhabilités (mangroves et bas-fonds) ainsi que les éleveurs bénéficiaires des activités complémentaires de promotion de l'élevage d'espèces à cycles courts ;</li> <li>▪ les micro-entrepreneurs le long des filières ciblées ;</li> <li>▪ les membres des organisations des producteurs de base (OPB) ;</li> <li>▪ les bénéficiaires de la réhabilitation des infrastructures de transport ;</li> </ul>			
	Le PADES touchera environ 45 000 bénéficiaires directs, dont 40% de femmes et 42% de jeunes, (hommes et femmes). Les femmes de moins de 35 ans constituent 42% de la frange jeune.			
<b>Principales composantes</b>	<b>Composante A</b> : Appui à la production et productivité rizicole et activités complémentaires			
	<b>Composante B</b> : Appui à la valorisation des productions et accès au marché			
	<b>Composante C</b> : Coordination et renforcement institutionnel			
<b>Régions d'intervention</b>	Les régions d'intervention sont : Tombali (Secteurs de Catió et Bedanda), Quínara (Secteurs de Empada et Tite) et Bolama/Bijagós (Secteur de Bolama, Bubaque, Caravela et Uno)			
<b>Coût total du Projet *</b>	<b>Source</b>	<b>Montant en millions d'USD</b>	<b>Montant en milliards de F CFA</b>	<b>Proportion</b>
	FIDA DON	4,7	2,3	14%
	FIDA PRÊT	4,7	2,3	14%
	OFID PRÊT	6	3	17%
	FIDA DON ADDITIONNEL	0,8	0,4	2%
	FIDA PRÊT ADDITIONNEL	2,2	1,2	6%
	FIDA DON RPSF I-II	0,8	0,4	2%
	FIDA DSF DON ADDITIONNEL	11,5	7,1	33%
	ÉTAT	2,3	1,2	7%
	BÉNÉFICIAIRES	1,7	0,9	5%
<b>TOTAL</b>	<b>34,7</b>	<b>18,8</b>	<b>100%</b>	

## INTRODUCTION

Le Projet d'Appui au Développement des régions du Sud (PADES) a pour objectif global la réduction de la pauvreté dans les trois (03) Régions couvertes (Quínara, Tombali et Bolama/Bijagós) à travers l'augmentation et la valorisation de la production agricole, le renforcement des capacités socio-économiques des communautés rurales bénéficiaires et le développement des activités complémentaires génératrices de revenus.

L'objectif de développement de PADES est de relancer la production rizicole afin d'assurer la sécurité alimentaire et la diversification des revenus dans sa zone d'intervention. A cet effet, les effets attendus des activités et produits du projet sont : i) la production et la productivité du riz augmentent de façon significative ; ii) les producteurs améliorent leurs activités de diversification de revenu ; iii) les organisations professionnelles rurales rendent des services utiles à leurs membres ; et iv) la mobilité des personnes et la mise en marché des produits agricoles sont améliorées de manière durable.

Le Projet s'articule autour des trois (03) composantes ci-après : i) Appui à la production et productivité rizicole et activités complémentaires (réhabilitation des ouvrages hydro-agricoles ; exploitation des sites et développement des activités complémentaires) ; ii) Appui à la valorisation des productions et accès au marché (promotion des métiers connexes et de la valorisation post-récolte ; construction et réhabilitation des pistes rurales) ; iii) Coordination et renforcement institutionnel (coordination et suivi-évaluation) et ; iv) mise à l'échelle des CDIT.

Le groupe cible du projet est constitué par la population pauvre des communautés villageoises concernées et organisées dans le cadre d'associations et de groupements de producteurs et d'intérêt économique ; il s'agit des : (i) agriculteurs riziculteurs de mangroves et de bas-fonds, qui constituent la majorité de la population des villages retenus par le PADES ; (ii) femmes rurales dont les femmes chefs de ménage sans ressource ; iv) et les jeunes pour la plupart sans emplois ; ils constituent une cible particulière de par leur situation précaire.

La zone du Projet est constituée par les trois (03) régions : Quínara, Tombali et Bolama/Bijagós. Au total le PADES couvrira donc d'une manière directe cinq (05) secteurs comprenant quarante-neuf (49) villages et ciblera environ 45 000 personnes dont 40% de femmes et 42% de jeunes de tous sexes confondus. Il touchera au total 324 000 personnes.

La durée prévue du PADES est de 06 ans avec l'extension de 04 ans. Le coût total du Projet est 18,8 M F CFA, TTC, le Projet est cofinancé par le FIDA (Don et Prêt 4,6 M F CFA), OFID (Prêt 3,0 M F CFA), FIDA Additionnel (Don et Prêt 1,6 M F CFA), FIDA RPSF (Don 0,4 M F CFA), FIDA DSF Don (Fond Additionnel – 7,1 M F CFA), l'État de la Guinée-Bissau (1,2 M F CFA) en taxes et droits de douane et les Bénéficiaires (0,9 M F CFA).

Prévu sur 6 ans, la date d'achèvement des activités du Projet était fixée au 30 septembre 2022 et la date de clôture du prêt FIDA est fixée au 31 mars 2023.

On souligne que le Projet a une extension de 4 ans à travers du Fond Additionnel DSF Don FIDA11, dont la date d'achèvement des activités est maintenant fixée au 31 octobre 2026 et la date de clôture du Fond Additionnel du FIDA est fixée au 31 mars 2027. Ce Fond Additionnel est entré en vigueur le 24 octobre 2022.

Le présent rapport d'exercice en cours rend compte des activités qui se sont déroulées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023. Les résultats de ces activités sont organisés en deux parties.

**1<sup>ERE</sup> PARTIE : EXÉCUTION PHYSIQUE DES ACTIVITÉS :** présente l'état d'avancement global des activités, les segmentent par composante et sous-composante. Elle apprécie en outre le niveau d'exécution des principales recommandations de mission de supervision qui s'est déroulée du 25 septembre au 20 octobre 2023.

**2<sup>EME</sup> PARTIE : EXÉCUTION FINANCIÈRE** fait le point de la gestion administrative et comptable du projet, analyse les taux d'exécution financière par nature de dépenses, par composante, par catégorie de dépense et par source de financement. Elle présente en outre le plan de passation et d'exécution des marchés par composante et par type de marché.

En guise de conclusion, le rapport présente une analyse critique des difficultés et contraintes rencontrées au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023 et propose des perspectives d'amélioration pour les périodes à venir.

**1<sup>ERE</sup> PARTIE**

**EXÉCUTION PHYSIQUE DES ACTIVITES  
JANVIER - DÉCEMBRE 2023**

Cette première partie du rapport, outre la présentation du niveau d'exécution des activités programmées de janvier à décembre de l'exercice 2023, donne un aperçu succinct des activités menées dans cette période.

## **I. APERÇU SUR LES RECOMMANDATIONS DE MISSION DE SUPERVISION DU JUIN 2023**

La mission de supervision entre le Gouvernement de la Guinée-Bissau et le FIDA déroulée entre 25 septembre au 20 octobre 2023 vient d'ajouter 203 recommandations qui incluent celles de 2021, 2022 et 2023 et doivent être suivies et réalisées par l'UCP-PADES. Ces activités recommandées certaines sont réalisées et d'autres sont en cours de réalisation, c'est-à-dire, certaines sont déjà entamées au quatrième trimestre d'exercice 2023 par la signature de contrat entre les deux parties dont, 118 sont réalisées (soit, 58%), 35 en cours (soit, 17%) et 50 non encore entamées (soit, 25%). Le tableau 13 renseigne en détails les recommandations établies par la mission de supervision.

## **II. SITUATION DE L'EXÉCUTION DES ACTIVITÉS**

Les activités programmées dans le PTBA 2023 sont exécutées du janvier à décembre sous analyse concernant les trois composantes du projet ci-après sommairement décrites :

### **2.1 Composante A : Appui à la production et productivité rizicole et activités complémentaires**

La composante A « Appui à la production et productivité rizicole et activités complémentaires » a pour objectif principal la promotion du trinôme riz/maraichage/petit élevage ciblant les ménages les plus vulnérables afin de leur permettre d'avoir accès à une combinaison d'appuis susceptibles de les sortir durablement de la précarité.

La composante A est organisée en deux sous-composantes, à savoir : La sous-composante A1 financera la réhabilitation des ouvrages hydro-agricoles et la sous-composante A2 financera l'exploitation des sites réhabilités et le développement des activités d'élevage et de maraîchage.

#### **2.1.1 Sous-composante A1 : Réhabilitation des ouvrages hydro-agricoles**

L'effet attendu de la sous-composante A1 sera : la production et la productivité du riz augmente de manière significative. Pour cela, le projet prévoit de réhabiliter : (i) 3 500 ha d'aménagements de mangroves de type moderne dans la région de Quínara ; (ii) 8 000 ha d'aménagements de mangroves de type traditionnel dans la région de Tombali ; (iii) 895 ha de bas-fonds dans la région de Quínara et ; (iv) 45 ha de bas-fonds en culture de contre-saison à Quínara, Tombali et Bolama/Bijagós.

##### **2.1.1.1. Volet Réhabilitation des aménagements en zones de mangrove et bas-fonds**

Objectifs de l'année 2023 :

- Réaliser d'études diagnostiques et la définition de plans d'aménagement des zones de production ;

- Réhabiliter 50 ha des rizières de bas-fonds ;
- Réhabiliter 84 ha de mangrove type moderne ;
- Aménager les périmètres hydroagricoles (gestion de l'eau à l'intérieur du périmètre) de 50 ha de bas-fonds ;
- Aménager 3 ha des périmètres maraîchers ;
- Renforcer la capacité des OPB (AU, CGB, CGP, CDIT et CITEP) par le PAM.

Les activités suivantes ont été réalisées :

#### **A110102 Contractualiser avec les ONG prestataires de services**

La mise en œuvre de cette activité devait être anticipée par la présentation du bilan de la prestation des ONG au cours de l'année 2023. L'appréciation de la performance de chaque ONG devait être réalisée chaque fin d'année sur la base des critères définis par le PADES. Il ressort que toutes les cinq ONG, à savoir : ANCOF-GB secteur d'Empada et NADEL secteur de Tite dans la région de Quínara, APRODEL secteur de Bolama, région de Bolama/Bijagós, NIMBA secteur de Catió et COCEDECAS & DDS-IEGB secteur de Bedanda dans la région de Tombali respectivement, ont été évaluée.

Par ailleurs, 7 conventions triparties ont été signées, dont 5 avec ONG lesquelles le projet avait travaillé durant ces années et 2 autres également avec l'objectif de renforcer les capacités des premières 5 ONG pour la mise en œuvre des activités du projet. Elles effectueront les animations, sensibilisations, mobilisations et le renforcement des capacités des bénéficiaires et de leurs organisations autour d'ingénierie sociale sur les activités programmées en 2023. Le taux d'exécution pour l'exercice est de 100%.

#### **A110103 Signer les conventions avec les services techniques d'état**

Quatre conventions avec les Services Techniques d'État ont été signées comme prévu, notamment avec la Direction Générale d'Ingénierie et Développement Rural (DGIDR), la Direction Générale des Ressources Hydriques (DGRH), la Direction Générale des Forêts et Faune (DGFF) et l'Institute de Biodiversité et Aires Protégés (IBAP).

Dans la convention signée avec la DGIDR, ce service technique d'état doit appuyer le projet dans l'identification et sélection des sites à consolider, validation des études et contrôle et surveillance des travaux.

La DGRH doit appuyer le projet dans l'élaboration du DAO pour les travaux de réhabilitation des périmètres horticoles, suivre des travaux et faire le suivi des réhabilitations/constructions des puits, des forages et consolidation des clôtures des périmètres maraichers pour minimiser la pénibilité des femmes productrices de légumes.

La DGFF se chargera de mettre à la disposition des communautés les espèces forestières nécessaires à la végétalisation des aires identifiées des bassins versants. Elle assurera en outre le suivi des zones ainsi aménagées en étroite collaboration avec les ONG et de comité mis en place à cet effet.

L'IBAP réalisera le relevé écologique rapide et auscultation des communautés et suivi de plantation des mangroves. Le taux d'exécution est de 100% pour le PTBA 2023.

#### **A11030106 Conduire études avant-projet sommaire (APS)**

Au regard de cette activité, le terme de référence a été élaboré pour la réalisation d'une évaluation technique en termes d'aménagement hydro-agricole et diagnostique social et socio-économiques de groupe cible pour permettre la sélection d'une surface totale de 3 500 hectares de rizières à partir de laquelle seront réalisés des plans de gestion hydro-agricole. Le Terme de référence d'évaluation technique a été intégré dans la convention signée entre le PADES et la DGIDR. L'activité est conclue et le rapport est disponible. Pour ce faire, la DGIDR a fait les tâches suivantes : i) formation des collaborateurs sur la méthode de la collecte des information techniques et des données des travaux de protection des rizières (barrages, digues de ceinture e canaux de drainage) et ; ii) collecte des informations et données exhaustives sur les travaux réalisés à l'intérieur des rizières pour la valorisation d'intervention du PADES (superficie actuel, superficie exploitée pour la production, superficie non exploitée et les travaux d'entretien des infrastructures).

Pour réaliser le diagnostic et les études socioéconomiques, l'ONG KAFO a lancé un appel d'offre, dont deux consultants, un international et autre national, ont été contractualisé. Les études sont terminées. Les consultants doivent faire les diagnostics communautaires participatifs, monographies des villages cibles, identification et typologie des zones de production et des producteurs et traitement et analyses des données pour l'aménagement du territoire. Les résultats attendus et livrables de cette activité sont les suivants : i) rapport d'études socioéconomiques des communautés locales et zones de productions ; ii) rapport de diagnostics participatifs et plans d'aménagement et de gestion territoriale axés sur le développement agricole ; iii) rapport d'analyse des principaux problèmes sociaux et environnementaux et plan d'action sur la durée du projet pour l'ensemble des sites d'intervention du projet et ; iv) élaboration de programme et plan d'action pour la formation des équipes chargées de la mise en œuvre des plans d'aménagement et gestion territoriale. Les rapports doivent être disponible fin mars 2024.

Le taux d'exécution technique est estimé à 70%.

#### **A11030107 Assurer la restitution des études avant-projet sommaire (APS) aux partenaires pour faire le choix de la variant d'aménagement**

Dans chaque site d'intervention, une restitution et une validation doivent être effectuées afin de discuter de manière participative les conclusions et la définition des priorités des interventions. Les populations locales et les parties prenantes doivent être impliquées dans le diagnostic et l'analyse des problèmes. Cette activité est intégrée dans les tâches des consultants recrutés à cet effet et doit être réalisée dans le premier trimestre d'exercice du PTBA 2024, dont le taux d'exécution physique est estimé à 0%.

#### **A11030108 Conduire étude avant-projet détaillé (APD)/DAO**

Dans le cadre de la convention signé avec le PADES, la DGIDR a fait une mission d'identification et sélection des rizières de type moderne dans les régions de Tombali et Quínara. Il sort qui quatre rizières de région de Tombali, au total de 1 460 ha, ont été sélectionnées, à savoir : Gandua-Cã (280 ha), Ganjola Porto (540 ha), Madina-Cubaque (240 ha) et Cabulol-

Cubumba Loja (400 ha). Cependant, le PADES dans cette phase d'extension a prévu de réaliser études APD/DAO sur une surface totale de 800 ha. C'est bien de souligner que dans la première phase du projet, une étude APD/DAO a été réalisée dans la rizière de Gandua-Cã (280 ha) mais la réhabilitation de cette rizière n'a pas eu lieu. Pour atteindre l'objectif du projet (800 ha), l'UCP-PADES a programmé dans le PTBA 2023 de réaliser études APD/DAO dans la rizière de Ganjola Porto (540 ha). Un appel d'offre international a été lancé pour la contractualisation d'un consultant pour la réalisation d'étude, dont la proposition est soumise au FIDA pour l'avis de non-objection. Le taux d'exécution physique de cette activité est estimé à 10%.

#### **A11030109 Conduire étude d'évaluation des impacts environnementaux**

Le processus pour la réalisation de cette étude est en cours. L'UCP a commencé des contacts avec AAAC en vue de signer une convention de partenariat. Dans le cadre de cette convention, l'AAAC apportera un appui au projet dans l'élaboration des termes de référence pour la réalisation d'études. Le taux d'exécution physique pour le PTBA est de 0%.

#### **A11030110 Conduire étude d'élaboration participative de plans de gestion et de développement pour les bas-fonds et les mangroves (1 et 2)**

Les termes de référence pour l'étude d'élaboration participative de plans de gestion et de développement pour les mangroves et bas-fonds ont été intégrés dans les activités des conventions signées entre les deux ONG partenaires et le PADES, notamment, KAFO et TINIGUENA. Pour les rizières de mangrove l'étude est en cours et alors que pour bas-fonds elle n'est pas encore démarrée. Le taux d'exécution physique est estimé à 40%.

#### **A110403 Réhabiliter les rizières de mangrove type moderne (280 ha)**

Le DAO pour les travaux a été élaboré dans la première phase du projet. Le processus de passation du marché est en cours. Le DAO a été envoyé au FIDA pour l'avis de non-objection. Un appel d'offre international sera lancé pour recruter l'entreprise pour réalisation des travaux. Le taux d'exécution technique est de 0%.

#### **A110404 Réhabiliter les rizières de bas-fonds (50 ha)**

Cette activité doit être réalisée selon les résultats de plan de gestion, de développement et d'aménagement hydro agricole à élaborer par Cabinets conseils à recruter à cet effet. Les travaux ne sont pas encore démarrés bien que les études ne soient pas aussi réalisées. Le taux d'exécution technique pour l'activité est de 0%.

#### **A11040402 Aménager les périmètres hydro-agricoles dans les bas-fonds (gestion de l'eau à l'intérieur du périmètre - 50 ha)**

Cette activité doit être réalisée selon les résultats de plan de gestion, de développement et d'aménagement hydro agricole à élaborer par le Cabinet conseil à recruter à cet effet. Les travaux ne sont pas encore démarrés bien que les études ne soient pas aussi réalisées. Le taux d'exécution technique pour l'activité est de 0%.



#### **A110405 Aménager les périmètres maraîchers**

Dans la phase d'extension du PADES, le projet prévoit de réhabiliter 15 ha de périmètres maraîchers dans les îles Bijagós. Pour ce faire, l'ONG TINIGUENA, en collaboration avec la DGIDR a réalisé une mission pour identification et sélection des périmètres maraîchers. Au total cinq hectares ont été sélectionnés (3 en Uno, 1 en Orangozinho et 1 en Formosa). Cette activité doit être réalisée selon les résultats d'étude et propositions des plans d'aménagements à réaliser par un cabinet conseil. Le taux d'exécution technique est de 0%.

#### **A110406 Assurer la supervision des travaux par IGR**

Au titre de cette activité, une mission d'accompagnement a été réalisée avec DGRH pour en savoir plus sur le fonctionnement du système photovoltaïque mis en place dans les périmètres maraîchers de Mansane et Timbo du secteur de Catió. Le taux d'exécution physique est estimé à 25% par rapport au PTBA 2023.

### **2.1.2 Sous-composante A2 : Exploitation des sites et développement des activités complémentaires**

L'objectif est de renforcer les capacités techniques et institutionnelles des partenaires et prestataires de services.

Pour atteindre les objectifs visés, les activités programmées et réalisées au cours de l'exercice (janvier-décembre) 2023, sont les suivantes :

#### **A210101 Établir convention avec INPA**

L'INPA est responsable du renouvellement constant du matériel génétique par la fourniture de semences de base aux opérateurs semenciers et la conservation des germoplasmes. Il fournit aux services de vulgarisation et aux producteurs les connaissances technologiques avec comme supports des fiches techniques mises à jour et procède aux démonstrations et à la formation des relais communautaires (multiplicateurs de semences).

Le retard dans la signature de la convention entre l'INPA et le PADES est dû au manque de régularisation des pièces justificatives de dépenses effectuées en 2022 par la direction centrale de l'INPA. Vu la nécessité de procéder à la réalisation des activités jugées clés, le fonds a été accordé directement aux centres où seront menées les activités de production de semences de riz à Caboxanque et de soutenir le début de la production de semences horticoles à Coli. Ainsi, il y a eu le retard de la part de l'INPA centrale par rapport à l'ouverture des comptes bancaires à ces deux centres (Caboxanque et Coli), dont le projet s'est engagé à débloquer la première tranche de 30% du fonds de convention pour garantir la production des semences de riz pour les sites qui seront réhabilités en 2024, principalement sur les îles Bijagós. Le taux d'exécution technique pour cette année est de 100%.

#### **A210102 Produire les semences de riz de base**

Comme déjà mentionné, l'accord avec l'INPA a été signé en septembre 2023, le paiement pour la production de 10 tonnes de semences de riz a été réalisé, dont 4 tonnes de semences de riz de mangrove sont produites dans la rizière du centre de Caboxanque et 6 tonnes de semences de bas-fond dans le périmètre du centre de Contuboeil. Le taux de réalisation de cette activité est de 30%.

Cette activité consiste à : (i) faire des suivi et contrôle des champ en vue de s'assurer que l'itinéraire technique adéquat de production de semence est appliqué ; (ii) suivre/superviser les activités de valorisation des sites rizicoles et maraîchers aménagés ; (iii) appuyer les producteurs en conseils en exploitation et ; (iv) suivre les différentes phases clefs de développement de la plante, dès la préparation des champs : pépinière, repiquage, phase de croissance végétative, phase de florescence et formation des panicules et récolte). Cette activité est sous la responsabilité de l'Agronome de l'UCP. Des missions de suivi/supervision se réaliseront à des phases clefs de développement des plantes.

Au cours de cette année, 1 mission de livraison des kits covid 2019 aux centres de santé régionaux de la zone d'intervention de projet, 4 missions de suivi et conseil aux agriculteurs a été effectuée à Bolama, Tite, Empada, Bedanda et Catió pour surveiller les périmètres maraichers et apporter un appui technique aux productrices, 3 missions de formation, 2 missions de suivi d'études ont été réalisées, 2 missions de suivi des activités de la DGAENF, 1 mission de suivi des activités de l'AMAE, 1 mission de vérification a été également effectuée à Coli pour prendre connaissance des préparatifs du champ de production de semences horticoles, pour la production de la saison des pluies.

Début décembre, comme toujours, l'agronome a effectué 1 mission de formation et de collecte de données pour calculer le rendement carré de la production rizicole en 2023 dans toutes les bolanhas soutenues par le projet. Le taux de réalisation de cette activité est de 100% .

#### **A21030101 Acheter les semences de riz de mangrove**

Compte tenu du retard accusé dans la signature des conventions avec les partenaires de mise en œuvre cette activité n'a pas eu lieu tenant en compte aussi de non réalisation d'études socioéconomique et plan de gestion territoriale par les ONG. Le taux de réalisation de cette activité est de 0% .

### **Volet A23 : Appui à la structuration des OP et à la plateforme nationale**

L'objectif est de renforcer les capacités à la structuration des OP et des Plateforme nationale. Le PADES travaillera à l'émergence de l'organisations de bases fortes, dont les membres sont informés et participent à la vie de leur organisation en s'acquittant de leurs cotisations, en participant aux réunions. Les membres des OPB devront être informés sur la gestion des fonds et exiger l'accès à l'information.

Les activités programmées du janvier à décembre 2022 sont les suivantes :

#### **A230105 Renforcer les capacités des OPB (AU, CGB)**

L'activité vise à renforcer les capacités des membres des OPB (AU, CGB et CGP) en vue d'assurer son autonomisation dans la gestion des acquis mises à leur disposition. Le but sera d'appuyer les ONG afin d'amener des actions de sensibilisation et de formation auprès de l'organisation de base en fonction de leurs contrats et des besoins de chaque organisation et secteur. Concernant la formation on souligne que la Fédération KAFO en partenariat avec le PADES a réalisé le renforcement des capacités sur l'agriculture durable et résiliente au climat et les statistiques agricoles pour les animateurs et les femmes membres de comité de gestion des périmètres maraichers des secteurs de Catió et Bedanda de la région de Tombali. La formation compte avec 14 participants, dont 4 femmes et 4 jeunes (tous sexes confondus). La méthodologie utilisée pour la formation des participants se repose sur deux parties : (i) la partie théorique focalisant sur *(a) le changement climatique : le concept, les causes, les effets sur le sol, l'eau et*

*le climat, (b) les principaux défis mondiaux en matière de changement climatique et, (c) les principaux défis du pays en matière de changement climatique, en particulier dans l'agriculture familiale ; (ii) la partie pratique porte sur : (a) le concept et importance d'agroécologie (b) le calendrier horticoles, (c) l'aménagement physique des périmètres horticoles (aménagement des parcelles collectives et construction de planches individuels), (d) identification et sélection de variétés exotiques et climato-résilientes (légumes à fruits, racines et tubercules), (e) les techniques de rotation des cultures, (f) le contrôle phytosanitaire (contrôle et prévention des ravageurs et des maladies, (g) les techniques de production de biopesticides et biofertilisants, (h) les techniques horticoles pendant la saison des pluies, (i) l'intégration d'espèces agroforestières dans les périmètres horticoles, (j) la production et vulgarisation de clôtures vivantes, (k) la commercialisation, (l) la logistique du marché, (m) la conservation, (n) la transformation et consommation de légumes, (o) les techniques et outils de collecte et de production de données sur la campagne horticole (évaluation de la production et de la productivité et, (p) le rendement par parcelles et parterres, etc. La formation a une durée de 4 jours permettant les participants de bien acquérir des connaissances en la matière. Le taux d'exécution physique peut être estimé à 100% pour l'exercice 2023.*

#### **A230204 Appuyer les émissions radios**

Dans le processus de la mise en œuvre des stratégies d'information, d'éducation et de communication (IEC) et de visibilité du projet, le PADES a signé 3 conventions avec 3 radios communautaires en septembre 2023 pour une période d'un an, c'est-à-dire, jusqu'au septembre 2024. Les radios communautaires sont engagés dans la sensibilisation des communautés rurales sur l'entretien des acquis octroyés par le PADES. Les sensibilisations sont étendues vers les différents thèmes ci-dessous présentés :

- ✓ 14 programmes ont été diffusés sur la technique de production maraichère et rizicole ;
- ✓ 03 sorties de communiqués ;
- ✓ 11 entretiens/interviews avec les responsables de composantes ;
- ✓ 08 suivis de missions réalisées au niveau de terrain ;
- ✓ 04 débats réalisés au niveau des radios par les techniciens et les superviseurs/animateurs des ONG ;
- ✓ 02 magazines ont été produites pour la sensibilisation des bénéficiaires.

Au total 42 différents thèmes ont été réalisés au cours d'exercice 2023 comme il est indiqué dans le tableau 10 en annexe. Le taux d'exécution physique est de 100% pour le PTBA 2023.

#### **A230208 Tenir rencontres avec les partenaires techniques et prestataires de services**

Afin de contrôler l'avancement des activités sur le terrain, l'UCP a dans son plan de travail annuel d'organiser des réunions de concertation avec les partenaires techniques d'exécution du projet (ONG, DRA). Pour cette année, 2 ateliers ont été organisés pour discuter des modalités de signature des conventions. Par ailleurs, 3 réunions ordinaires ont eu lieu entre l'unité de coordination et les partenaires de mise en œuvre en vue de coordonner les synergies pour améliorer le travail et par conséquent atteindre les résultats recommandés dans la convention signée en 2023. Le taux d'exécution pour le semestre est de 129%.

### 2.1.1.2. Volet A24 : Renforcement des capacités des partenaires de mise en œuvre

L'objectif est de renforcer les capacités des partenaires et prestataire de services en matière logistique et capacitations techniques des ressources humaines. Pour atteindre cet objectif les activités suivantes sont réalisées.

#### **A240101 Signer les conventions avec les Directions régionales pour l'appui conseil**

Au cours de ce PTBA, le PADES a signé en septembre 2023 pour une période d'un an, c'est-à-dire, jusqu'au septembre 2024 des conventions de partenariat avec les Directions Régionales de l'Agriculture de 3 régions de la ZIP à savoir : la Direction Régionale de l'Agriculture de Quínara, la Direction Régionale de l'Agriculture de Tombali et la Direction Régionale de l'Agriculture de Bolama/Bijagós. Ces Directions Régionales de l'Agriculture ont comme activités toutes ce qui concernent l'animation, le suivi, le contrôle et appui-conseils des activités menées dans leur zone respective, dont les activités objet de convention déjà signée se repose sur : (i) *soutenir les facteurs de production et d'intrants auprès des bénéficiaires*; (ii) *assurer la production de semences par l'INPA et son réseau des multiplicateurs de semences* ; (iii) *renforcer les capacités des partenaires* ; (v) *suivre les réhabilitation des pistes rurales et des aménagements hydroagricoles* ; (vi) *entre autres activités mises sur pied*. En effet, ces directions régionales ont réalisé au total 10 missions de suivi, de conseil et d'accompagnement des producteurs en matière de prévention des ravageurs et maladies, de construction des planches des périmètres maraichers et, ont également dispensé des formations relatives aux techniques et pratiques culturelles des différentes communautés. Le taux de réalisation de cette activité est de 100% pour le PTBA 2023.

#### **A240209 Suivre des activités de la convention par l'UCP**

À part le suivi par l'INPA, l'UCP doit réaliser des missions de suivi et contrôle des activités objet de la Convention concernant la production de semences de riz, installation de champs de démonstration, et entre autres, sous la supervision de l'INPA. En effet, vu la nécessité de contrôler et de suivre les activités mises sur pied par le projet dans sa zone d'intervention, l'équipe de l'UCP, le Coordonnateur et l'agronome du projet se sont rendus à Bafatá, notamment à Camposa et Contuboel pour suivre l'évolution de la production et visiter le champ de production de riz pour laquelle les techniques du système rizicole intensif (SRI) ont été appliqués. Le taux d'exécution technique est estimé à 25% pour le PTBA 2023.

#### **A240304 Assurer le suivi/supervision du projet par les Directions Centrales**

Il s'agit d'organiser des missions au moins une (1) par trimestre par les Directions centrales des ministères concernés (les directeurs généraux de MADR) en vue d'apprécier les réalisations et vérifier l'état d'avancement des activités sur le terrain en cours ou achevées. En effet, le Directeur Général de l'Agriculture et parmi d'autres Directeurs centraux du Ministère de l'Agriculture et Développement Rural ont réalisé une mission de supervision relative à la réception définitive de piste rurale, notamment, R7 Catió (Timbo 1) - Gantonaz (31,1 km). Par ailleurs, une autre mission conjointe a été effectuée dans le secteur de Bolama par le DGA, le Directeur de GAPLA et l'Agronome en vue de suivre et d'accompagner les actions du PADES dans ce secteur. Le taux d'exécution physique de l'activité est estimé à 50% pour le PTBA 2023.

## **2.2 Composante B : Appui à la valorisation des production et accès au marché**

La composante B a pour objectif d'appuyer la valorisation des produits phares du projet et leur acheminement vers les marchés locaux et nationaux. La sous-composante B1 financera la promotion des métiers connexes et la valorisation post-récolte. La sous-composante B2 financera la construction et la réhabilitation de pistes rurales.

### **2.2.1 Sous-composante B1 : Promotion de métiers connexes et d'activités de valorisation post-récolte**

L'effet attendu de cette sous-composante vise (i) faciliter la consolidation d'un entrepreneuriat rural dans les chaînes de valeurs, offrant aux bénéficiaires du Projet des services d'approvisionnement en intrants et de mécanisation, et (ii) l'émergence d'opérateurs investis dans le traitement post récolte du riz et la mise sur le marché des excédents de production.

#### **2.2.2.1 Volet B11 : Appui à la valorisation des produits**

En 2021 le projet prévoit l'appui à l'émergence et le financement d'initiatives entrepreneuriales visant le traitement-post récolte du riz, la prestation de services à l'endroit des producteurs et la transformation des produits d'origine animale.

Pour la mise en route de ce volet, les activités suivantes sont prévues et réalisées :

#### **B110212 Assurer l'appui aux achats locaux de riz**

L'achat des surplus agricoles (riz blanc) des producteurs travaillant avec le PADES pour l'approvisionnement des cantines scolaires gérées par le PAM a atteint un total de 139,450 tonnes contre 155,00 tonnes prévus. Ceci est très important vu que les produits acquis au sein des producteurs les facilitent en termes de rémunération pour couvrir leurs besoins. Actuellement, plus de 150 producteurs qui ont vendu leurs produits ont vu une amélioration de leur vie communautaire en assurant le frais scolaire de leurs enfants et des autres besoins familiales. Ainsi, par cette collaboration un reliquat a été accordé pour l'achat de 15,550 tonnes de patate douce produite par les producteurs à Timbo, dont la majorité sont les femmes. Le taux d'exécution physique pour le PTBA 2023 est autour de 100%.

### **2.2.2 Sous-composante B2 : Construction et réhabilitation de pistes rurales**

L'effet attendu de cette sous-composante est l'amélioration de la mobilité des personnes et la mise en marché des produits de manière durable, dont il s'agit de la réhabilitation de pistes rurales pour desservir les zones d'intervention du projet.

#### **2.2.2.2 Volet B21 : Réhabilitation de pistes rurales**

En 2021 le projet a entamé la réhabilitation d'un axe linéaire de 31,1 km des pistes rurales sur le financement OFID, dont la réception provisoire a été réalisée en 2022, il s'agit de tronçon R7 Catió (Timbo 1) - Gantonaz.

Pour la mise en route de ce volet, les activités suivantes sont prévues et réalisées :

#### **B210101 Signer convention avec la DGIT**

Une convention de collaboration a été signée entre le PADES et la Direction Générale d'Infrastructures de Transport (DGIT). Dans ce cadre de partenariat la DGIT a participé à la réception définitive de piste R7 Catió (Timbo 1)-Gantonaz et dans l'élaboration du DAO pour la réhabilitation de 19,4 km de pistes rurales dans le secteur de Bedanda, région de Tombali. Elle a réalisé des missions d'identification des nouveaux tronçons. Les rapports de ces missions sont disponibles. Elle a appuyé le projet dans l'élaboration des termes de références pour l'acquisition du ferry et réhabilitation des ports d'embarquement de Formosa et Uno des îles Bijagós. Le taux d'exécution physique pour la période est estimé à 100%.

#### **B210102 Conduire études techniques APD et d'Impact Environnemental de 15 km**

Après l'avis de non objection des Termes de références par le FIDA, l'UCP a lancé un appel de manifestation d'intérêt pour conduire l'études. Cinq cabinets ont soumis leurs propositions de candidature, dont quatre ont été retenues après l'évaluation. Le rapport a été envoyé au FIDA pour l'avis de non-objection. Le taux d'exécution technique pour la période est estimé à 10% pour le PTBA 2023.

#### **B210103 Contractualiser le Cabinet de contrôle des travaux**

Après l'avis de non objection des Termes de références par le FIDA, l'UCP a lancé un appel de manifestation d'intérêt pour conduire l'études. Cinq cabinets ont soumis leurs propositions de candidature, dont 4 ont été retenues après l'évaluation. Le rapport a été envoyé au FIDA pour l'avis de non objection. Le taux d'exécution technique est estimé à 10% pour la PTBA 2023.

#### **B210104 Réaliser les travaux des pistes**

La DGIT a appuyé l'UCP du projet dans l'élaboration du DAO pour la réhabilitation de 19,4 km de pistes rurales. Un appel d'offre international a été lancé et trois entreprises ont soumis leurs propositions technique et financière. Le rapport d'évaluation a été envoyé au FIDA pour l'avis de non objection, dont le taux d'exécution physique est estimé à 10% de réalisations.

#### **B210203 Acquérir des bateaux de 16 mètres capacités de 20 tonnes**

Un appel d'offre international a été lancé et deux entreprises ont soumis leurs offres. Le FIDA a donné son avis au rapport d'évaluation et l'UCP a notifié l'entreprise AKIL TELECOM pour négociation et la signature du contrat. Le taux d'exécution technique est estimé à 20% pour avoir signé le contrat, dont 30% de la première tranche de décaissement est réalisé à faveur de l'entreprise. Le taux d'exécution physique est estimé à 20% de réalisations pour le PTOA 2023.

#### **B210204 Acquérir des bateaux de 20 mètres capacités de 40 tonnes**

Un appel d'offre international a été lancé et deux entreprises ont soumis leurs offres. Le FIDA a donné son avis au rapport d'évaluation et l'UCP a notifié l'entreprise AKIL TELECOM pour négociation et la signature du contrat. Le taux d'exécution technique est estimé à 20% pour avoir signé le contrat, dont 30% de la première tranche de décaissement est réalisé à faveur de l'entreprise. Le taux d'exécution physique est estimé à 20% de réalisations pour le PTOA 2023.

## **2.3 Composante C : Coordination et Renforcement Institutionnel**

Cette composante vise à mettre en place le dispositif opérationnel du PADES pour assurer la programmation, la mise en œuvre des activités et son suivi-évaluation afin de garantir l'atteinte des résultats, effets et impacts du projet sur les bénéficiaires dans les délais attendus et dans les zones ciblées.

### **2.3.1 Sous-composante C1 : Coordination et suivi-évaluation**

L'objectif de cette sous-composante est de mettre en place un système effectif de planification, gestion et évaluation participatives dans une démarche de partenariat local capable de mener à bien un développement durable.

#### **2.3.1.1 Volet C12 : Coordination et suivi-évaluation**

L'objectif est de mesurer l'état d'avancement de l'exécution technique et financière des activités du projet.

Pour atteindre les objectifs de ce volet, les activités ci-dessous sont réalisées :

#### **C120102 Organiser les sessions du Comité de Pilotage du Projet**

Le Comité de Pilotage (CP) assure l'orientation stratégique, l'adaptation de plan de travail et budget annuel, la validation des actions à mettre en œuvre, de rapport principal d'exécution technique et financière et de suivi-évaluation. Une session du Comité de Pilotage est prévue en décembre pour examiner et approuver le projet sur son Plan de Travail et de Budget Annuel (PTBA), ainsi que son rapport principal d'activités du PADES 2024. A cet effet, le PTBA 2024 a été élaboré a été ensuite validé par le comité de pilotage lors de réalisation de la réunion magne tenue en le 31 janvier 2024 auquel ont participé environ 33 personnes, parmi eux les membres du Comité de Pilotage et les invités. Le taux d'exécution physique est estimé à 100% de réalisation.

#### **C120107 Suivre/superviser les activités par l'UCP**

Cette activité permet à l'équipe technique et au coordinateur du Projet de suivre et superviser des travaux sur le terrain. À cet effet, deux missions de terrain ont été effectuées au cours de premier semestre : (i) mission pour la réception définitive de réhabilitation de piste rurale d'un linéaire de 31,1 km, notamment R7 Catió (Timbo 1)-Gantonaz et ; (ii) mission pour le suivi d'avancement des travaux relatifs à construction de deux forages des périmètres horticoles dans le secteur de Catió (Manse et Timbo 1) contenant 2 ha.

Concernant les missions de réception définitive de réhabilitation de piste rurale d'un linéaire de 31,1 km, notamment R7 Catió (Timbo 1) - Gantonaz qui vise à vérifier en profondeur les travaux réalisés et en discuter avec l'Entreprise INERTIVIAS s'il y aura quelque chose qu'il faut corriger. Concernant la mission de suivi d'avancement des travaux relatifs à la construction de ces forages, la mission a comme tâches pour en savoir plus si la construction des forages est conforme le cahier de charge établi à cet effet entre les parties. Le taux d'exécution physique est de 50% pour le PTBA 2023.

**C120204 Assurer l'appui d'assistant technique international au service de suivi et évaluation**

Dans le but d'assurer un suivi rapproché de ses bénéficiaires et un bon déroulement des activités sur le terrain, le PADES a sollicité les consultants pour la conception d'un système de S&E et l'actualisation de manuel de suivi-évaluation. Il faut se rappeler qu'auparavant le PADES utilisé le logiciel Easy Data qui a migré vers la plateforme web qui est la RUCHE. La RUCHE est un système interactif et collaboratif permettant d'acquérir et de traiter les données collectées sur le terrain par les partenaires d'exécution et de mise en œuvre en utilisant le YAMBÉ sous forme des fiches pour la collecte des données. À cet effet s'est tenu à Buba un atelier de formation sur « l'utilisation et l'exploitation du système informatisé de suivi-évaluation » qui a débuté du lundi 04 au Samedi 09 septembre 2023 pour l'équipe de PADES et du lundi 11 au samedi 16 septembre cette fois-ci avec le Programme PADES-REDE en vue de présenter le fonctionnement global du système et d'initier les utilisateurs et administrateurs. Lors de cet atelier, il a été présenté le manuel de suivi-évaluation actualisé de PADES. Les modules de formations ont été accomplis par les participants durant les séances de travail avec les équipes de suivi-évaluation. Le taux d'exécution pour l'exercice 2023 est de 100% concernant la signature des contrats établis entre les parties.

**C120202 Assurer l'Assistant Technique International en gestion financière**

En vue de renforcer la capacité de l'équipe administrative et financière (en gestion financière), en particulier et de l'UCP en général, la contractualisation d'un assistant technique en gestion financière est envisagée. En effet, l'ATI a assisté l'équipe administrative et de la gestion financière à préparer et réaliser l'audit comptable du projet pour l'exercice 2022. Le taux d'exécution physique de cette activité est de 100% pour le PTBA en exercice.

**C120204 Assurer l'Assistant Technique International en gestion de Bdd**

Le logiciel TOM2PRO contient une base de données conçue pour la gestion des données financières du projet. La maîtrise de ce logiciel par la RAF et le Comptable est toujours bénéfique afin de produire dans les délais les états financiers du PADES. Dans la période d'exercice du PTBA 2023, des prestations de service à distance et sur place ont été réalisées relatives à l'installation et configuration et/ou le paramétrage de la base de données de nouveau poste d'utilisateur, ainsi que la configuration des clés USB du logiciel Tom2Pro. En outre, le paramétrage du logiciel Tom2Pro a été réalisé concernant le nouveau modèle de rapport financier établi par le FIDA. Le taux d'exécution physique de cette activité est de 100% pour le PTBA 2023.

**C120206 Assurer l'appui d'Assistant Juridique du PADES**

En vue de résoudre des problèmes éventuels de type juridique pouvant causer le dysfonctionnement de l'UCP en particulier et du PADES en général, la contractualisation d'un cabinet juridique est requise. L'objectif est d'assister le projet dans la résolution des problèmes d'ordre judiciaire. Néanmoins, il faut souligner qu'au cours de cet exercice aucun cas du domaine judiciaire n'a été enregistré par le projet. Le taux d'exécution physique relatif au contrat établi entre le cabinet et le PADES est autour de 100% pour le PTBA.

**C120208 Assurer l'Assistant Technique International pour l'UCP**

Il s'agit ici de redéfinir la stratégie d'assistance technique internationale pour appuyer l'UCP dans les stratégies de sortie vers la clôture et l'achèvement du projet en incluant : i) le renforcement de la capacité en définissant des itinéraires techniques agricoles ; ii) garantir des méthodes



techniquement adéquates de contrôle de la production ; iii) définir un système de collecte cartographique permettant le suivi des interventions du projet et de leurs impacts (sociaux, environnementaux et économiques) ; iv) assurer une capacité de collecte de données fiables et préparer les instruments pour l'évaluation finale du projet ; etc.). En effet, le consultant contractualisé pour la réalisation de cette activité est maintenant consultant (point focal) du FIDA pour la Guinée-Bissau. Il devrait dispenser une formation aux techniciens des DRA et ONG sur l'itinéraire technique agricoles et la collecte de données pour la réalisation de carré de rendement rizicole. Pour la période, la réalisation de cette activité n'a pas eu lieu. Le taux d'exécution physique est estimé à 0% pour la période.

### 2.3.1.2 Volet C13 : Communication et gestion des savoirs

L'objectif de ce volet vise à mettre en place les procédures, les règles et les normes de gestion du projet qui sont des savoirs consignés dans des documents du projet. Les leçons apprises seront structurées autour de différentes étapes de gestion de savoirs pour constituer une feuille de route à suivre pour améliorer la gestion du savoir au sein du projet.

Pour atteindre les objectifs de ce volet, les activités ci-dessous sont réalisées :

#### **C130101 Assurer l'appui d'une assistance technique en communication**

En vue de renforcer la capacité du Système de Suivi-Évaluation, le recrutement d'une Assistante Technique en Communication est requis depuis 2021. En effet, l'Assistante Technique en Communication est recrutée et elle a appuyé le PADES sur la stratégie qui intègre plusieurs acteurs de mise en œuvre qui sont à la fois producteurs et utilisateurs de savoirs générés par le projet, dont il s'agit de : (a) la collecte d'images et de vidéos des travaux de préparation du sol, depuis la pépinière jusqu'à la récolte de riz ; (b) la capture des témoins parmi les populations bénéficiaires et ; (c) la production du première bulletin d'information du PADES. On souligne qu'en ce moment, des images et deux vidéos ont été produites relatives aux bonnes pratiques agricoles, c'est-à-dire, (i) la lutte contre les ravageurs avec les méthodes écologiques et (ii) le compostage ou la fertilisation du sol avec des méthodes traditionnelles/biologiques relatives aux périmètres maraichers. En outre, deux autres vidéos ont été produites liées à la capitalisation de savoirs, (i) l'autonomisation des agriculteurs, à travers leur environnement ainsi que leurs pratiques organisationnelles et (ii) le transfert de savoir-faire endogène sur la technique de construction/réhabilitation, ainsi que la fermeture de bras de rivière des bolanhas de mangrove type traditionnelles. Par ailleurs, cette collaboration n'a pas pris fin car la personne recrutée n'a pas eu de temps de continuer à travailler avec le PADES car elle a d'autres engagement. Néanmoins, une autre collaboration avec un consultant international est établie relative à deux projets PADES/REDE dont beaucoup des photos, vidéos et interviews avec les bénéficiaires sont postées dans la page Facebook du programme FIDA en Guinée-Bissau. Le taux d'exécution technique est estimé à 40% pour l'exercice 2023.

#### **C130202 Réaliser de films sur les réalisations de projets**

Il s'agit d'établir une collaboration avec la presse vidéo et animation, gestion des médias sociaux et stock/bibliothèque pour en faire une production sur la gestion de connaissances. À cet effet, il s'avère nécessaire de produire des films ou vidéos en collaboration avec des experts en communication et ainsi de signer des conventions avec la télévision et les radios. En ce terme, un producteur des vidéos a été recruté par le PADES depuis 2021 avec contrat renouvelé chaque année afin de réaliser des films concernant les activités menées par le Projet. À cet effet, quatre vidéos ont été produites par le technicien en collaboration avec l'assistante en communication

lors des missions de terrain effectuées : (i) le bio compostage, c'est-à-dire le compostage avec des méthodes traditionnelles dans les périmètres horticoles ; (ii) traitement naturel avec des feuilles de plantes NEEM, c'est-à-dire, la lutte antiparasitaire avec des méthodes écologiques ; (iii) l'autonomisation des agriculteurs, à travers de leur environnement et leurs pratiques organisationnelles et ; (ii) le transfert de savoir-faire endogène « On the job training » sur la technique de construction/réhabilitation des rizières/bolanhas de mangrove type traditionnel. Sur cette base, une étude de cas a été effectuée par le PADES en 2023 concernant la technique de construction et/ou la réhabilitation, ainsi la fermeture de bras de rivière des rizières de mangrove type traditionnelle. Le taux d'exécution physique est estimé à 40% pour l'exercice 2023.

#### **C130203 Faire reportage photo sur les réalisations de projet**

Il s'agit d'établir une collaboration avec la presse vidéo et animation, gestion des médias sociaux et stock/bibliothèque pour en faire une production sur des gestions de connaissances. En effet, la production d'une banque des images sur les activités du PADES et de capitalisation de savoirs consignés sont réalisés, dont elles font objet de diffusion dans le site web du PADES et/ou partage d'informations pour la gestion de connaissances du projet en 2023. Le consultant en communication a réalisé quelques reportage photos que sont postées dans le Facebook de deux projets (PADES et REDE). Le taux d'exécution physique est estimé à 40% pour l'exercice 2023.

#### **C130205 Diffuser les activités du projet et des leçons apprises à travers les radios communautaires et TV nationale**

L'activité prévoit la recherche appliquée à travers des partenariats avec les ONG, Universités et d'autres institutions étatiques ou privés. Elle établira des conventions avec les radios, partenariat avec des universités et des écoles de formation agricole, exemple du Centre d'Enseignement et de Formation Agricoles (CEFA - Saint Isidore Lavrador) à Buba. En effet, des conventions ont été établies entre les radios communautaires et le PADES en vue de diffuser les informations concernant la valorisation des infrastructures mises à disposition des bénéficiaires. Dans ces radios, les interviews, débats y compris des leçons apprises sont organisés pour faire comprendre la politique du Projet au profit des bénéficiaires et au grand public par des programmes et émissions radiophoniques diffusées à cet effet. Il s'agit des radios Papagaio à Buba, Esperança à Bolama et Voz de Tombali à Catió. Il s'en découle des événements suivants : (i) *la diffusion d'informations relatives la réalisation de la réunion du Comité de Pilotage qui a eu lieu le 02 février 2023 ; (iv) la réception définitive de d'un axe linéaire de 31,1 km de piste rurale en la présence du DGA, DGIT et des Directeurs Généraux du Ministère de l'Agriculture et du Développement Agricole. D'autres différents programmes ont eu lieu lors de réalisation de (i) 14 programmes ont été diffusés sur la technique de production maraichère et rizicole ; (ii) 11 entretiens/interviews avec les responsables de composantes et ; (iii) 04 débats réalisés au niveau des radios par les techniciens et les superviseurs/animateurs des ONG ; etc.* Le taux d'exécution pour le PTBA est autour de 40%.

#### **2.3.1.3 Volet C15 : Étude thématique**

Ce volet permet de réaliser des enquêtes annuelles pour mesurer des résultats (EAR) et faire des collectes de données quantitatives et qualitatives à l'aide des outils élaborés par le service suivi-évaluation en vue de disposer de données pour apprécier l'avancement du projet.

Pour atteindre les objectifs de ce volet, les activités ci-dessous sont réalisées :

### **C150103 Réaliser l'enquête annuelle sur les résultats**

Pour cette activité, il s'agit de réaliser chaque année, une enquête annuelle sur les résultats auprès d'un échantillon représentatif des bénéficiaires pour avoir leur appréciation qualitative des résultats que la mise en œuvre des activités du projet leur ont permis d'atteindre. À cet effet, le lancement de processus de passation de marché a été réalisé et le concours a été annulé car le cabinet le moins disant n'a pas de condition de réaliser cette étude. Le processus est repris encore dont le préparatif pour le lancement de ce concours est entamé et se fera au premier trimestre de 2024. Le taux d'exécution physique est autour de 15% pour l'exercice du PTBA 2023.

### **C150201 Organiser les missions diverses du terrain de suivi-évaluation**

Cette activité vise à assurer les missions de terrain du S&E pour le suivi effectif des activités menées dans les différents secteurs de la zone d'intervention du projet. À cet effet, le service de suivi-évaluation devrait effectuer une mission de terrain concernant la vérification de la tenue de registre des OPB et la mise à jour des données pour la campagne 2022/2023, mais après la réalisation d'atelier régional d'élaboration du PTBA 2024, les OPB seront en mesure d'introduire les données issues de cette présentation dans les cahiers de registre. On souligne que la mise à jour de ces données dans le registre porte sur les données produites par les agriculteurs eux-mêmes et qui sont traitées par le service de suivi et évaluation pour être partager avec ceux-ci. On remarque qu'une mission a été réalisée concernant la sensibilisation des membres de Fédération des Agriculteurs (FA) relative à la subvention des enquêteurs de prix de marchés des produits agricoles. Le taux d'exécution pour le PTBA 2023 est estimé à 50%.

### **C150203 Organiser les missions de supervision conjointe Gouv-FIDA**

Une mission de supervision est entreprise par le Gouvernement de Guinée-Bissau et le FIDA réalisée du 25 septembre au 20 octobre 2023 relative au programme FIDA en Guinée-Bissau. La mission conjointe a été entamée par les visites d'abord du Ministre de la tutelle avec leurs directions générales concernées et parmi d'autres Ministères, tel que les Finances, Transport et entre autres. Après les visites sont poursuivies dans les régions d'intervention des projets avec les visites de courtoisie aux Gouverneurs et Administrateurs des régions et secteurs respectivement. Les visites des terrains sont aussi organisées et réalisées, ainsi que des réunions avec les staffs. L'objectif global de la mission était d'évaluer et de documenter la performance de l'exécution globale du projet et les résultats atteints à la date de la mission, la pertinence, l'efficacité et la durabilité des interventions du projet. D'une manière générale, il s'est agi de procéder à : (i) une analyse de l'efficacité de l'exécution du projet à travers d'un examen des résultats des actions engagées et de leurs coûts ; (ii) une analyse des effets générés par les investissements et la durabilité des bénéfiques du projet au niveau des OPB, des ménages, et de la gestion des infrastructures productives et économiques ; (iii) une évaluation de l'efficacité de l'exécution du projet ou du niveau d'atteinte des objectifs du projet ainsi que l'analyse des interrelations entre les composantes et documentation des résultats et impacts immédiats des interventions du projet ; (iv) une documentation des leçons apprises et l'identification des facteurs importants qui facilitent ou handicapent la mise en œuvre du projet ; (v) l'identification des innovations introduites, l'analyse et l'évaluation de leur pertinence et le niveau de réalisabilité et de diffusion ; (vi) l'appréciation des modalités et conditions de mise en œuvre du projet institutions partenaires ; (vi) l'analyse des perspectives et de la durabilité des réalisations du projet après son achèvement ; (vii) des recommandations pour assurer que toutes les conditions pour l'achèvement soit remplies. On souligne que la mission a été menée conjointement entre l'équipe du FIDA et de MADR, dont les visites étaient accompagnées par l'équipe représentant le Ministre et directeur général de l'Agriculture. A cet effet, la mission a

laissé le PADES 203 recommandations qui seront mises en exécution. Pour plus d'informations voire le rapport de mission de supervision entre le Gouvernement de la Guinée-Bissau et le FIDA. Le taux d'exécution pour l'exercice du PTBA est autour de 100%.

#### **C150301 Assurer les audits comptables et financiers**

Il s'agit dans cette activité de réaliser l'audit des comptes de PADES et de vérifier la conformité de la gestion avec les procédures définies dans le manuel y relatif. Il faut souligner que l'audit financier pour le compte 2022 a eu lieu au premier semestre 2023 et le rapport définitif est déjà envoyé au FIDA pour analyse et approbation. Le taux d'exécution physique pour l'exercice est autour de 100%.

#### **C150302 Assurer les frais de missions**

Il s'agit d'assurer les missions de l'administration de l'unité de coordination du projet. Pour la période allant de janvier au décembre, dont plusieurs missions ont été effectuées :

- ✓ une mission du comptable dans les trois (3) régions de la ZIP pour la vérification de pièces justificatives comptables des partenaires techniques et d'implémentation du projet (ONG) sur les fonds octroyés par le PADES ;
- ✓ une mission du Coordonnateur pour joindre l'équipe de mission d'appui aux projets programmes du FIDA en février 2023 ;
- ✓ une mission du coordonnateur à Bissau pour la réunion de conseil directif élargi organisée chaque année par le Ministère de l'Agriculture et Développement Rural.
- ✓ une mission d'équipe d'UCP/PADES à Bissau pour joindre la mission d'appui aux projets programme du FIDA en Guinée-Bissau réalisée en juillet 2023.
- ✓ et entre autres missions qui ne sont pas énumérées dans ce rapport.

Le taux d'exécution physique pour le PTBA 2023 est autour de 100%.

#### **2.3.1.4 Volet C16 : Formation et voyage d'échanges**

L'objectif de ce volet est de réaliser d'une part, le renforcement des capacités des agents de l'UCP à l'étranger sur des thématiques spécifiques dans des centres de formations spécialisés ou au cours des ateliers internationaux organisés à cet effet ; et d'autre part, d'organiser en interne des séances de formation adaptées à leurs postes respectifs. Ces formations seront complétées par des échanges d'expérience à l'international ou à l'intérieur du pays dans les projets similaires.

#### **C160101 Renforcer les capacités de l'UCP dans l'étranger**

Il s'agit à travers de cette activité d'élaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités du personnel et de former ou recycler des cadres du projet à l'étranger. À cet effet, une formation a été organisée au cours de premier semestre du février à mars 2023, dans le cadre de renforcement de capacités des techniciens des projets et cadres de ministère de l'agriculture, c'est-à-dire, agents d'exécution des projets et programmes, exemple de GAPLA. Le Bureau Africain pour le Suivi Évaluation (BASE) a organisé une formation intensive en suivi-évaluation du 20 février à 09 mars 2023 au Sénégal plus précisément à Saly Portudal au sein de l'Institut de Gestion des Carrières Professionnelles. Cette formation a pour objectif d'outiller les participants pour le meilleur suivi-évaluation permettant l'atteinte des objectifs des projets/programmes et

politiques. Ont pris à cette formation huit (08) participants venus de la République de Guinée-Bissau, de la République Centrafricaine et du Sénégal. Signalons également la représentation des ministères et des projets de ces trois intervenants dans le domaine du suivi-évaluation. Le tableau 11 en annexe donne les détails sur le nombre des participants dans la formation. Une autre formation a été organisée à Dakar pour l'équipe de passation de marché, dont le Coordonnateur du projet en fait partie. Le taux d'exécution physique pour le PTBA 2023 est autour de 50%.

#### **C160102 Renforcer les capacités de l'UCP dans le pays**

Cette activité vise à élaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités du personnel en vue de recycler au moins tous les cadres du projet in situ. Par ailleurs, plusieurs tentatives ont été menées pour faire participer les staffs du projet à des formations in situ qui pourront en bénéficier, mais non pas vu le jour. Néanmoins, on souligne que ceci est dû au manque du temps pour y participer. Le taux d'exécution physique pour le PTBA 2023 est autour de 0%.

#### **C160103 Former les acteurs (DRA, CDIT et ONG) impliqués en matière du suivi-évaluation**

Au cours de l'exercice 2023, le service suivi-évaluation devrait organiser des formations des partenaires techniques (DRA, CDIT et ONG) de mise en œuvre du Projet. Ces formations devraient être dispensées aux partenaires et seraient sur les thèmes suivants : (i) utilisation des différentes fiches de suivi-évaluation à travers d'application YAMBE et (ii) utilisation des fiches d'enquête annuelle sur les résultats. Vu le retard accusé dans le processus de former d'abord l'équipe du projet et ensuite les ONG, dont la formation a coïncidé avec la mission de supervision réalisée entre le septembre et octobre de 2023 n'a pas permis la réalisation de cette formation envisagée dans cette période. Le taux d'exécution physique pour le PTBA 2023 est de 0%.

### **2.3.2 Sous-composante C2 : Mise à échelles des CDIT**

La sous-composante C2 vise la mise à l'échelle du modèle des Comités de Développement Intégré des Tabancas (CDIT) afin de les ancrer dans la dynamique économique et entrepreneuriale de la zone du projet.

#### **2.3.2.1 Volet C21 : Amélioration et extension des CDIT**

L'objectif de ce volet est la mise à l'échelle des CDIT et OP qui passent nécessairement par la structuration de ces entités rurales qui jouent un rôle stratégique, organisateur de la vie communautaire et de soutien aux initiatives privées.

#### **C210107 Animer les centres d'alphabétisation fonctionnelle**

L'activité prévoit l'animation des centres d'alphabétisation fonctionnelle créés par le PADES. L'accord-cadre de collaboration signé entre la Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Éducation Non Formelle (DGAENF) et le PADES a pour objectif de « *former les facilitateurs des 14 centres d'alphabétisation fonctionnelle sur le manuel de deuxième et troisième niveau* ».

12 facilitateurs de différents centres d'alphabétisation ont été formés au mois d'août 2023. Une mission a été réalisée pour la direction générale d'alphabétisation dont le Directeur avec son staff qui a comme objectif de : (i) *suivre/superviser le fonctionnement des 14 centres d'alphabétisation fonctionnelle ; (ii) vérifier le respect du programme et normes de fonctionnement du processus de cursus de la part des facilitateurs ; (iii) accompagner les différentes sessions de cursus et d'en faire des corrections en cas erreurs commis dans ce processus par les facilitateurs ; (iv) identifier les difficultés qui ont eu les facilitateurs après la formation reçue durant le processus d'enseignement ; (v) suggérer les orientations en vue de corriger les failles ou difficultés rencontrées et ; (vii) effectuer le paiement de subvention des facilitateurs.* Dans les centres visités, les classes fonctionnent régulièrement à l'exception des centres dont les facilitateurs n'étaient pas sollicités pour assister à la formation dispensée par la DGAENF. Le taux d'exécution physique pour la période est de 100%.

#### **C210108 Signer convention avec DGAENF**

Au cours du PTBA 2023, une convention de partenariat entre la DGAENF et le PADES est signée pour développer le programme d'alphabétisation au profit des bénéficiaires du projet dans les régions de Quínara, Tombali et Bolama/Bijagós. Cet accord-cadre a pour objectif de confier à la Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Éducation Non Formelle (DGAENF) le suivi technique et pédagogique des centres de l'alphabétisation fonctionnelle crée par le PADES. En outre, elle se chargera de la production d'un rapport final de formation, de l'évaluation du programme d'alphabétisation et de la production de manuel de deuxième et troisième niveau. Les résultats attendus de cette convention sont les suivants : (i) *procéder au diagnostic et au critère de la sélection et de la formation des animateurs locaux dans les zones d'intervention du projet ; (ii) réaliser des missions mensuelles sur le terrain pour suivre et évaluer la formation et produire le rapport final d'évaluation de la formation ; (iii) élaborer un TdR pour chaque mission ; (iv) fournir la liste des personnes qui réaliseront les activités prévues dans cet accord-cadre de collaboration et ; (v) définir la période de chaque activité et le nombre de missions à effectuer par l'équipe de la DGAENF.* Il faut remarquer que l'équipe de la DGAENF a réalisé une mission de terrain dans 14 centres d'alphabétisation fonctionnelle pour suivre le fonctionnement des cours et ainsi que l'emploi du temps des facilitateurs selon le plan établi. Ces missions s'inscrivent également dans le cadre de l'encadrement des élèves en alphabétisation relative à l'assimilation du cursus et le paiement des facilitateurs. On souligne que les facilitateurs de 14 centres qui sont suivis dans les villages à savoir : Bedanda, Caboxanque, Guiledje, Catussam, Timbo 1, Gandua Estrada, Madina de Baixo, Biassa, Djabada Porto, Bissassema, Enxudé, Nova Sintra, São João, et Wato Mandinga ont été rémunérés. Le taux d'exécution physique relatif à la signature de convention pour le semestre et pour le PTBA est autour de 100%.

#### **C210109 Signer convention avec l'AMAE**

Cette activité vise à former et accompagner les femmes bénéficiaires du projet sur la caisse résilience et son importance pour la communauté. En effet, la convention entre l'AMAE et le PADES est signée dont elle vise à former et accompagner les bénéficiaires du projet surtout les femmes sur la caisse résilience et son importance pour la communauté. Ce partenariat a pour objectif de : (i) *mettre à la disposition de l'Association des femmes de l'activité économique*

(AMAE) les moyens financiers pour le paiement de perdiem de déplacement des techniciens dans le cadre de réalisation des tâches prévues ; (ii) apporter les appuis logistiques nécessaires pour la bonne exécution des activités prévues dans le cahier des charges et ; (iii) organiser des missions de terrain conjointes pour le suivi des activités de mise en œuvre du programme de formation sur la caisse résilience. À ce titre, l'AMAE : (i) a renforcé les connaissances et les compétences des productrices dans la gestion de leurs fonds en créant des caisses résiliences ; (ii) a augmenté la capacité des femmes à prendre des décisions au sein de leurs associations pour augmenter leur revenu ; (iv) a promu les nouvelles façons de penser et résoudre les problèmes financiers et ; (v) a appuyé les productrices à mieux s'organiser et gérer leurs revenus au quotidien dans leurs communautés à travers de mise en œuvre de caisse résilience. On note que la caisse résilience contient 3 axes importants : (i) le volet technique (renforcement de capacité) ; (ii) le volet social (la caisse de solidarité) et ; (iii) le volet financier (l'aspect économique). Sur l'aspect organisationnel, le groupe est composé de 25 à 30 personnes, dont 5 membres du comité de gestion de caisse et les 3 gardiens de la boîte à clefs, totalisant 8 membres et pouvant comprendre au moins 2 hommes, à condition qu'ils n'occupent pas le poste de président et trésorier. Comme recommandation, il a été précisé que les responsabilités d'un groupe ne doivent pas être confiées à une seule personne et que plus la décentralisation du pouvoir est grande, plus la participation et les avantages pour le groupe seront importants, de sorte qu'à l'avenir la responsabilité du rôle de président en assumant deux fonctions à même temps, ne soit pas la cause de conflits au sein de la communauté. L'équipe d'AMAE a animé et modéré les sessions dans une méthodologie interactive et objective dans les explications, en clarifiant les doutes des participants. Avec ceci, on peut conclure que la formation sur la caisse résilience dans toutes localités a été un succès, dont les femmes ont réalisé leur capacité permettant l'accumulation et la diversification du capital productif et des moyens de subsistance afin de mieux renforcer la résilience dans leurs communautés. A date, les différentes associations des femmes de caisse de résilience ont réussi à économiser d'argent pouvant les aider à surmonter leurs défis, il s'agit de : 19 171 900,00 F CFA pour les 12 villages de la ZIP. Le tableau 12 en annexe donne le détail relatif à l'épargne réalisé par les membres de caisse de résilience. La caisse résilience sera documenté plus en détail sur l'étude de cas qui va être élaboré par le projet. Le taux d'exécution physique relatif au partenariat établi est de 100% pour le PTBA 2023.

### **C210112 Appuyer à la réhabilitation des centres d'alphabétisation construits par les bénéficiaires**

Des centres d'alphabétisation ont été construits par les communautés de leurs propres initiatives pour s'acquérir des connaissances. Le PADES considérant importante cette activité et qu'elle se trouve dans sa zone d'intervention, a envisagé d'appuyer les centres d'alphabétisation, notamment (Wato Mandinga et Timbo 1) dans les petits matériels de construction, à savoir, zinc (tôle), ciment, portes, fenêtres, clous, etc. pour leurs finitions. On souligne que seul le centre d'alphabétisation de Wato Mandinga a été appuyé avec les matériaux pour sa finition. Il manque le centre de Timbo 1 qui n'a pas encore commencé à construire leur propre centre.

Il faut souligner que l'IGR du PADES a été accompagné par un technicien spécialiste du système solaire, dont ils ont effectué une mission dans les 14 centres d'alphabétisation de la zone d'intervention du projet pour connaître l'état de conservation des équipements installés et proposer des solutions correctives. La mission a recommandé l'acquisition et installation des équipements solaires dans cinq centres notamment à Gandua Estrada, Madina de Baixo, Biassa, Wato Mandinga et Nova Sintra. Le taux d'exécution pour la période allant de janvier à décembre est autour de 60%.

**C210115 Équiper les centres d'alphabétisation en tables bancs et bureaux pour le formateur**

Selon la recommandation de mission de supervision juin 2022, les centres d'alphabétisation doivent être équipés avec les tables bancs et bureau pour les alphabétisés et facilitateurs respectivement. En effet, le centre d'alphabétisation de Wato Mandinga a été équipé dans le délai accordé avec 24 tables bancs, d'un bureau et d'un tableau noire à travers de menuiserie VICTOR CAMALA trouvant dans la même zone du village considéré. Le taux d'exécution physique est autour de 100% pour l'exercice 2023.



### **III. ANALYSE DES RÉSULTATS ATTEINTS**

Le programme d'activité d'exercice de l'année 2023 a été pour l'essentiel recentré autour de mise en œuvre de la nouvelle approche d'intervention faire-faire conditionnée par la réalisation d'abord d'études socioéconomiques pour l'élaboration du plan de gestion territoriale par les ONG. Les études ici énoncées sont réalisées par les ONG KAFO et TINIGUENA à travers de contractualisation des consultants international et national dont les rapports ne sont pas encore disponibles.

De façon générale, le taux d'exécution technique des activités de toutes composantes confondues s'élève à 59,45% par rapport aux prévisions annuelles du PTBA 2023. De façon détaillée, le taux d'exécution technique des activités par composante se présente comme suit :

#### **❖ Composante A**

Le taux d'exécution technique des activités de la composante A est de 64,01% (A1 : 63,59% et A2 : 64,43%) par rapport aux prévisions annuelles relatives au PTBA 2023.

Ce taux peut être expliqué en tenant compte des conventions signées avec les différents partenaires de mise en œuvre, des institutions techniques d'État pour le suivi, supervision et l'accompagnement des activités du projet, ainsi que l'ingénierie sociale autour des acquis du PADES mises à disposition des bénéficiaires et, entre autres activités mises sur pied relatives à la composante.

#### **❖ Composante B**

Le taux d'exécution technique des activités de la composante B est de 50,26% (B1 : 60,53% et B2 : 40,00%) par rapport aux prévisions annuelles relatives au PTBA 2023.

Ce taux peut être expliqué par la signature des conventions avec DGIT et le Cabinet du contrôle des travaux, ainsi la réception définitive d'un axe linéaire de 31,1 km de piste rurale. En outre, l'acquisition de 3 embarcations (bateaux) pour les îles Bijagós transfert de 30% dont elles favoriseront la mobilité des personnes et biens entre les îles et vers la capitale Bissau.

#### **❖ Composante C**

Le taux d'exécution technique des activités de la composante C est autour de 64,08% (C1 : 55,31% et C2 : 72,86%) par rapport aux prévisions annuelles et par rapport au PTBA 2023.

On souligne que ce taux s'explique par la réalisation de quelques activités dont il s'agit de (i) la réalisation de la collecte de données pour le système du suivi-évaluation concernant le carré de rendement rizicole et maraicher, dont ces derniers en cours ; (ii) l'organisation des missions diverses du système de suivi-évaluation pour rendre compte des réalisations atteintes par le Projet ; (iii) la réalisation d'audit financier pour le compte de l'année 2022 ; (iv) l'organisation de la mission de supervision de Gouvernement et FIDA ; (v) la signature des accords-cadres entre la DGAENF et le PADES, ainsi que entre l'AMAE et le PADES et entre autres activités mises sur pied dans cette période.

#### **IV. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET SOLUTIONS PROPOSÉES**

Ci-dessous sont indiquées les principales difficultés rencontrées au cours de cette année du janvier au décembre 2023 :

- La nouvelle approche d'intervention faire-faire conditionnée par la réalisation d'études socioéconomique pour l'élaboration du plan de gestion territoriale par les ONG recommandée par la mission de supervision – juin 2022 ;
- Le retard accusé en raison du temps perdu dans la signature des conventions entre le PADES et les partenaires ONG de mise en œuvre du Projet relative à deux (2) ateliers organisés pour l'établissement d'une convention tripartie ;
- Le retard accusé dans l'organisation d'atelier qui a comme objectif d'entamer une discussion concernant la proposition financière des activités qui doivent être menées par les ONG partenaires au cours de huit (8) mois de l'année 2023 ;
- Le retard accusé du PPM depuis le lancement de processus de marchés jusqu'à soumission du rapport de commission d'évaluation pour son approbation par le FIDA et ;
- Entre autres facteurs en jeux.

#### **V. PERSPECTIVES**

L'attente est de continuer à travailler sur la sensibilisation et le renforcement des capacités des membres des structures créées pour la pérennité des investissements mises à leur disposition. Il est remarqué qu'il faut poursuivre avec l'alphabétisation des adultes au milieu rural pour renforcer leur capacité d'apprentissage sur les différentes thématiques d'actualités. Ceci dit, il faut insister dans la formation surtout des femmes en ce qui concerne la question des préjugés sur les stéréotypes de genre au sein de la communauté rurale, compte tenu du fait que les femmes en général sont plus discriminées. En ce terme, le PADES envisage organiser un forum sur le thème "Leadership des femmes", comme moyen de fournir aux femmes leaders dans la zone d'intervention du projet des moments de partage et de débats sur le leadership féminin et l'accès aux opportunités. En d'autres termes, faire en sorte que l'accent soit plus accentué sur le renforcement de capacités des femmes pour avoir une meilleure compréhension des acquis mises à leur disposition par le projet et surtout de leur appropriation. L'idée c'est de créer des coopératives par le biais des fédérations déjà créées par le PADES afin de les aider à pouvoir vendre leurs produits en groupe. Le projet espère pouvoir vraiment contribuer dans ce sens avec ses partenaires de mise en œuvre.

**2<sup>EME</sup> PARTIE**

**EXECUTION FINANCIERE  
JANVIER-DÉCEMBRE 2023**

Cette partie du rapport fait le point de l'exécution financière du Projet d'Appui au Développement Économique des Régions du Sud (PADES) pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023.

On souligne qu'après la révision effectuée au niveau du PTBA 2023, le budget annuel a été arrêté à la somme de **2 166 996 614,96 F CFA** après la prise en compte des recommandations de mission supervision du 25 septembre au 20 octobre 2023. Ce budget financé par quatre (4) bailleurs de fonds est réparti comme suit :

- État Bissau Guinéen	: 66 660 230,62 F CFA	3,08%
- FIDA	: 2 008 903 234,34 F CFA	92,70%
- OFID	: 75 054 750,00 F CFA	3,46%
- Bénéficiaires	: 16 378 400,00 F CFA	0,76%

Ce chapitre comprend :

- Les développements nécessaires et explicatifs concernant l'utilisation des fonds additionnel mis à la disposition du Projet.
- Des tableaux chiffrés montrant les réalisations constatées jusqu'au 31/12/2023, et les ratios significatifs.

Il s'articule autour des points suivants :

- La situation des décaissements pour la période couverte par ce rapport ;
- La situation de l'exécution budgétaire jusqu'au 31/12/2023 qui dégage les taux de réalisation au niveau de chaque rubrique budgétaire. L'analyse est effectuée par composante et par catégorie de dépenses ;
- La situation des comptes du Projet.

## VI. SITUATION DE L'EXÉCUTION DE LA PASSATION DES MARCHÉS

Pour la période allant de janvier à juin de cet exercice, le plan de passation des marchés compte avec 74 marchés prévus, dont 9 marchés de travaux, 15 marchés de biens et 50 marchés de services de consultants. Sur les 74 marchés inscrits au plan de passation des marchés relatifs à la période de 12 mois, 43 marchés ont été réalisés, soit 58%.

La situation globale selon les composantes et les types de marchés se présente comme l'indique le tableau 2 ci-après :

**Tableau 2: Situation de l'exécution physique du PPM (Janvier-décembre 2023)**

Types de marchés		Composante A	Composante B	Composante C	Total	Taux de réalisation par type de marchés (%)
1 – TRAVAUX	Prévu	5	3	1	9	33%
	Réalisé	1	2	0	3	
2 – FOURNITURES	Prévu	3	2	10	15	67%
	Réalisé	2	1	7	10	
3 – CONSULTANTS	Prévu	21	5	24	50	60%
	Réalisé	19	1	10	30	
TOTAL	Prévu	29	10	35	74	58%
	Réalisé	22	4	17	43	
Taux d'exécution par composante		76%	40%	49%	58%	

## VII. SITUATION DES DÉCAISSEMENTS DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE

### 6.1 Demandes de décaissement traitées au cours de l'exercice 2023

En ce qui concerne la mobilisation des fonds, le projet a pu traiter cinq (5) Demandes de Retrait du Fond (DRF N° 002, 003, 004, 006 et 007) pour une valeur globale de 1 436 837 041,00 F CFA et deux (2) Demandes de Paiement Directe (DPD N° 005 et 0026) pour un montant global de 161 557 851,00 F CFA, payées au cours de l'année. Voir le tableau 3 ci-après pour plus des détails.

**Tableau 3 : DRF traitée et DPD soumise au bailleur en 2023**

Ordre	Compte désigné	Période de DRF	Source de Financement	Bénéficiaire	Justificatif de paiement	Montant XOF	État de traitement
1	DRF N° 002	01/01/2023 au 31/03/2023	FIDA	PADES	Recouvrement d'une partie d'avance initial	7 358,00	Payé
2	DRF N° 003	01/04/2023 au 30/06/2023	FIDA	PADES	Recouvrement d'une partie d'avance initial	212 844 544,00	Payé
3	DRF N° 004	01/07/2023 au 31/12/2023	FIDA	PADES	Deuxième avance initial	760 175 331,00	Payé
4	DPD N° 005	01/07/2023 au 30/09/2023	FIDA	PAM	DPD du Programme Alimentaire Mondial (PAM)	91 150 085,00	Payé
5	DRF N° 006		FIDA	PADES	Recouvrement d'une partie d'avance initial	163 809 808,00	Payé
6	DRF N° 007	01/10/2023 au 31/12/2023	FIDA	PADES	Troisième avance initial	300 000 000,00	Payé
7	DPD N° 0026	03/10/2023 au 22/11/2023	OFID	INERTEVIAS CONSTRUÇÕES SARL	Paiement de 10% du montant du contrat de Rehabilitation de 31,1 km des pistes Rurales (le pourcentage payer dans ce contrat est de 100%)	70 407 766,00	Payé
<b>Total</b>						<b>1 598 394 892,00</b>	

### 6.1 Demandes de décaissement payées au cours de l'année

Les Demandes de Retrait du Fond (DRF N° 002, 003, 004, 006 et 007) et Demandes de Paiement Directe (DPD N° 005 et 0026) ont fait effectivement l'objet de paiement au cours de cette année, pour un montant global de 1 598 394 892,00 F CFA.

## VIII. SITUATION DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

À la fin de cet exercice 2023, la réalisation globale est de 1 046 063 836,00 F CFA sur une prévision annuelle de 2 153 134 773,00 F CFA, on enregistre un taux de réalisation annuelle de 48,58%. Le financement des activités au titre de cet exercice a été réalisé sur les fonds OFID, FIDA additionnel (Prêt et Don), FIDA DSF Don, Contrepartie de Gouvernement et Bénéficiaires :

- ✓ le Fonds OFID dont le montant est de 75 054 750,00 F CFA soit 95,06% de taux de décaissement d'exécution annuelle ;
- ✓ le Fonds FIDA (Prêt et Don) additionnel dont le montant est de 131 628 980,00 F CFA soit 96,43% de taux de décaissement d'exécution annuelle ;
- ✓ le Fonds FIDA DSF additionnel dont le montant est de 1 799 586 277,00 F CFA soit 47,11% de taux de décaissement d'exécution annuelle ;
- ✓ la Contrepartie du Gouvernement correspondant à la somme de 110 522 966,00 F CFA soit 0,08% de taux de décaissement d'exécution annuelle ;

- ✓ la Contrepartie des Bénéficiaires dont le montant est de 36 341 800,00 F CFA, soit 0,00% de taux de réalisation annuelle.

### **7.1 Exécution budgétaire par composante**

Tableau 6 et la Figure 2 en annexe synthétisent les résultats de l'exécution budgétaire par composante. L'analyse globale des réalisations du 01/01/2023 au 31/12/2023 au niveau de chaque composante donne les résultats ci-après :

#### **Composante A : Appui à la production et productivité rizicole et activités complémentaires**

Le montant de réalisation de la composante A de janvier à décembre est de 273 507 041,00 F CFA sur une prévision annuelle de 771 021 411,00 F CFA, avec un taux de réalisation annuelle de 35,47%.

#### **Composante B : Appui à la valorisation des productions et accès au marché**

La réalisation de la composante B de janvier à décembre est de 245 524 779,00 F CFA sur une prévision annuelle de 559 174 292,00 F CFA, soit 43,91%.

#### **Composante C : Coordination et renforcement institutionnel**

La réalisation de cette composante est de 527 032 016,00 F CFA sur une prévision annuelle de 822 939 070,00 F CFA, soit un taux d'exécution estimée à 64,04%.

### **7.2 Exécution budgétaire par catégorie de dépenses**

Pour l'analyse de l'exécution budgétaire par catégories de dépenses, il convient de se référer au Tableau 5 et la Figure 1 en annexe qui fait la synthèse des réalisations par catégorie de dépenses.

L'analyse des réalisations s'établit comme suit :

#### **Génie Rural**

Cette catégorie de dépenses connaît une réalisation de 89 409 675,00 F CFA sur une prévision annuelle de 274 234 356,00 F CFA, soit un taux d'exécution estimée à 32,60%.

#### **Subvention et Dons**

Cette catégorie de dépenses connaît une réalisation de 88 320 640,00 F CFA sur une prévision annuelle de 317 305 000,00 F CFA, soit un taux d'exécution annuelle estimée à 27,83%.

#### **Équipements et matériels**

La réalisation de cette catégorie de dépense est de 76 931 216,00 F CFA sur une prévision annuelle de 195 761 000,00 F CFA, soit un taux d'exécution annuelle estimée à 39,30%.

#### **Consultants**

Cette catégorie de dépenses connaît une réalisation de 431 180 246,00 F CFA sur une prévision annuelle de 905 788 623,00 F CFA, soit un taux d'exécution annuelle estimée à 47,60%.

### **Formations et ateliers**

Cette catégorie de dépenses totalise une réalisation de 85 626 119,00 F CFA pour une prévision annuelle de 90 581 630,00 F CFA, soit un taux d'exécution annuelle estimée à 94,53%.

### **Frais de fonctionnement**

Cette catégorie de dépenses totalise une réalisation de 92 095 062,00 F CFA pour une prévision annuelle de 102 974 867,00 F CFA, soit un taux d'exécution annuelle estimée à 89,43%.

### **Salaires et Indemnités**

Elle totalise une réalisation de 183 013 481,00 F CFA pour une prévision annuelle de 266 489 297,00 F CFA, soit un taux d'exécution annuelle estimée à 68,68%.

## **7.3 Exécution budgétaire par nature de dépenses**

Pour l'analyse de l'exécution budgétaire par nature de dépenses, il convient de se référer au tableau 7 et à la figure 3 en annexe. Pour l'essentiel, l'analyse s'établit comme suit :

### **Investissement**

L'investissement connaît une réalisation de 771 173 896,00 F CFA sur une prévision annuelle de 1 783 670 609,00 F CFA, soit un taux d'exécution annuelle estimée à 43,24%.

### **Coûts récurrents**

Les coûts récurrents connaissent une réalisation de 275 108 543,00 F CFA sur une prévision annuelle de 369 464 164,00 F CFA, soit un taux d'exécution annuelle estimée à 74,46%.

## **7.4 Exécution budgétaire par source de financement**

Pour l'analyse de l'exécution budgétaire par source de financement, il convient de se référer au Tableau 8 et figure 4 en annexe. Pour l'essentiel, ce tableau indique que toutes les dépenses effectuées au cours d'exercice 2023 s'élèvent à 1 046 063 836,00 F CFA. Le FIDA Fond Additionnel (Prêt et Don) a financé à la somme de 126 929 255,00 F CFA, soit 96,43% de taux de réalisation annuelle sur une prévision annuelle de 131 628 980,00 F CFA. La réalisation de l'OFID est de 71 349 112,00 F CFA sur une prévision annuelle de 75 054 750,00 F CFA, soit 95,06% de taux de réalisation annuelle. Pour le FIDA DSF Don, l'exécution est de 847 698 777,00 F CFA, soit 47,11% sur une prévision annuelle de 1 799 586 277,00 F CFA. La contrepartie du Gouvernement est de 86 692,00 F CFA, soit 0,08% de taux de décaissement annuel pour une prévision annuelle de 110 522 966,00 F CFA. La réalisation des Bénéficiaires s'élève à 0,00 F CFA sur une prévision annuelle de 36 341 800,00 F CFA, soit 0,00% de taux de réalisation annuelle.

## **7.5 Conclusion sur la gestion de la période allant de janvier à décembre 2023**

Au cours de cette année, de façon générale, le montant total décaissé s'élève à 1 046 063 836,00 F CFA, soit 48,58% selon les prévisions budgétaires annuelles du PTBA 2023. Ce taux de décaissement est dû à plusieurs facteurs précédemment cités plus haut et ainsi qu'aux amendements et/ou ajustements réalisés par rapport au PTBA approuvé pour la deuxième fois en début décembre 2023. Ceci est dû au retard accusé relatif à la mission de supervision réalisée du 25 septembre au 20 octobre 2023.

Les réalisations financières du FIDA (Fond Additionnel) jusqu'au 31 décembre sur le PTBA 2023 donnent un taux de 96,43%, OFID à 95,06%, le FIDA DSF Don avec un taux de 47,11%, le Gouvernement 0,08% et les Bénéficiaires 0,00%. Les tableaux d'exécution budgétaire représentés dans l'annexe de ce rapport font apparaître pour chaque catégorie de dépenses, les prévisions, les réalisations annuelles et les taux de réalisations.

En ce terme, on souligne que d'une part, le faible taux de réalisation du FIDA est dû aux facteurs suivants : (i) la nouvelle approche d'intervention faire-faire conditionnée par la réalisation d'études socioéconomique pour l'élaboration du plan de gestion territoriale par les ONG recommandée par la mission de supervision – juin 2022 ; (ii) le retard accusé en raison du temps perdu dans la signature des conventions entre le PADES et les partenaires ONG de mise en œuvre du Projet relative à deux (2) ateliers organisés pour l'établissement d'une convention tripartite ; (iii) le retard accusé du PPM depuis le lancement de processus de marchés jusqu'à la soumission du rapport de commission d'évaluation pour son approbation par le FIDA. D'autre part : (i) l'approbation tardive pour la deuxième fois du PTBA 2023 suite à la mission de supervision réalisée du 25 septembre au 20 octobre 2023 ; (ii) le retard accusé relative à la saisie des pièces justificatives des partenaires de mise en œuvre sur le logiciel Tom2Pro du projet, dont le taux de réalisation financière pourrait être à la hausse. Ce retard est lié à la non conclusion des activités prévues sous la responsabilité des partenaires de mise en œuvre du projet.

Par ailleurs, le PADES a pris jusqu'ici tous les engagements nécessaires pour que le taux d'exécution financière à travers du fond additionnel soit à la hausse malgré les contraintes de plusieurs ordres rencontrés au cours de cet exercice.



## **IX. CONCLUSION GÉNÉRALE**

Jusqu'au 31/12/2023, les réalisations financières du Projet s'élèvent à 1 046 063 836,00 F CFA sur un montant total annuel de 2 153 134 773,00 F CFA, soit un taux global d'exécution financière annuelle de 48,58%. Pour cette année, le taux d'exécution financière est estimé à 48,58% contre 59,45% de réalisation physique.

L'exercice 2023 a été pour l'essentiel recentré autour de (a) réalisations d'études socioéconomiques de plan de gestion territoriale ; (b) les études d'impacts environnementaux des rizières ; (c) l'aménagement des sites rizicoles et maraichers ; (d) la valorisation des sites aménagés ; (e) la mise à l'échelle des activités d'ingénierie sociale.

Toutefois, au cours de cette année, en défaut de recrutement d'une personne qui s'occupera de l'ingénierie sociale, toute l'équipe du PADES et les ONG sur place ont déployé les efforts nécessaires pour mener bien les activités d'ingénierie sociale afin d'accroître le taux d'exécution technique à travers de sensibilisation et le renforcement des capacités des structures créées avec la formation et la sensibilisation réalisées autour des villages de la zone d'intervention du projet. Il s'agit, des 14 centres d'alphabétisation, des 22 périmètres maraichers, 25 périmètres rizicoles, les CDIT, CITEP et FA. Les équipes ont aussi penché sur les actions à entreprendre pour la pérennité des infrastructures mises à disposition des bénéficiaires dont l'accès des producteurs au marché y concernant. C'est pourquoi les ONG et DRA partenaires de mise en œuvre des activités du PADES ont été sensibilisées sur l'importance d'appui aux associations des femmes afin de poursuivre avec les actions d'ingénierie sociale en vue de renforcer leurs capacités techniques et organisationnelles.

**ANNEXES**

**Tableau 4: Synthèse du niveau d'exécution physique des activités**

Code	Composante/Sous composante/Volet/Activité majeure/Activités	Unité	Bilan annuel PTBA 2023		
			Prévu	Réalisé	%
<b>A</b>	<b>APPUI À LA PRODUCTION ET PRODUCTIVITÉ RIZICOLE ET ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES</b>				<b>64,01%</b>
<b>A1</b>	<b>Réhabilitation des ouvrages hydro-agricoles</b>				<b>63,59%</b>
A11010201	Contractualiser avec les ONG prestataires de services/NIMBA	nbre	1,00	1,00	100%
A11010202	Contractualiser avec les ONG prestataires de services/ANCOPF-GB	nbre	1,00	1,00	100%
A11010203	Contractualiser avec les ONG prestataires de services/NADEL	nbre	1,00	1,00	100%
A11010204	Contractualiser avec les ONG prestataires de services/DDS-IEGB&COCEDECAS	nbre	1,00	1,00	100%
A11010205	Contractualiser avec les ONG prestataires de services/APRODEL	nbre	1,00	1,00	100%
A11010206	Contractualiser avec les ONG Bolama/Bijagós et Quínara/TINIGUENA	nbre	1,00	1,00	100%
A11010207	Contractualiser avec les ONG Tombali/KAFO	nbre	1,00	1,00	100%
A11010301	Signer la convention avec la DGEDR	ff	1,00	1,00	100%
A11010302	Signer la convention avec la DGFF	ff	1,00	1,00	100%
A11010303	Signer la convention avec la DGRH	ff	1,00	1,00	100%
A11010308	Signer la convention avec l'IBAP	ff	1,00	1,00	100%
A11030109	Conduire étude avant-projet détaillé (APD)/DAO	pers.mois	1,00	0,10	10%
A11030110	Conduire étude d'évaluation des impacts environnementaux	ha	1,00	-	0%
A11040303	Réhabiliter les rizières des mangrove type moderne (30% du montant total)	ha	84,00	-	0%
A11040401	Réhabiliter les rizières des bas-fonds dans les îles de Bijagós	ha	50,00	-	0%
A11040402	Aménager les périmètres hydro-agricole dans les bas-fond (gestion de l'eau à l'intérieur du périmètre)	ha	50,00	-	0%
A11040501	Aménager les périmètres maraîchers dans les îles de Bijagós	ha	3,00	-	0%
A11040502	Aménager des périmètres maraîchers - retention de 5% de garantie de bonne exécution (BALEEIRA et HIDROLACS)	ff	1,00	1,00	100%
A11040601	Assurer la supervision des travaux par IGR	pers.mois	6,00	2	25%
A110701	Acheter du Carburant (Gasol)	l	4 750,00	1 750,00	37%
<b>A2</b>	<b>Exploitation des sites et développement des activités d'élevage et de maraichage</b>				<b>64,43%</b>
A210101	Etablir convention avec INPA (soutenir dans la production de semences maraîchères)	nbre	1,00	1,00	100%
A210102	Produire des semences de riz de base	t	10,00	3,00	30%
A210112	Suivre/superviser les activités agronomiques	ff	1,00	0,50	50%
A21030105	Soutenir la campagne agricole	ff	1,00	1,00	100%
A230105	Renforcer les capacités des OPB (AU, CGB et CGP) / PAM	ff	1,00	1,00	100%
A230108	Suivre/superviser le fonctionnement des OPB et CITEP par l'ingénierie sociale	mission	50,00	-	0%
A230204	Signer des conventions avec radios régionales/communautaires	nbre	3,00	3,00	100%
A230208	Tenir rencontres avec les partenaires techniques et prestataires de services	nbre	7,00	9,00	129%
A230212	Signer convention avec ROPPA-GB (QNCOCPA-GB)	convention	1,00	-	0%
A240101	Signer les conventions avec les Directions régionales pour l'appui conseil	nbre	3,00	3,00	100%
A240209	Suivre les activités de la convention par l'UCP	nbre	4,00	1,00	25%
A240304	Assurer le suivi/supervision du projet par les Directions Centrales	nbre	4,00	2,00	50%
A240308	Acheter du Carburant (Gasol)	l	4 750,00	2 300,00	48%
A240309	Acheter des consommables	ff	1,00	0,70	70%
<b>B</b>	<b>APPUI À LA VALORISATION DES PRODUCTIONS ET ACCÈS AU MARCHÉ</b>				<b>50,26%</b>
<b>B1</b>	<b>Promotion des métiers connexes et des activités de valorisation</b>				<b>60,53%</b>
B110212	Assurer l'appui aux achats locaux / PAM	ff	1,00	1,00	100%
B110213	Acheter du carburant	ff	4 750,00	1 000,00	21%
<b>B2</b>	<b>Construction et réhabilitation de pistes rurales</b>				<b>40,00%</b>
B210101	Signer convention avec DGIT	ff	1,00	1,00	100%
B210102	Conduire études techniques APD et d'impact environnemental des pistes rurales	nbre	1,00	0,10	10%
B210103	Contractualiser cabinet du contrôle des travaux (30% du montant total)	ff	7,00	0,70	10%
B210104	Réaliser les travaux des pistes (30% du montant total)	km	7,00	0,70	10%
B210107	Réaliser les travaux des pistes - Retention de 10% d'une axe R7 Catió (Timbo 1)-Gantonaz	ff	1,00	1,00	100%

Rapport d'activités pour la période de janvier à décembre du PADES 2023

Code	Composante/Sous composante/Volet/Activité majeure/Activités	Unité	Bilan annuel PTBA 2023		
			Prévu	Réalisé	%
B210108	Acheter des consommables	ff	1,00	0,90	90%
B210110	Signer convention avec AAAC	ff	1,00	-	0%
B210203	Acquérir des bateaux de 16 mètres capacité de 20 tonnes	nbre	2,00	0,40	20%
B210204	Acquérir des bateaux de 20 mètres capacité de 40 tonnes	nbre	1,00	0,20	20%
<b>C</b>	<b>COORDINATION ET RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL</b>				<b>64,08%</b>
<b>C1</b>	<b>Coordination et suivi-évaluation</b>				<b>55,31%</b>
C110103	Réhabiliter les travaux du forage	nbre	1,00	1,00	100%
C11020101	Acquérir les deux véhicules	nbre	2,00	1,90	95%
C11020102	Acquérir six motocyclettes pour les ONG	nbre	6,00	-	0%
C11030102	Acquérir des équipements informatiques et Software S&E	kit	1,00	1,00	100%
C120102	Organiser la session du Comité de Pilotage du Projet	session	2,00	1	50%
C120105	Conduire les ateliers d'élaboration du PTBA au niveau région	atelier	3,00	3,00	100%
C120106	Conduire les ateliers d'élaboration du PTBA au niveau central	atelier	1,00	1	100%
C120107	Suivre/superviser les activités par l'UCP	nbre	4,00	2,00	50%
C120108	Organiser la réunion du comité technique de suivi et évaluation /a	session	4,00	-	0%
C120109	Assurer l'appui au comité technique /b	pers.jour	12,00	-	0%
C120110	Assurer l'appui d'assistant technique international au service de suivi et évaluation /f	pers.jour	60,00	60,00	100%
C120202	Assurer l'Assitant Technique International (ATI) en gestion financière	ff	1,00	1,00	100%
C120204	Assurer l'Assistant Technique International en gestion de BdD - TOM2PRO	pers.mois	4,00	4,00	100%
C120206	Assurer l'appui d'Assistant Juridique du PADES	pers.mois	12,00	12,00	100%
C120207	Assurer l'Assistant Technique pour le contrôle interne	ff	2,00	-	0%
C120208	Assurer l'Assistant Technique International pour l'UCP	ff	1,00	-	0%
C120209	Assurer l'assistant technique en élaboration et suivi des plans de gestion des bas-fonds	pers.jour	50,00	-	0%
C120210	Assurer l'assistant technique international, stratégie genre et inclusion sociale	ff	1,00	1,00	100%
C130101	Assurer l'appui d'une assistance technique en communication	pers.mois	1,00	0,40	40%
C130202	Réaliser de films sur les réalisations de projets	ff	1,00	0,40	40%
C130203	Faire reportage photo sur les réalisations de projet	ff	1,00	0,40	40%
C130205	Diffuser les activités du projet et des leçons apprises à travers les organes de communications nationales	ff	1,00	0,40	40%
C150103	Réaliser l'enquête annuelle sur le résultat	nbre	1,00	0,15	15%
C150106	Réaliser l'enquête annuelle sur la vulnérabilité / PAM	nbre	1,00	-	0%
C150107	Réaliser études de SECAP et le plan de gestion	nbre	1,00	1,00	100%
C150201	Organiser les missions diverses de terrain du suivi-évaluation	nbre	2,00	1,00	50%
C150203	Organiser les missions de supervision conjointe Gouv-FIDA	nbre	1,00	1,00	100%
C150301	Assurer les audits comptables et financiers	nbre	1,00	1,00	100%
C150302	Assurer les frais de missions	nbre	93,00	93,00	100%
C160101	Renforcer les capacités de l'UCP à l'étranger	pers.mois	18,00	9,00	50%
C160102	Renforcer les capacités de l'UCP dans le pays	pers.mois	11,00	-	0%
C160103	Former le personnel de la DRA, CDIT et ONG en matière de suivi-évaluation	session	2,00	-	0%
<b>C2</b>	<b>Mise a Échelle des CDIT</b>				<b>72,86%</b>
C210102	Créer les centres d'alphabétisation fonctionnelle	nbre	5,00	-	0%
C210107	Animer les centres d'alphabétisation fonctionnelle et formation des facilitateurs	pers.mois	352,00	352,00	100%
C210108	Signer convention avec DGAENF	ff	1,00	1,00	100%
C210109	Signer la Convention avec l'AMAE	ff	1,00	1,00	100%
C210112	Appuyer à la réhabilitation des centres d'alphabétisation construits par les bénéficiaires et l'entretien des systèmes solaires	nbre	14,00	8,40	60%
C210114	Acheter des consommables	nbre	1,00	0,50	50%
C210115	Equiper les centres d'alphabétisation en tables bancs et bureaux pour le formateur (Wato Mandinga)	nbre	1,00	1,00	100%
<b>TOTAL</b>					<b>59,45%</b>

Tableau 5: Situation de l'exécution budgétaire par catégorie de dépenses

Code	Libellé	Prévisions	Réalisations	%
I1	Génie rural	274 234 356,00	89 409 675,00	32,60%
I2	Subventions et dons	317 305 000,00	88 320 640,00	27,83%
I3	Equipements et matériels	195 761 000,00	76 931 216,00	39,30%
I4	Consultants	905 788 623,00	431 180 246,00	47,60%
I5	Formation et ateliers	90 581 630,00	85 626 119,00	94,53%
F6	Coûts de fonctionnement	102 974 867,00	92 095 062,00	89,43%
F7	Salaires et indemnités	266 489 297,00	183 013 481,00	68,68%
<b>TOTAL</b>		<b>2 153 134 773,00</b>	<b>1 046 576 439,00</b>	<b>48,61%</b>

Figure 1: Exécution budgétaire par catégorie de dépenses

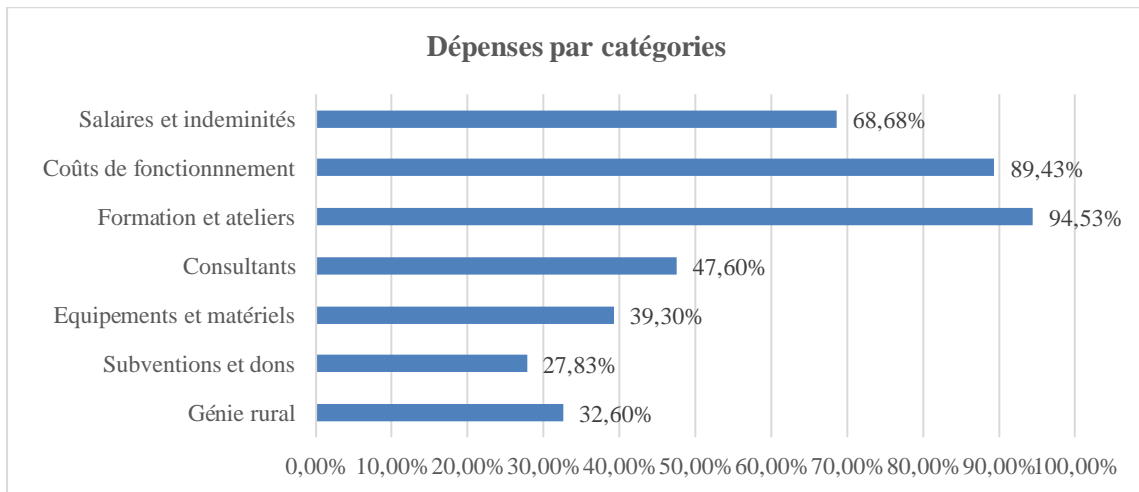


Tableau 6: Situation de l'exécution budgétaire par composante

Code	Libellé	Prévisions	Réalisations	%
A	APPUI PRODUCTION & PRODUCTIVITE RIZICOLE & ACTIVITES COMPLEM	771 021 411,00	273 507 041,00	35,47%
B	APPUI A VALORISATION DE PRODUCTIONS ET ACCES AU MARCHÉ	559 174 292,00	245 524 779,00	43,91%
C	COORDINATION ET RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL	822 939 070,00	527 032 016,00	64,04%
<b>TOTAL</b>		<b>2 153 134 773,00</b>	<b>1 046 063 836,00</b>	<b>48,58%</b>

Figure 2: Exécution budgétaire par composante

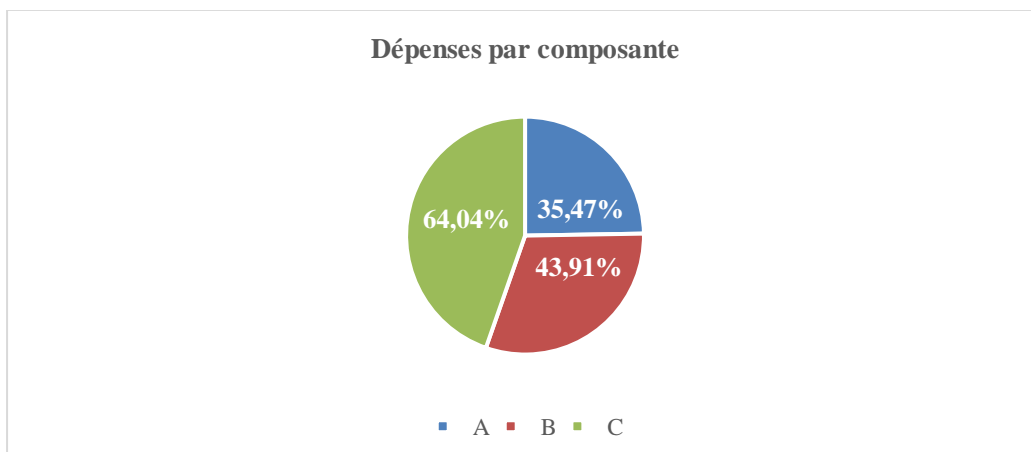


Tableau 7: Situation de l'exécution budgétaire par nature de dépenses

Code	Libellé	Prévisions	Réalisations	%
F	Coûts récurrents (Fonctionnements)	369 464 164,00	275 108 543,00	74,46%
I	Investissements	1 783 670 609,00	771 173 896,00	43,24%
<b>TOTAL</b>		<b>2 153 134 773,00</b>	<b>1 046 282 439,00</b>	<b>48,59%</b>

Figure 3: Exécution budgétaire par nature de dépenses

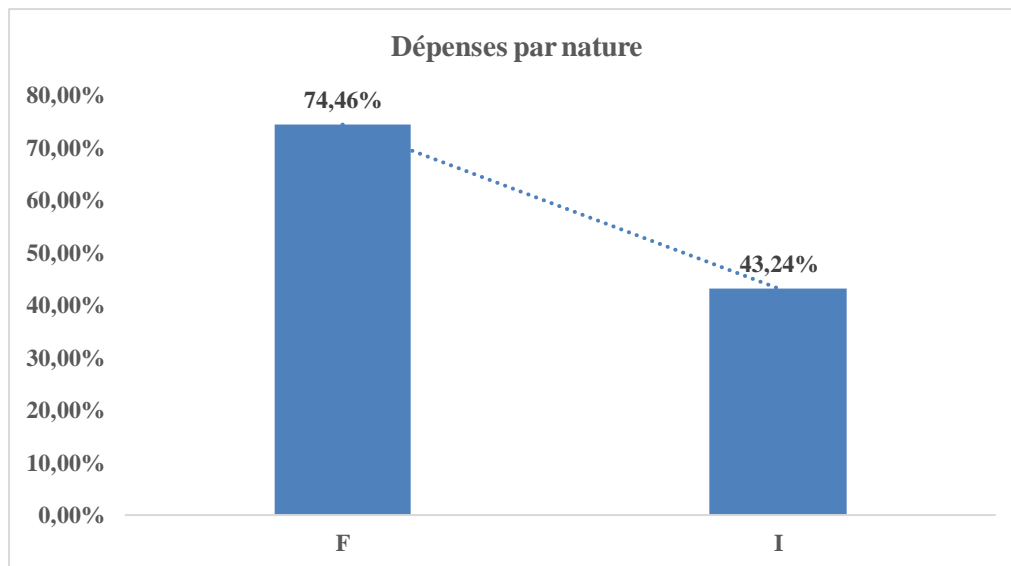


Tableau 8: Situation de l'exécution budgétaire par source de financement

Code	Libellé	Prévisions	Réalisations	%
F2	OFID- LOAN N° 13316P	75 054 750,00	71 349 112,00	95,06%
F3	FIDA additionnel Pret:2000003287 et Don: 2000003286	131 628 980,00	126 929 255,00	96,43%
F4	FIDA DSF- Don n° 2000004361	1 799 586 277,00	847 698 777,00	47,11%
G1	Contrepartie du Gouvernement	-	86 692,00	#DIV/0!
G5	Contre partie du gouvernement FIDA - DSF-DON	110 522 966,00	-	0,00%
B5	Bénéficiaires projet FIDA DSF- DON	36 341 800,00	-	0,00%
<b>TOTAL</b>		<b>2 153 134 773,00</b>	<b>1 046 063 836,00</b>	<b>48,58%</b>

Figure 4: Exécution budgétaire par source de financement

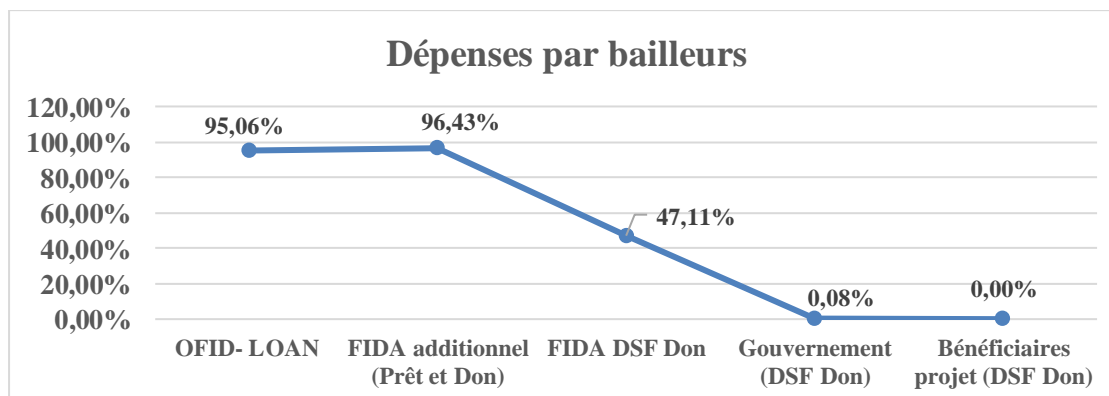


Tableau 9: Produits locaux acquis au sein des producteurs par le PAM

ACHAT LOCAL DES PRODUITS							
Item	Produits	Nombre des producteurs			Produits en (kg)	Prix unitaire	Total
		F	M	Total		(F CFA)	
1	Riz blanc	21,00	53,00	74,00	142 150,00	500,00	71 075 000,00
2	Patate douce	33,00	2,00	35,00	15 550,00	500,00	7 775 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>54,00</b>	<b>55,00</b>	<b>109,00</b>	<b>157 700,00</b>		<b>78 850 000,00</b>

Tableau 10: Nombre de programmes réalisés au niveau des radios communautaires

Thèmes	Radio Papagaio	Radio Esperança	Radio Voz de Tombali	Total
Production et diffusion de programmes	4	8	2	14
Sorties des communiqués	1	2	0	3
Entretien	1	6	4	11
Suivre les missions du projet sur le terrain	5	1	2	8
Débats	2	0	2	4
Les magazines	0	0	2	2
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>17</b>	<b>12</b>	<b>42</b>

Tableau 11: Nombre des participants dans la formation en Suivi-Évaluation à Saly

N°	Nom Complet	Sexe	Pays	E-mail
1	Leonilda Neves AIMÉ DOS REIS	F	Guinée-Bissau	<a href="mailto:naimedosreis@hotmail.com">naimedosreis@hotmail.com</a>
2	Armando NOGUEIRA SANCA	M	Guinée-Bissau	<a href="mailto:nogueira.sanca@gmail.com">nogueira.sanca@gmail.com</a>
3	Joaquim VIEIRA	M	Guinée-Bissau	<a href="mailto:freijovy@gmail.com">freijovy@gmail.com</a>
4	Manuela MALAM SAMBÚ	F	Guinée-Bissau	<a href="mailto:nuelasambu20@gmail.com">nuelasambu20@gmail.com</a>
5	Baiole NACIA	M	Guinée-Bissau	<a href="mailto:baiole.nacia@gw-pades.org">baiole.nacia@gw-pades.org</a>
6	Jonas NANGOLA	M	République Centrafricaine	<a href="mailto:jonasnangola@yahoo.fr">jonasnangola@yahoo.fr</a>
7	Félix POUKANDJA SOKIA	M	République Centrafricaine	<a href="mailto:felixpoukandjasokia@gmail.com">felixpoukandjasokia@gmail.com</a>
8	Faty SEYE	F	Sénégal	<a href="mailto:seyefaty7601@gmail.com">seyefaty7601@gmail.com</a>

Tableau 12: Épargne réalisé par les femmes de caisse de résilience

Item	Village	Montant Épargné	Secteur	Région
1	Bedanda	578 300,00	Bedanda	Tombali
2	Timbo 1	1 452 500,00	Catió	
3	Gã Cumba Beafada	1 629 000,00	Empada	Quínara
4	Madina de Baixo	2 676 600,00	Empada	
5	Bercolom	1 725 250,00	Bolama	Bolama/Bijagós
6	São João	2 474 050,00	Bolama	
7	Wato Mandinga	2 866 550,00	Bolama	
8	Gã Bacar	2 479 650,00	Bolama	
9	Ponta Nobo	1 010 000,00	Tite	Quínara
10	Djabada Porto	1 200 000,00	Tite	
11	Enxudé	350 000,00	Tite	
12	Bissassema II	380 000,00	Tite	
13	Bissassema III	350 000,00	Tite	
<b>TOTAL</b>		<b>19 171 900,00</b>		



Tableau 13: Recommandations de mission de supervision du 25 septembre au 20 octobre 2023

<b>VERSION COMPLÈTE</b>					Réalisée
<b>Tableau de synthèse pour le suivi des recommandations de Mission de Supervision - 25 septembre au 20 octobre 2023</b>					En cours
Item	Actions	Reponsabilité	Échéance	Commentaires	Non réalisée
<b>1 - Sous-Composante 3.2 : Mise à échelle des CDIT</b>					
1	Renforcer le soutien à la transformation du riz par l'achat de décortiqueurs et la conservation des horticoles et le soutien au transport des produits jusqu'à la fin du projet. (inventaire des besoins et reformulation du PTBA)	UCP	Mai 2021		A
2	Privilégier la consolidation et le renforcement du périmètres horticoles actuel au détriment de nouveaux périmètres. Equiper les aménagements maraîchers réalisés de moyens d'exhaure sécurisés capables de générer une économie de temps pour les femmes et de réduire la pénibilité du travail des maraichères. Renforcer les investissements dans les clôtures permanentes afin de garantir au moins une partie des périmètres horticoles soutenus. (inventaire des besoins et reformulation du PTBA)	UCP	Novembre 2021		A
3	Conditionner la mise en place de nouvelles infrastructures liées à la production rizicole (de type moderne) à la réalisation de diagnostics sociaux et environnementaux (pas forcément à travers des consultants externes mais à travers la mobilisation et l'analyse de la structure d'ingénierie sociale du projet)	UCP	Decembre 2021		B
4	Inclure dans la stratégie de réhabilitation des infrastructures agricoles, des interventions dans les périmètres pour améliorer les conditions de production et garantir la valorisation réelle de la zone de production et l'augmentation de la productivité.	UCP	Decembre 2021		B
5	Systematiser l'intervention réalisée jusqu'à présent à travers de fiches récapitulatives incluant des cartes des réalisations, le nombre de bénéficiaires, la description des actions réalisées et les coûts des investissements réalisés	RSE	Septembre 2022		A
6	Documenter les critères de sélection des bénéficiaires de semences et les procédures de liaison au PAM et au programme d'approvisionnement des cantines scolaires afin que l'expérience puisse être étendue dans le cadre du fonds additionnel en cours de préparation	UCP	Septembre 2022		A
7	Equiper les centres d'alphabétisation en tables-bancs et bureaux pour le formateur	UCP	Septembre 2022		A

**VERSION COMPLÈTE**

**Tableau de synthèse pour le suivi des recommandations de Mission de Supervision - 25 septembre au 20 octobre 2023**

					Réalisée
					En cours
Item	Actions	Reponsabilité	Échéance	Commentaires	Non réalisée
8	Organiser l'atelier de validation technique du manuel d'alphabétisation niveau 1, élaboré par la Direction Général pour l'Alphabétisation et en cours d'utilisation par les centres d'alphabétisation	UCP	Septembre 2022		A
9	Définir un modèle de gestion des pirogues fournies par le projet	UCP	Septembre 2022		A
10	Dans une perspective d'extension du projet, organiser une mission d'appui à l'opérationnalisation du fonds additionnel du FIDA afin de redéfinir et planifier la stratégie et le modèle de mise en œuvre	FIDA/UCP	Octobre 2022		A
11	Réaliser une étude d'effets basée sur le cadre logique revu dans le cadre du financement additionnel et l'utiliser comme instrument d'analyse des effets causés par le PADES jusqu'à présent et qui servira également de référence pour évaluer les effets de la mise en œuvre du fonds additionnel	UCP	Février 2023		B
12	<b>Suivi-évaluation</b> Accélérer l'exécution des activités programmées en se concentrant, pour le reste de l'année, sur les activités structurantes et réalisables sur la période pour améliorer le taux de réalisation du PTBA 2023	UCP	Decembre 2023		A
13	<b>Gestion des savoirs et connaissances</b> Elaborer une stratégie de gestion des savoirs et une procédure claire de partage des connaissances et des enseignements tirés de la mise en œuvre ; Renforcer les compétences de toutes les parties prenantes y compris les partenaires prestataires d'exécution pour une contribution efficace à l'identification des bonnes pratiques et savoirs à valoriser dans le cadre de la stratégie de gestion des savoirs qui sera élaborée.	UCP	Decembre 2023		A
14	Renforcement des capacités techniques des bénéficiaires et des animateurs sur les itinéraires techniques de production Former des formateurs endogènes, les animateurs et les agents des DRA sur le SRI et le maraichage Elaborer des fiches techniques sur les itinéraires techniques de production Réviser les données chiffrées sur la production et la productivité	UCP	Février 2024		C
15	Renforcement des capacités organisationnelles et structuration des bénéficiaires Former les membre OPB , AU(CGC, CGP, ) à la vie coopérative Accompagner les AU à la formalisation	UCP	Février 2024		C

**VERSION COMPLÈTE**

**Tableau de synthèse pour le suivi des recommandations de Mission de Supervision - 25 septembre au 20 octobre 2023**

					Réalisée
					En cours
Item	Actions	Reponsabilité	Échéance	Commentaires	Non réalisée
16	<p><b>Appui des services techniques de l'Etat</b></p> <p>Limiter les rôles des STE (DGRH, DGTP, DGIDR) à la supervision/validation des étapes du processus de développement des infrastructures ciblées, chacun en ce qui les concerne Impliquer davantage les STE dans le déroulement des études et du contrôle (en association avec les prestataires recrutés), comme contribution au renforcement de leurs capacités Apporter un appui institutionnel (matériels bureautiques, voyages d'échange, etc.) constant aux STE partenaires</p>	UCP	Mars 2024		C
17	<p>Associations d'usagers (CITEP ; CGB, etc.)</p> <p>Elaborer un manuel/guide de formation (administrative, financière, dynamique/mobilisation, technique, etc.) et d'accompagnement des AU (spécifiques à chaque type d'AU) qui soit harmonisé au niveau national (utilisable par le REDE) Renforcer les capacités des AU (structuration/formalisation, formation, dotation de petits outils, visites d'échange, etc.)</p>	UCP	Mars 2024		C
18	<p><b>Valorisation et accès aux marchés</b></p> <p>Elaborer un répertoire des équipements et fournisseurs d'équipement du riz Equiper et ou compléter si possible les périmètres aménagés d'infrastructures et d'équipement de production et de post-récolte adaptés (prévision de la phase de consolidation)</p> <p>Former le personnel sur l'approche chaîne de valeur agricole Organiser des rencontres producteurs- agrégateurs commerçants Appuyer la promotion des produits cas des semenciers (emballage estampillé, publicité)</p>	UCP	Juin 2024		C
<b>2 - Efficacité en matière de développement</b>					
19	<p>Approuver une prolongation de 12 mois de la période opérationnelle du projet Approuver une prolongation de 12 mois de la période opérationnelle du projet afin de garantir une préparation adéquate de l'évaluation finale du PADES, une systématisation adéquate des informations et des leçons apprises et une capacité à consolider certains des résultats et à suivre la mise en œuvre des fonds de l'OFID.</p>	FIDA	01/05/2021		A

**VERSION COMPLÈTE**

**Tableau de synthèse pour le suivi des recommandations de Mission de Supervision - 25 septembre au 20 octobre 2023**

					Réalisée
					En cours
Item	Actions	Reponsabilité	Échéance	Commentaires	Non réalisée
20	Redéfinir la stratégie d'assistance technique du projet Redéfinir la stratégie d'assistance technique du projet pour inclure: i) le renforcement de la capacité de définir des itinéraires techniques agricoles; ii) garantir des méthodes techniquement adéquates de contrôle de la production; iii) définir un système de collecte cartographique permettant le suivi des interventions du projet et de leurs impacts (sociaux, environnementaux et économiques); iv) assurer une capacité de collecte de données fiables et préparer les instruments pour l'évaluation finale du projet,); a) Révision du PTBA b) Définition des Termes de Référence c) Accompagnement dans la définition d'une liste restreinte garantissant une plus grande portée des partenaires potentiels	FIDA/UCP	01/05/2021		B
21	Conditionner l'appui à la production de semences horticoles à la présentation d'une stratégie consolidée à moyen et long terme, justifiée / prouvée avec une capacité technique et une structure de mise en œuvre, détaillant comment l'appui PADES peut avoir une contribution après la fin du projet.	UCP	mai/21		
22	Rechercher des partenariats avec l'IBAP ou d'autres institutions afin de mettre en œuvre un programme solide de restauration de mangrove d'ici la fin du projet. a) Identification des partenaires potentiels. Négociation d'un partenariat pour mettre en œuvre l'activité et assurer un suivi pendant une période minimale de 12 mois après le projet	UCP	juin 2021		C
23	Limiter l'intervention du projet aux interventions en cours dans le cadre des fonds RPSF  Jusqu'en septembre 2022, limiter l'intervention du projet aux interventions en cours dans le cadre des fonds RPSF, des contrats déjà signés et au suivi des accords avec les partenaires de mise en œuvre. Attendre l'approbation du fonds additionnel pour redéfinir la nouvelle stratégie d'intervention.	UCP	Septembre 2022		A
24	<b>Suivi des indicateurs du cadre logique</b>  Organiser rapidement une enquête sur les effets du projet de 2017 à fin 2023 pour mieux orienter le pilotage et le suivi de la mise en œuvre des activités prévues pour la phase de PADES- extension.	RSE	mars 2024		B

**VERSION COMPLÈTE**

Réalisée

En cours

Non réalisée

**Tableau de synthèse pour le suivi des recommandations de Mission de Supervision - 25 septembre au 20 octobre 2023**

Item	Actions	Reponsabilité	Échéance	Commentaires	
<b>3 - Égalité des sexes et participation des femmes</b>					
25	Évaluer et documenter les effets du PADES sur les questions liées au genre Assurer une étude de qualité axée sur le genre pour compléter l'évaluation de l'impact du projet	UCP	Decembre 2022		B
<b>4 - Productivité agricole</b>					
26	Agréger les données de production et productivité relatifs à production horticole 2021 / 2022	Resp. Composante	juin2022		A
27	<b>Inventorier les aménagements en production sous forme de fiches synoptiques avec cartes associées</b> La maîtrise (provision et gestion) de l'eau agricole (qualité et quantité optimales) et la mise à disposition des terres arables aptes à la production agricole (tous deux étant des facteurs de production) sont les objectifs poursuivis par les interventions du PADES en matière d'aménagement (mangroves et bas-fonds pour la riziculture et périmètres maraîchers pour l'horticulture). Au total, dans la zone d'intervention du projet, près de 12 100 ha ont été aménagés en faveur de la riziculture (11 200 ha en mangrove et 890 ha dans les bas-fonds) et 45 ha pour le maraîchage. Pour les parcelles rizicoles, plus de la moitié des superficies cidessus, jadis abandonnées (en raison de la forte salinité des sols suite aux crues), ont ainsi été récupérées par la délimitation et la protection des sites au travers de la construction des digues de ceinture (sous forme de travaux de gros œuvre), pour limiter les inondations de sites par les eaux salées des crues. Au sein des périmètres maraîchers, les interventions du projet par la provision d'eau par des puits (à grand diamètre et tubés), la sécurisation physique des productions (par la pose des grillages métalliques), etc. ont en majorité contribué à améliorer la production et la productivité au sein des sites maraîchers. Cependant, des insuffisances persistent, qui limitent l'expression du potentiel agricole de ces sites et dont la correction permettra d'améliorer le niveau de production et de productivité : (i) insuffisance de l'eau dans les PM et ; (ii) amélioration de la gestion de l'eau au sein des parcelles des sites rizicoles par la construction des diguettes suivant les courbes de niveaux.(iii) de la faiblesse du système d'encadrement avec pour conséquence l'absence de maîtrise des itinéraires techniques de production. Les conséquences sont telles que les exploitants des périmètres réhabilités produisent de manière traditionnelle en dépit de l'existence de technologie et d'outils. La mise à disposition des semences améliorées sur les sites, qui devraient s'accompagner de formations	UCP	Septembre 2022		B

**VERSION COMPLÈTE**

**Tableau de synthèse pour le suivi des recommandations de Mission de Supervision - 25 septembre au 20 octobre 2023**

					Réalisée
					En cours
Item	Actions	Reponsabilité	Échéance	Commentaires	Non réalisée
	pratiques adaptées, n'a pas été systématique et les quelques formations sur le SRI ont bénéficié à quelques responsables (12) des comités de gestion n'ont pas été diffusés suffisamment aux autres bénéficiaires. De même, il n'a pas été possible de trouver des outils ou manuels de formation harmonisée sur la production rizicole. L'absence d'équipement mécanisé de production et post-récolte limite fortement cette forme d'exploitation qui reste traditionnelle. Par ailleurs, la mission note que les données de production et de productivité recueillies par le projet méritent une réévaluation plus rigoureuse.				
28	Assurer l'achèvement des travaux contractuels pour les périmètres horticoles inclus dans le projet	UCP	Septembre 2022		A
29	Définir un itinéraire technique d'intervention du PADES Dans le cadre du fonds additionnel, définir un itinéraire technique d'intervention du PADES (semences, gestion de l'eau, incitations à l'agriculture en saison sèche, amélioration de la fertilité des sols, lutte contre les problèmes phytosanitaires) et suivre sa mise en œuvre. La définition d'une stratégie d'intervention agronomique est centrale pour mobiliser l'équipe autour d'une stratégie commune et pouvoir contrôler ses effets	Resp. Composante	Octobre 2022		C
30	Conditionner l'appui à la production de semences horticoles à la présentation d'une stratégie consolidée à moyen et long terme, justifiée / prouvée avec une capacité technique et une structure de mise en œuvre, détaillant comment l'appui PADES peut avoir une contribution après la fin du projet.	UCP	Decembre 2022		C
31	Renforcer les capacités des bénéficiaires et mettre à niveau les ONG sur les itinéraires techniques de production rizicole et maraichers	UCP	mars 2024		C
32	Elaborer des manuels des formations thématiques sur les itinéraires techniques de production et post récolte	UCP	mars2024		C
33	Renforcer les capacités des organisations des producteurs dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des plans de campagnes sur les sites aménagés	UCP	mars 2024		C

**VERSION COMPLÈTE**

**Tableau de synthèse pour le suivi des recommandations de Mission de Supervision - 25 septembre au 20 octobre 2023**

					Réalisée
					En cours
Item	Actions	Reponsabilité	Échéance	Commentaires	Non réalisée
34	Etablir un protocole/guide de collecte d'information sur la production au niveau des rizières et des périmètres maraichers ; (ii) former les responsables des antennes, les prestataires (ONG), les comités de gestion des rizières (CGB) et les périmètres maraichers (CGP) sur cette méthodologie ; (iii) assurer au niveau des antennes une supervision avec un plan bien calé sur la phase de récolte	UCP	mars 2024		C
35	Dans le cadre du financement additionnel, introduire des prestations de service pour la mécanisation des opérations avec l'usage de la traction animale et/ou motorisée (bas-fonds)	UCP	juin 2024		C
<b>5 - Institutions et participation à l'élaboration des politiques</b>					
36	Faire signer les conventions d'assistance technique par les structures de l'Etat en charge du domaine qui vont à leur tour désigner un cadre comme point focal qui va rendre compte de sa structure. Demander à faire remplacer ce point focal tous les 2 ou 3 ans afin d'éviter de tomber dans l'immobilisme et avoir un autre regard sur l'évolution des chantiers et garder le dynamisme	UCP	Decembre 2022		A
37	Dans le cadre du financement additionnel, développer une stratégie de plus grande implication des services techniques des directions régionales de l'Agriculture et de plus grande mobilisation de leurs techniciens pour les activités du projet	UCP	Decembre 2022		A
<b>6 - Établissement de partenariats</b>					
38	Promouvoir une systématisation de l'expérience de collaboration avec les ONG partenaires du PADES, évaluant leur performance et favorisant la réflexion sur les résultats du partenariat	UCP	Septembre 2022		A
39	Définir des termes de référence détaillés pour les futures conventions à signer avec les ONG et autres partenaires de mise en œuvre	UCP	Octobre 2022		A
<b>7 - Capital humain et social et autonomisation</b>					
40	Assister les Associations d'usagers à s'enregistrer auprès des autorités locales	UCP	Decembre 2024		C
<b>8 - Gestion de l'environnement et des ressources naturelles</b>					
41	Dans le cadre du fonds additionnel en cours de négociation, envisager la réalisation d'études d'impact environnemental sur toutes les interventions d'infrastructures à réaliser	UCP	Decembre 2022		B

**VERSION COMPLÈTE**

**Tableau de synthèse pour le suivi des recommandations de Mission de Supervision - 25 septembre au 20 octobre 2023**

					Réalisée
					En cours
Item	Actions	Reponsabilité	Échéance	Commentaires	Non réalisée
42	Promouvoir une réflexion sur la stratégie d'intervention pour la récupération des mangroves et de récupération des zones de mangroves Écosystèmes – Promouvoir une réflexion sur la stratégie d'intervention pour la récupération des mangroves et de récupération des zones de mangroves détruites ou menacées en raison de l'expansion des zones de Bolanha à la limite des bras du fleuve. Promouvoir cette réflexion avec d'autres projets en cours dans le pays afin de générer des connaissances et d'échanger des expériences sur ces stratégies.	UCP	Decembre 2023		C
43	Élaborer de manière participative des plans d'aménagement et de gestion durable des rizières de bas-fonds et de mangrove et de leurs micro-bassins versants. L'action consistera à organiser les terroirs de production agricole en fonction des enjeux agronomiques, environnementaux et sociaux. Définition des limites territoriales, identification des aptitudes à la production des différents écosystèmes, besoins en matière de gestion de l'eau, protection des captages et des berges en aval, bonnes pratiques et itinéraires techniques	UCP	Mars 2024		C
<b>9 - Stratégie de retrait</b>					
44	Revoir la stratégie de réalisation des champs écoles paysans en la remplaçant par un ensemble de formations dans des domaines bien définis; a) Définition de domaines de formation b) Identification claire des bénéficiaires c) Définition d'une stratégie pour impliquer les ONG dans le processus	UCP	Mai 2021		A
45	Mettre en œuvre les fonds OFID d'ici 2022, en présentant un nouveau plan d'exécution des fonds pour 2022. a) Négociation avec l'OFID b) Plan de financement proposé (PTBA 2021 et 2022)	UCP/FIDA	Mai 2021		C
46	Accompagner les ONG et l'équipe projet dans la définition d'un plan de travail détaillé au niveau de l'ingénierie sociale, d'ici la fin du projet	UCP/FIDA	Decembre 2021		C
47	Développer une stratégie pour soutenir la légalisation des terres conformément à la réglementation foncière récemment approuvée (en particulier dans le cas des champs horticoles collectifs)	UCP	Decembre 2021		B
48	Renforcer le suivi des structures associatives créées par le projet, les légalisant et définissant un plan de renforcement/formation sur toute la période couverte par le financement additionnel	UCP	Septembre 2022		B
49	Jeune entrepreneuriat rural - le projet soutiendra des initiatives à petite échelle avec un financement de lancement pour des projets sociaux qui puissent fournir aux communautés locales un service social et axé sur le marché	UCP	Octobre 2022		B



**VERSION COMPLÈTE**

**Tableau de synthèse pour le suivi des recommandations de Mission de Supervision - 25 septembre au 20 octobre 2023**

					Réalisée
					En cours
Item	Actions	Reponsabilité	Échéance	Commentaires	Non réalisée
50	<b>Stratégie de sortie du projet</b> Elaborer et valider la stratégie de sortie du projet	UCP	mars 2023	La stratégie de sortie du projet est élaboré, mais elle n'est pas encore approuvée	<b>B</b>
<b>10 - Potentiel de reproduction à plus grande échelle</b>					
51	Définir comme priorité la réalisation d'études de diagnostics hydro-agricoles et de plans de gestion hydro-agricole comme point de départ des actions à mener Associer une cartographie détaillée comme élément central du système de planification et de contrôle de ce type d'intervention	UCP	Octobre 2022	Etudes réalisées, mais les rapports ne sont pas encore disponibles	<b>A</b>
52	Assurer que la convention avec la Direction Général pour l'Alphabétisation inclus des ressources suffisants pour : - L'élaboration des manuels niveaux 2 et 3, intégrant des questions transversales comme le genre, questions liée aux changements climatiques et l'environnement ou les droits humains - Ressources pour ateliers de validation techniques des manuels - 2 formations annuelles aux formateurs au lieu d'une par manuel développé	UCP	Octobre 2022		<b>A</b>
53	Intensifier le partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial (initié par le biais du RPSF) en engageant les producteurs locaux dans le programme d'alimentation scolaire. Cela permettra de soutenir les producteurs, depuis la production jusqu'à la commercialisation, ce qui représente un mécanisme important pour renforcer les coopératives/associations locales	UCP/FIDA	Octobre 2022		<b>A</b>
54	Etendre la réhabilitation des routes rurales et, dans les îles Bijagós, l'opérationnalisation des navires cogérés qui puissent soutenir l'accès aux marchés pour les bénéficiaires du projet	UCP/FIDA	Octobre 2022	L'extension des pistes rurales a continuée et l'acquisition des embarcations sont encours car 30% a été payé	<b>B</b>
55	Étendre l'intervention aux Iles de l'Archipel des Bijagós, en axant l'intervention sur l'accès aux marchés, le soutien à la production de riz de bas-fonds, l'horticulture et l'entrepreneuriat des jeunes ruraux	UCP	Octobre 2022		<b>C</b>
56	Constituer un comité technique d'appui à l'UCP	UCP	Decembre 2022	Le TdR déjà élaboré et doit être validé par le Coordonnateur	<b>B</b>
57	Réhabilitation des mangroves et des bas-fonds - le financement additionnel devrait s'appuyer sur les résultats du PADES et consolider l'intervention dans chacune des communautés sélectionnées, à travers des plans de gestion agricole et hydrologique qui puissent guider l'intervention dans les sites sélectionnés et promouvoir des modèles de gestion résilients au climat qui pourront constituer de bonnes pratiques à reproduire à la fin du projet	UCP	Decembre 2023	Déjà établi dans le PTBA 2023 pour être réalisé. Cette réalsation poursuivra en 2024	<b>B</b>

**VERSION COMPLÈTE**

**Tableau de synthèse pour le suivi des recommandations de Mission de Supervision - 25 septembre au 20 octobre 2023**

					Réalisée
					En cours
Item	Actions	Reponsabilité	Échéance	Commentaires	Non réalisée
58	Finaliser correctement les aménagements engagés avec l'aménagement parcellaire approprié et participatif des usagers de l'eau et de la terre	UCP	Decembre 2023	Déjà établi dans le PTBA 2023 pour être réalisé. Cette réalisation pousuivra en 2024	B
<b>Gestion du projet</b>					
<b>11 - Qualité de la gestion du projet</b>					
59	Effectuer une évaluation de performance de l'équipe PADES jusqu'à ce que le fonds additionnel soit débloqué	UCP / FIDA	Septembre 2022		A
56	Conditionner la mise en œuvre du fonds à la clarification des processus d'acquisition et de distribution des semences ainsi qu'à l'identification claire des bénéficiaires et à la justification des critères de sélection	UCP	Decembre 2023		A
<b>12 - Gestion des savoirs</b>					
57	Développer un travail de systématisation d'expérience et de rapprochement avec d'autres expériences associatives dans la région d'intervention afin de garantir une plus grande capacité d'accompagnement futur aux groupes soutenus par le projet (RESSAN-GB, REDE UE ACTIVA)	UCP	Mai 2021		C
58	Promouvoir des études de cas pour approfondir les connaissances sur l'impact du projet sur l'horticulture (avec une attention particulière au genre), l'impact social, économique et environnemental des infrastructures - bolanhas et étude d'impact social et environnemental de la réhabilitation des pistes rurales. a) Valider PTBA pour 2021. b) Introduire un plan dans PTBA 2022 en cas d'extension approuvée. c) Définir les termes de référence. d) Accompagnement dans la recherche de partenaires potentiels pour réaliser les études de cas.	UCP/FIDA	Septembre 2021		C
59	Définir une stratégie de gestion des connaissances et un plan d'action à mettre en œuvre dans le cadre du fonds additionnel en préparation	UCP	Octobre 2022		A
<b>13 - Utilisation optimale des ressources</b>					
60	Ouvrir les marchés des travaux à la concurrence nationale et internationale conformément aux procédures en vigueur	RPP	Decembre 2023		A

**VERSION COMPLÈTE****Tableau de synthèse pour le suivi des recommandations de Mission de Supervision - 25 septembre au 20 octobre 2023**

					Réalisée
					En cours
Item	Actions	Responsabilité	Échéance	Commentaires	Non réalisée
61	Elaborer dans tous les cas, une fiche de prescription technique détaillée que les prestataires devront respecter sous l'autorité technique de la mission de contrôle. L'utilisation optimale des ressources a été appréciée sur la base des activités prévues dans le PTBA 2023 notamment celles faisant l'objet de contrats et conventions identifiés dans le plan de passation des marchés. Au regard du retard pris dans l'exécution du PTBA de l'année en cours, l'évaluation est fondée sur le rapprochement entre les coûts prévisionnels et les coûts réels des activités. Ainsi, les activités d'acquisitions de biens et services ont été globalement maîtrisées en termes de coût sachant qu'aucun contrat de génie rural n'a encore signé au titre du PTBA 2023. Les coûts réels des contrats et conventions avec les ONGs ont été globalement identiques avec les prévisions. C'est le cas également du coût des contrats de prestations intellectuelles. Mieux encore, le coût de réalisation des études de SECAP et du plan de gestion ainsi que celui relatif à l'audit externe, ont été inférieurs à leurs coûts prévisionnels. Les activités de fournitures de biens ont connu la même tendance à l'exception de l'acquisition des six motocyclettes pour un coût réel de 11 000 000 FCFA contre une prévision de 7 152 000 FCFA. Il y a lieu de rappeler que l'efficacité du projet en 2023, est contrariée par	RPP/UCP	Decembre 2023		C
<b>14 - Cohérence entre le PTBA et les activités menées</b>					
62	Revoir le PTBA 2022 en fonction des recommandations de la mission de supervision	UCP	juin 2022		A
63	Préparer le PTBA 2023 conformément à la stratégie et au modèle de mise en œuvre révisés et conformément aux recommandations de la mission de supervision	UCP	Octobre 2022		A
<b>15 - Performance du système de suiviévaluation</b>					
64	Elaborer un tableau de suivi de bénéficiaires et diagramme afférent pour mieux identifier les cibles annuelles de bénéficiaires au niveau du PTBA et du CL pour éviter de surestimation et améliorer la comptabilisation de la portée pour chaque indicateur clé du cadre logique	RSE/ATI	Mai 2021	Continu	A
65	Préparer un plan SE pour la phase d'achèvement avec les ressources budgétaires nécessaires qui puisse prendre en compte tous les études qualitatives spécifiques aptes à apprécier les effets primaires et secondaires ainsi que l'impact induites par l'intervention du PADES sur les bénéficiaires	UCP/FIDA	juin 2021		B

**VERSION COMPLÈTE**

**Tableau de synthèse pour le suivi des recommandations de Mission de Supervision - 25 septembre au 20 octobre 2023**

					Réalisée
					En cours
Item	Actions	Reponsabilité	Échéance	Commentaires	Non réalisée
66	<b>Améliorer la remonter de l'information à la base (ONG)</b> Avec l'appui de l'assistance technique améliorer la remonter de l'information à la base (ONG) et identifier les mesures correctives à apporter pour que les directions régionales puissent effectuer le travail attendu dans le traitement et analyse des données en prévenance du terrain afin de ne pas surcharger le RSE	UCP	Septembre 2021	Encours avec le logiciel RUCHE	B
67	Accélérer l'intégration du système SIG dans le SSE Easy Data	RSE/ATI	Septembre 2021		C
68	<b>Production</b> Revoir la méthodologie de collecte de certaines indicateurs surtout sur la production	UCP	Septembre 2021	Activité réalisée avec ATI lors d'implementation de logiciel RUCHE	A
69	Relancer le processus d'Assistance Technique internationale conformément à la proposition de mission de supervision de 2021. Cette AT devrait : i) renforcer la capacité de définition des itinéraires techniques agricoles; ii) garantir des méthodes techniquement adéquates de contrôle de la production; iii) définir un système de collecte cartographique permettant le suivi des interventions du projet et de leurs impacts (sociaux, environnementaux et économiques); iv) Assurer une capacité de collecte de données fiables et préparer les instruments pour l'évaluation finale du projet.	RSE	Octobre 2022	Continu	A
70	Clarifier la comptabilisation de la population totale des villages proches des pistes rurales en tant que bénéficiaires directs de l'intervention	RSE	Octobre 2022		A
<b>16 - Exigences des normes sociales, environnementales et climatiques</b>					
71	Définir un système de suivi de la mise en œuvre du PESEC	RSE	Decembre 2022		A
<b>17 - Gestion et exécution financier</b>					
72	Organiser toutes les réceptions relatives aux marchés, par un comité de réception composé de plusieurs types d'acteurs : agents du Projet, agents du MAER, ONG d'encadrement, etc.)	Coordonnateur/ RSE	juillet 2022		B
73	Ajouter au format actuel des listes de distribution une colonne pour indiquer le numéro de carte d'identité nationale ou de carte d'électeur de chaque bénéficiaire de distribution de vivres, biens, intrants, etc. Ajouter à la signature de chaque bénéficiaire son empreinte digitale	Coordonnateur/ RSE	juillet 2022		A
74	<b>Remettre au PADES un exemplaire de chaque bon de livraison effectuée auprès de chaque localité</b> Le PAM devra remettre au PADES un exemplaire de chaque bon de livraison effectuée auprès de chaque localité	PAM/Coordonnateur/ RSE	juillet 2022		A

**VERSION COMPLÈTE**

**Tableau de synthèse pour le suivi des recommandations de Mission de Supervision - 25 septembre au 20 octobre 2023**

					Réalisée
					En cours
Item	Actions	Reponsabilité	Échéance	Commentaires	Non réalisée
75	<b>Signature des listes de distribution par CDIT, Association Villageoise, ONG et 3 agents PADES</b> Après chaque distribution, les représentants des trois entités suivantes doivent signer la liste pour attester de la véracité des informations liées à la distribution : CDIT, Association Villageoise, ONG. Les agents du PADES doivent valider chaque liste avec trois signatures requises: Responsable Ingénierie Sociale, Agronome et Responsable SuiviEvaluation. Le Coordonnateur du PADES devra ensuite examiner tous ces documents et les valider puis les transférer au RAF pour prise en compte comme justificatifs pour la DRF.	Coordonnateur/ RSE/RAF	juillet 2022		A
76	<b>Soumettre au FIDA les DRF de justification des avances de fonds RPSF et y joindre tous les justificatifs originaux des dépenses faites sur ces dons, y compris les justificatifs des opérations effectuées par tous les partenaires d'exécution.</b> DRF de justification des avances sur les dons RPSF Soumettre au FIDA les DRF de justification des avances de fonds RPSF et y joindre tous les justificatifs originaux des dépenses faites sur ces dons, y compris les justificatifs des opérations effectuées par tous les partenaires d'exécution.	Coordonnateur/ RAF	juillet 2022		A
77	<b>Acquisition des semences par le PADES</b> Organiser les réceptions relatives aux marchés par un comité de réception composé de plusieurs types d'acteurs : agents du Projet, agents du MAER, ONG d'encadrement, etc.) Payer le fournisseur par virement bancaire ou signer un avenant pour changer les modalités de paiement.	Coordonnateur/ RAF	Decembre 2022		A
78	<b>Acquisition des semences par le PADES</b> Payer le fournisseur par virement bancaire ou signer un avenant pour changer les modalités de paiement.	Coordonnateur/ RAF	Decembre 2022	Le paiement a été effectué par chèque individuellement	A
79	<b>Amélioration du taux de décaissement des fonds FIDA</b> Mieux s'approprier de la méthode de décaissement basée sur les rapports financiers intérimaires afin de soumettre des demandes d'avance de manière trimestrielle.	RAF	Decembre 2023	Continu	A
<b>18 - Aspects fiduciaires</b>					
80	<b>Réorganisation du Service Administratif et Financier</b> Recruter un nouveau AAF et organiser une assistance technique pour assurer l'application effective des tâches réparties entre la RAF, le Comptable et l'AAF. FMD ISM NOV-23 : Un AAF a été recruté en Nov-2023 et la répartition des tâches entre le RAF, le Comptable et le nouveau AAF est en cours	Coordonnateur / RAF	Octobre 2022	L'AAF est recruté en novembre 2023	A

**VERSION COMPLÈTE**

**Tableau de synthèse pour le suivi des recommandations de Mission de Supervision - 25 septembre au 20 octobre 2023**

					Réalisée
					En cours
Item	Actions	Reponsabilité	Échéance	Commentaires	Non réalisée
81	<b>Suivi budgétaire</b> Documenter l'analyse des écarts entre les dépenses réelles et les dépenses prévues par des PV de réunions dédiées à cette analyse. FMD ISM NOV-23: PAS DE PROGRES	Coordonnateur/ RSE / RAF	Decembre 2022	L'activité est en cours, continu	B
82	<b>Préparation du PTBA 2024</b> Soumettre à l'avis de non-objection du FIDA, le PTBA 2024 au plus tard le 30 novembre 2023 et conclure les conventions avec les partenaires d'exécution au plus tard le 10 janvier 2024	Coordonnateur / RSE / RAF	Decembre 2023	L'activité réalisée, mais en janvier 2024	A
83	<b>Elaboration des conventions de partenariat de mise en œuvre</b> Préciser les références bancaires du partenaire dans les conventions et contrats de mise en œuvre	RAF	Decembre 2023		B
84	<b>Gestion des stocks de carburant</b> Justifier les consommations de carburant par des bons de sortie préalablement signés par le RAF conformément aux dispositions du manuel des procédures	RAF	Decembre 2023	Continu	B
85	<b>Suivi de l'utilisation des véhicules du Projet</b> Former les chauffeurs à l'utilisation des carnets de bord des véhicules et veiller à leur renseignement correct et régulier conformément aux dispositions du manuel des procédures	RAF	Decembre 2023	Continu	A
86	<b>Suivi de l'utilisation des véhicules du Projet</b> Produire un rapport mensuel sur l'utilisation des véhicules, y compris leur consommation de carburant, à soumettre au Coordonnateur	RAF	Decembre 2023	Continu	B
87	<b>Renforcement des contrôles interne du PADES</b> Mettre en place une fonction d'audit interne, partagée par les projets PADES et REDE.	Gouv/FIDA	Decembre 2023		B
88	<b>Cohérence entre comptabilité et fichier des immobilisations</b> Rapprocher le fichier des immobilisations avec la comptabilité afin de corriger les écarts ou erreurs d'enregistrement.	RAF	Decembre 2023		B
89	<b>Justification des saisies comptables</b> Établir systématiquement les fiches d'imputation comptables éditées à partir du logiciel Tom2pro et soumettre ces fiches au contrôle et à la signature du RAF.	Comptable/RAF	Decembre 2023		A

**VERSION COMPLÈTE**

**Tableau de synthèse pour le suivi des recommandations de Mission de Supervision - 25 septembre au 20 octobre 2023**

					Réalisée
					En cours
Item	Actions	Reponsabilité	Échéance	Commentaires	Non réalisée
90	<b>Organisation de la documentation comptable</b> - Justifier les opérations des journaux de trésorerie par l'original des pièces comptables. - Justifier les avances accordées aux partenaires dans les classeurs des journaux des partenaires. - Justifier une opération de prise en charge uniquement par une fiche d'imputation à classer parmi les pièces justificatives de l'écriture de règlement subséquente.	Comptable/RAF	Decembre 2023		A
91	<b>Suivi des comptes banques</b> Établir et faire valider par le RAF et le Coordonnateur, les états de rapprochement bancaire mensuels au plus tard le 10 du mois suivant	Comptable/RAF	Decembre 2023		A
92	<b>Contrôles internes financiers et comptables</b> Veiller à la consistance des pièces justificatives avant la signature d'un titre de paiement (chèque, ordre de virement) et veiller à l'exhaustivité des pièces justificatives lors du contrôle des fiches d'imputation comptable	RAF	Decembre 2023	Continu	A
93	<b>Justification des missions par les ordres de mission</b> Fournir les trois ordres de mission justifiant le paiement des DSA pour un montant global de 4 699 800 FCFA (7 580 USD)	Coord/RAF	Decembre 2023	L'activité est justifiée par les pièces justificatives remises par les participants dans la formation en Suivi-Evaluation	A
94	<b>Organisation du service administratif et financier (SAF)</b> Réviser les fiches de poste du personnel du SAF afin d'obtenir une meilleure distribution des rôles entre le RAF, le Comptable et l'Assistant Administratif et Comptable	RAF	mars 2024		C
95	<b>Sécurisation des valeurs</b> Acquérir deux coffres-forts pour mieux sécuriser la garde des valeurs du projet	Coordo/RPM/RAF	mars 2024		C
96	<b>Contrôle de la petite caisse</b> Réaliser un contrôle de la petite caisse à la fin de chaque mois ainsi que les contrôle inopinés de façon périodique	RAF		Continu	A
<b>19 - Qualité et ponctualité des audits</b>					
97	<b>Déduction de l'impôt obligatoire de démocratie sur les salaires</b> Il est obligatoire faire la deduction de l'impôt de democratic sur les salaires, au cas contraire le PADES pourra être penalise et aussi paiera les amendes	Coord/RAF	Decembre 2023		C

**VERSION COMPLÈTE**

**Tableau de synthèse pour le suivi des recommandations de Mission de Supervision - 25 septembre au 20 octobre 2023**

					Réalisée
					En cours
Item	Actions	Reponsabilité	Échéance	Commentaires	Non réalisée
98	Trouver une solution pour la finalisation des travaux de constructions de digues par la société HIDROLACS en arrêt à cause du montant alloué aux travaux que la société a déclaré insuffisante Procéder conformément au contrat établis entre le PADES et la société HIDROLACS. Mettre en oeuvre les procedures nécessaires de la part de PADES pour que HIDROLACS assume ses responsabilites	Coord	Decembre 2023		B
99	Actualisation du Manuel des procedures Administratives, Comptables et Financières	Coordo/RAF	Decembre 2023		A
100	Etiqueter tous les immobilisations	RAF/COMPTABLE	Decembre 2023		A
101	Effectuer le paiement des impôts dans les delais etablis par la loi, eviter les amendes et penalites	RAF/COMPTABLE		Continu	A
102	<b>Envoyer tous les contrats a l'IGTSS</b> pour etre visés et s'assurer que les procedures et la loi sont respectees	RAF		Continu	B
103	Se conformer aux procédures d'appels d'offres à défaut d'obtenir l'ANO du bailleur Tous les contrats doivent passer par appel d'offres ou bien demander l'ANO des bailleurs	RPM/COORDO			A
104	Emettre des fiches/bons de réception signées par les bénéficiaires pour les distributions de semences Tous les contrats doivent passer par concours ou bien demander l'ANOdes bailleurs Les beneficiaires doivent acquitter ou prouver la reception				A
105	Demander aux partenaires de soumettre les etats financiers de justification des avances, et dans le cas contraire suspendre la convention	RAF/COMPTABLE			A
106	Regrouper les prestations de même nature pour déterminer la procédure de PM adéquate Pour des futurs contrats, regrouper l'ensemble du volume de la prestation permettant ainsi la determination de la methode de selection et de lancer le marché après l'ANO du bailleur.	RPM/COORDO			A
107	Documenter les montants comptabilisés au titre de la contrepartie de l'Etat Les montants comptabilisés au titre de la contrepartie de l'Etat doivent etre établies sur la base des justificatifs/pièces comptables	RAF			A



**VERSION COMPLÈTE**

**Tableau de synthèse pour le suivi des recommandations de Mission de Supervision - 25 septembre au 20 octobre 2023**

					Réalisée
					En cours
Item	Actions	Reponsabilité	Échéance	Commentaires	Non réalisée
108	Ne pas émettre de chèques/virements aux noms d'individus en lieu et place d'organisations partenaires Les partenaires doivent ouvrir un compte bancaire spécialement pour recevoir les fonds du PADES, au cas contraire, le virement ne doit pas être fait au nom d'individus mêmes responsables des organisations partenaires	RAF/COORDO			A
109	<b>Justifier et Autoriser les sorties d'immobilisations</b> Aucune immobilisation ne doit sortir sans un document que justifie et aussi qu'autorise la sortie	RAF/COORDO			A
110	Faire les imputations budgétaires conformément aux comptes liées aux activités correspondantes du PTBA	RAF/COMPTABLE			A
111	Vérifier et valider les brouillards de caisse respectivement par le Comptable et le RAF Mensuellement le comptable doit vérifier et le RAF doit valider les brouillards de caisse	RAF/COMPTABLE			A
112	Faire des rapprochements des montants du PTBA et celle du logiciel comptable	RAF			A
113	Continuer avec les démarches formelles sur la demande de rémunérations des comptes spéciaux	RAF/COORDO			A
<b>20 - Fonds de contrepartie</b>					
114	<b>Contribution des bénéficiaires</b> Analyser les causes de la faible valorisation et comptabilisation de la contribution des bénéficiaires et apporter les correctifs éventuels	RAF/RSE	Decembre 2022		C
<b>21 - Passation de marché</b>					
115	Respecter l'inscription des marchés dans le PPM, préalablement à leur lancement	RPM/UCP	Decembre 2021		A
116	Utiliser les dossiers types nationaux pour les appels d'offres, sans changer les contrats types y contenus. Dans le cadre de l'évaluation des offres, veiller à vérifier systématiquement les références du soumissionnaire classé premier	RPM/UCP	Decembre 2021		A
117	Dans le cadre de l'exécution des travaux, veiller à mieux surveiller les maîtres d'œuvre et engager leurs responsabilités en cas de travaux défectueux. S'assurer de la prise en compte de la garantie de bonne exécution dans les marchés de travaux. Utiliser systématiquement les modèles de contrats au temps passé pour les marchés de supervision de travaux plutôt que les marchés à rémunération forfaitaire	RPM/UCP	Decembre 2021		A

**VERSION COMPLÈTE**

**Tableau de synthèse pour le suivi des recommandations de Mission de Supervision - 25 septembre au 20 octobre 2023**

Item	Actions	Reponsabilité	Échéance	Commentaires	Réalisée
118	Veiller à procéder à l'ouverture des plis systématiquement aussitôt après l'expiration de l'heure limite de dépôt des offres	RPM/UCP	Decembre 2021		En cours
119	<b>Demande formelle d'initialisation de l'identification du besoin</b> Des demandes formelles d'initialisation de l'identification du besoin doivent être systématiquement formulées. Il est recommandé au projet d'utiliser les modèles nationaux	RPM/R de compte	Decembre 2022		Non réalisée
120	<b>Mise à jour du PPM</b> La mission recommande au projet de s'assurer de l'exhaustivité des PPM afin d'être utilisé comme un outil de gestion, le PPM doit inclure les dates réelles d'avancées des PM dans les lignes 'réel' ainsi que le montant du contrat signé. De plus, le PPM mis à jour doit être soumis au FIDA tous les 3 mois	RPM	Decembre 2023	Continu	A
121	<b>Correspondance PTBA / PPM</b> Les activités du PPM doivent être inscrites à l'identique dans le PTBA ayant reçu au préalable la NO du FIDA. La description de l'activité, son numéro de sous composante et son prix doivent être conformes dans les deux documents	RPM	Decembre 2023	Continu	A
122	<b>Présentation du PPM</b> Pour les marchés lancés selon la méthode de l'entente directe, Inclure des commentaires indiquant la raison du choix ainsi que le numéro du dossier NOTUS par lequel le FIDA a accordé la NO	RPM	Decembre 2023	Continu	A
123	<b>Présentation des lots dans le PPM</b> Les marchés divisé en lots doivent être clairement indiqués comme tels dans le PPM afin de permettre le suivi du processus de PM pour chaque lot	RPM	Decembre 2023	Continu	A
124	<b>Méthode de passation des marchés</b> Respecter les seuils de la lettre à l'emprunteur (2015) dans le choix des méthodes de passation des marchés, notamment pour l'AOI.	RPM	Decembre 2023	Continu	A
125	<b>Méthode de l'Entente Directe</b> Soumettre systématiquement tout marché sélectionné par entente directe à la NO du FIDA et ce quel qu'en soit son montant, avant chaque étape du processus de passation des marchés (du lancement à la signature du contrat)	RPM	Decembre 2023		A
126	<b>Méthode de l'Entente Directe</b> Le choix de cette méthode (conformément aux dispositions du Manuel de PM du FIDA Module H3) ne dispense pas de l'élaboration et l'envoi d'une demande de proposition au consultant/fournisseur et l'établissement de critère d'évaluation préétablis ainsi que de l'évaluation de l'offre	RPM	Decembre 2023		A

**VERSION COMPLÈTE**

**Tableau de synthèse pour le suivi des recommandations de Mission de Supervision - 25 septembre au 20 octobre 2023**

Item	Actions	Reponsabilité	Échéance	Commentaires	Réalisée
127	<b>Rédaction des AO</b> Il est recommandé d'utiliser des modèles de document d'appel d'offres standardisés pour chaque type d'achat (biens, travaux, services). Soit en utilisant ceux du FIDA, soit en utilisant les modèles nationaux en s'assurant qu'ils contiennent toutes les clauses contenues dans les modèles d'AO du FIDA	RPM	Decembre 2023		En cours
128	<b>Publications d'AOI</b> Les AOI doivent être publiées à la fois dans des journaux nationaux et internationaux. Il est recommandé au projet de vérifier ces seuils avant chaque publication et de se rapprocher du FIDA pour tout problème technique d'accès aux sites de publication	RPM /Coord	Decembre 2023		Non réalisée
129	<b>Marchés de biens : semences</b> Afin d'obtenir la NO FIDA, mettre en place un processus clair de cette acquisition, définissant les acteurs de chaque étape et justificatifs à archiver afin de garantir la transparence de l'activité	RPM/Resp de compt	Decembre 2023		A
130	<b>Marchés de biens : rédaction des spécifications</b> S'assurer que les spécifications ne sont claires et restrictives afin de garantir les principes de transparence et de compétition	RPM/Resp de compt	Decembre 2023		A
131	<b>Marchés de services : établissement des TDR</b> Suivre les recommandations du Manuel de Passation de Marchés du FIDA Module F4 pour s'assurer de l'exhaustivité des informations contenues dans les TDR	RPM/Resp de compt	Decembre 2023		A
132	<b>Rédaction des DAO : Lots</b> Le cas échéant, indiquer clairement le nombre de lots constituant le marché	RPM	Decembre 2023		A
133	<b>Ouverture des plis</b> Prévoir une adresse unique pour la réception des AO qui soit la même que celle des ouvertures des offres. Etablir systématiquement un récapitulatif de réception des offres avec nom des entreprises date et heure de réception et signatures et conserver une copie dans le dossier d'AO	RPM	Decembre 2023		A
134	<b>Déclaration d'impartialité</b> Une déclaration d'absence de conflit d'intérêt et d'impartialité doit être signée par chaque membre du comité d'évaluation. Le modèle du FIDA montré au projet lors de la mission peut être utilisé.	RPM	Decembre 2023		A

**VERSION COMPLÈTE**

**Tableau de synthèse pour le suivi des recommandations de Mission de Supervision - 25 septembre au 20 octobre 2023**

Item	Actions	Reponsabilité	Échéance	Commentaires	Réalisée
					En cours
					Non réalisée
135	<p><b>Rapport d'évaluation</b>                      Les rapports d'évaluation doivent inclure :                      - les accusés de réception des offres indiquant dates et heures de réception signés par les soumissionnaires.                      - un récapitulatif du détail des notes de chaque évaluateur.                      - les feuilles individuelles d'évaluation reprenant l'intégralité des critères d'évaluation inclus dans le DAO transmis aux soumissionnaires.                      - une copie des demandes d'éclaircissement et des réponses transmises                      - Les éventuelles plaintes reçues</p>	RPM	Decembre 2023		A
136	<p><b>Communication des résultats aux soumissionnaires</b>                      Documenter dans le DAO les communications envoyées aux soumissionnaires sur les résultats de l'évaluation technique</p>	RPM	Decembre 2023		A
137	<p><b>Notification d'attribution du marché</b>                      S'assurer que la notification d'attribution du marché au soumissionnaire gagnant est effectuée après le délai nécessaire à la réception de plaintes et avant à la fin de la date de validité de l'offre</p>	RPM	Decembre 2023		A
138	<p><b>Publication des marchés attribués</b>                      Nécessité d'annoncer publiquement tous les marchés adjugés</p>	RPM	Decembre 2023		A
139	<p><b>Conditions contractuelles</b>                      Les contrats signés doivent inclure toutes les conditions incluses dans le modèle des contrats FIDA</p>	RPM	Decembre 2023		A
140	<p><b>Registre des contrats</b>                      Utilisé le format de registre de contrat recommandé par le Manuel de PM du FIDA (module P1)                      Intégrer tous les contrats signés dans le système CMT du FIDA</p>	RPM	Decembre 2023		A
141	<p><b>Archivage organisation</b>                      L'archivage optimal des documents originaux nécessite que le Programme s'équipe de classeurs et utilise un classeur par marché. Chaque classeur doit comporter un « Sommaire » en début de dossier listant tous les documents contenus dans celui-ci dans l'ordre chronologique inverse. Des intercalaires doivent séparer les parties figurant sur la feuille « Sommaire ». Prévoir un sommaire différent par catégorie de marchés (biens, travaux, services de consultants).</p>	RPM	Decembre 2023		A

**VERSION COMPLÈTE**

**Tableau de synthèse pour le suivi des recommandations de Mission de Supervision - 25 septembre au 20 octobre 2023**

					Réalisée
					En cours
Item	Actions	Reponsabilité	Échéance	Commentaires	Non réalisée
142	<p><b>Archivage contenu</b> S'assurer de l'exhaustivité des documents de chaque dossier d'archivage. Les dossiers d'archivage des AO doivent contenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les originaux des documents doivent être présents dans les classeurs ou les copies signées.</li> <li>- les offres reçues des soumissionnaires.</li> <li>- la notification d'attribution du contrat ainsi que les communications faites aux soumissionnaires dont l'offre n'a pas été retenue</li> <li>- les éventuelles contestations reçues</li> <li>- les copies des garanties bancaires des soumissionnaires (garantie d'offre, garantie de bonne exécution, garantie pour avance etc.)</li> <li>- les éventuels PV de négociations des contrats</li> </ul>	RPM	Decembre 2023		A
143	<p><b>Formation PM FIDA</b> Il est recommandé au(x) responsable(s) de PM du projet ainsi qu'à son assistante d'assister aux prochaines sessions de formations en PM prévues par le FIDA</p>	RPM	Decembre 2023		A
<b>22 - Indicateurs clés en matière de supervision et d'appui à l'exécution</b>					
144	Renforcer le soutien à la transformation du riz par l'achat de décortiqueurs et la conservation des horticoles et le soutien au transport des produits jusqu'à la fin du projet. (inventaire des besoins et reformulation du PTBA)	UCP	Mai 2021	Continu	A
145	Privilégier la consolidation et le renforcement du périmètres horticoles actuel au détriment de nouveaux périmètres. Equiper les aménagements maraîchers réalisés de moyens d'exhaure sécurisés capables de générer une économie de temps pour les femmes et de réduire la pénibilité du travail des maraîchères. Renforcer les investissements dans les clôtures permanentes afin de garantir au moins une partie des périmètres horticoles soutenus. (inventaire des besoins et reformulation du PTBA)	UCP	Novembre 2021	Continu	A
146	Conditionner la mise en place de nouvelles infrastructures liées à la production rizicole (de type moderne) à la réalisation de diagnostics sociaux et environnementaux (pas forcément à travers des consultants externes mais à travers la mobilisation et l'analyse de la structure d'ingénierie sociale du projet)	UCP	Decembre 2021		B

**VERSION COMPLÈTE**

**Tableau de synthèse pour le suivi des recommandations de Mission de Supervision - 25 septembre au 20 octobre 2023**

					Réalisée
					En cours
Item	Actions	Reponsabilité	Échéance	Commentaires	Non réalisée
147	Améliorer les conditions de production et garantir la valorisation réelle de la zone de production Inclure dans la stratégie de réhabilitation des infrastructures agricoles, des interventions dans les périmètres pour améliorer les conditions de production et garantir la valorisation réelle de la zone de production et l'augmentation de la productivité.	UCP	Decembre 2021	Continu	B
148	Systematiser l'intervention réalisée jusqu'à présent à travers de fiches récapitulatives incluant des cartes des réalisations, le nombre de bénéficiaires, la description des actions réalisées et les coûts des investissements réalisés	RSE	septembre 2022		B
149	Documenter les critères de sélection des bénéficiaires de semences et les procédures de liaison au PAM et au programme d'approvisionnement des cantines scolaires afin que l'expérience puisse être étendue dans le cadre du fonds additionnel en cours de préparation.	UCP	septembre 2022	Les critères sont documentées	A
150	Equiper les centres d'alphabétisation en tables-bancs et bureaux pour le formateur	UCP	septembre 2022	Continu	A
151	Organiser l'atelier de validation technique du manuel d'alphabétisation niveau 1, élaboré par la Direction Général pour l'Alphabétisation et en cours d'utilisation par les centres d'alphabétisation	UCP	septembre 2022	Atelier organisé et manuel niveau 1 élaboré	A
152	Définir un modèle de gestion des pirogues fournies par le projet	UCP	septembre 2022	Modèle élaboré et il n'est pas encore validé	A
153	Dans une perspective d'extension du projet, organiser une mission d'appui à l'opérationnalisation du fonds additionnel du FIDA afin de redéfinir et planifier la stratégie et le modèle de mise en œuvre	FIDA/UCP	Octobre 2022		A
154	Renforcement des capacités techniques des bénéficiaires et des animateurs sur les itinéraires techniques de production Former des formateurs endogènes, les animateurs et les agents des DRA sur le SRI et le maraichage Elaborer des fiches techniques sur les itinéraires techniques de production Réviser les données chiffrées sur la production et la productivité	UCP	Février 2024		C
155	Renforcement des capacités des capacités organisationnelles et structuration des bénéficiaires Former les membre OPB , AU(CG, CGP, ) à la vie coopérative Accompagner les AU à la formalisation	UCP	Février 2024		C

**VERSION COMPLÈTE**

**Tableau de synthèse pour le suivi des recommandations de Mission de Supervision - 25 septembre au 20 octobre 2023**

					Réalisée
					En cours
Item	Actions	Reponsabilité	Échéance	Commentaires	Non réalisée
156	<b>Appui des services techniques de l'Etat</b> Limiter les rôles des STE (DGRH, DGTP, DGIDR) à la supervision/validation des étapes du processus de développement des infrastructures ciblées, chacun en ce qui les concerne Impliquer davantage les STE dans le déroulement des études et du contrôle (en association avec les prestataires recrutés), comme contribution au renforcement de leurs capacités Apporter un appui institutionnel (matériels bureautiques, voyages d'échange, etc.) constant aux STE partenaires	UCP	Mars 2024		C
157	Associations d'usagers (CITEP ; CGB, etc.) Elaborer un manuel/guide de formation (administrative, financière, dynamique/mobilisation, technique, etc.) et d'accompagnement des AU (spécifiques à chaque type d'AU) qui soit harmonisé au niveau national (utilisable par le REDE) Renforcer les capacités des AU (structuration/formalisation, formation, dotation de petits outils, visites d'échange, etc.)	UCP	Mars 2024		C
158	<b>Valorisation et accès aux marchés</b> Elaborer un répertoire des équipements et fournisseurs d'équipement du riz Equiper et ou compléter si possible les périmètres aménagés d'infrastructures et d'équipement de production et de post -récolte adaptés (prévision de la phase de consolidation) Former le personnel sur l'approche chaine de valeur agricole Organiser des rencontres producteurs- agrégateurs commerçants Appuyer la promotion des produits cas des semenciers (emballage estampillé, publicité)	UCP	Juin 2024		C
<b>23 - Efficacité en matière de développement</b>					
159	Approuver une prolongation de 12 mois de la période opérationnelle du projet afin de garantir une préparation adéquate de l'évaluation finale du PADES, une systématisation adéquate des informations et des leçons apprises et une capacité à consolider certains des résultats et à suivre la mise en œuvre des fonds de l'OFID.	FIDA	mai/21		A

**VERSION COMPLÈTE**

**Tableau de synthèse pour le suivi des recommandations de Mission de Supervision - 25 septembre au 20 octobre 2023**

					Réalisée
					En cours
Item	Actions	Reponsabilité	Échéance	Commentaires	Non réalisée
160	Redéfinir la stratégie d'assistance technique du projet pour inclure: i) le renforcement de la capacité de définir des itinéraires techniques agricoles; ii) garantir des méthodes techniquement adéquates de contrôle de la production; iii) définir un système de collecte cartographique permettant le suivi des interventions du projet et de leurs impacts (sociaux, environnementaux et économiques); iv) Assurer une capacité de collecte de données fiables et préparer les instruments pour l'évaluation finale du projet.); a) Révision du PTBA b) Définition des Termes de Référence c) Accompagnement dans la définition d'une liste restreinte garantissant une plus grande portée des partenaires potentiels	UCP/FIDA	Mai 2021	Continu	A
161	Conditionner l'appui à la production de semences horticoles à la présentation d'une stratégie consolidée à moyen et long terme, justifiée / prouvée avec une capacité technique et une structure de mise en œuvre, détaillant comment l'appui PADES peut avoir une contribution après la fin du projet	UCP	Mai 2021		A
162	Rechercher des partenariats avec l'IBAP ou d'autres institutions afin de mettre en œuvre un programme solide de restauration de mangrove Rechercher des partenariats avec l'IBAP ou d'autres institutions afin de mettre en œuvre un programme solide de restauration de mangrove d'ici la fin du projet. a) Identification des partenaires potentiels. Négociation d'un partenariat pour mettre en œuvre l'activité et assurer un suivi pendant une période minimale de 12 mois après le projet.	UCP	Juin 2021		A
163	Agréger les données de production et productivité relatifs à production horticole 2021 / 2022	Responsable Composante	Juin 2022		A
164	Limiter l'intervention du projet aux interventions en cours dans le cadre des fonds RPSF Jusqu'en septembre 2022, limiter l'intervention du projet aux interventions en cours dans le cadre des fonds RPSF, des contrats déjà signés et au suivi des accords avec les partenaires de mise en œuvre. Attendre l'approbation du fonds additionnel pour redéfinir la nouvelle stratégie d'intervention.	UCP	Septembre 2022		A



**VERSION COMPLÈTE**

**Tableau de synthèse pour le suivi des recommandations de Mission de Supervision - 25 septembre au 20 octobre 2023**

Item	Actions	Reponsabilité	Échéance	Commentaires	Réalisée
165	Assurer l'achèvement des travaux contractuels pour les périmètres horticoles inclus dans le projet	UCP	Septembre 2022		En cours
166	<b>Définir un itinéraire technique d'intervention du PADES</b> Dans le cadre du fonds additionnel, définir un itinéraire technique d'intervention du PADES (semences, gestion de l'eau, incitations à l'agriculture en saison sèche, amélioration de la fertilité des sols, lutte contre les problèmes phytosanitaires) et suivre sa mise en œuvre. La définition d'une stratégie d'intervention agronomique est centrale pour mobiliser l'équipe autour d'une stratégie commune et pouvoir contrôler ses effets	Responsable Composante	Octobre 2022		Non réalisée
167	Évaluer et documenter les effets du PADES sur les questions liées au genre. Assurer une étude de qualité axée sur le genre pour compléter l'évaluation de l'impact du projet	UCP	Decembre 2022		A
168	Conditionner l'appui à la production de semences horticoles à la présentation d'une stratégie consolidée à moyen et long terme, justifiée / prouvée avec une capacité technique et une structure de mise en œuvre, détaillant comment l'appui PADES peut avoir une contribution après la fin du projet.	UCP	Decembre 2022		C
169	<b>Suivi des indicateurs du cadre logique</b> Organiser rapidement une enquête sur les effets du projet de 2017 à fin 2023 pour mieux orienter le pilotage et le suivi de la mise en œuvre des activités prévues pour la phase de PADES - extension.	RSE	Mars 2024		C
170	Renforcer les capacités des bénéficiaires et mettre à niveau les ONG sur les itinéraires techniques de production rizicole et maraichers	UCP	Mars 2024		C
171	Elaborer des manuels des formations thématiques sur les itinéraires techniques de production et post récolte	UCP	Mars 2024		C
172	Renforcer les capacités des organisations des producteurs dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des plans de campagnes sur les sites aménagés	UCP	Mars 2024		C
173	Etablir un protocole/guide de collecte d'information sur la production au niveau des rizières et des périmètres maraichers ; (ii) former les responsables des antennes, les prestataires (ONG), les comités de gestion des rizières (CGB) et les périmètres maraichers (CGP) sur cette méthodologie ; (iii) assurer au niveau des antennes une supervision avec un plan bien calé sur la phase de récolte.	UCP	Mars 2024		C

**VERSION COMPLÈTE**

**Tableau de synthèse pour le suivi des recommandations de Mission de Supervision - 25 septembre au 20 octobre 2023**

Item	Actions	Reponsabilité	Échéance	Commentaires	Réalisée
					En cours
					Non réalisée
174	Dans le cadre du financement additionnel, introduire des prestations de service pour la mécanisation des opérations avec l'usage de la traction animale et/ou motorisée (bas-fonds)	UCP	Juin2024		C
<b>24 - Durabilité et transposition à plus grande échelle</b>					
175	Revoir la stratégie de réalisation des champs écoles paysans en la remplaçant par un ensemble de formations dans des domaines bien définis; a) Définition de domaines de formation b) Identification claire des bénéficiaires c) Définition d'une stratégie pour impliquer les ONG dans le processus.	UCP	Mai 2021		A
176	Mettre en œuvre les fonds OFID d'ici 2022, en présentant un nouveau plan d'exécution des fonds pour 2022. a) Négociation avec l'OFID b) Plan de financement proposé (PTBA 2021 et 2022)	UCP/FIDA	Mars 2021		A
177	Accompagner les ONG et l'équipe projet dans la définition d'un plan de travail détaillé au niveau de l'ingénierie sociale, d'ici la fin du projet.	UCP/FIDA	Decembre 2021		C
178	Développer une stratégie pour soutenir la légalisation des terres conformément à la réglementation foncière récemment approuvée (en particulier dans le cas des champs horticoles collectifs).	UCP	Decembre 2021		C
179	Promouvoir une systématisation de l'expérience de collaboration avec les ONG partenaires du PADES, évaluant leur performance et favorisant la réflexion sur les résultats du partenariat	UCP	septembre 2022		B
180	Renforcer le suivi des structures associatives créées par le projet, les légalisant et définissant un plan de renforcement/formation sur toute la période couverte par le financement additionnel	UCP	septembre 2022		C
181	Définir des termes de référence détaillés pour les futures conventions à signer avec les ONG et autres partenaires de mise en œuvre	UCP	Octobre 2022		A
182	Jeune entrepreneuriat rural - le projet soutiendra des initiatives à petite échelle avec un financement de lancement pour des projets sociaux qui puissent fournir aux communautés locales un service social et axé sur le marché	UCP/FIDA	Octobre 2022	L'activité sera réalisée en 2025	C
183	Assurer que la convention avec la Direction Général pour l'Alphabétisation inclus des ressources suffisants pour : - L'élaboration des manuels niveaux 2 et 3, intégrant des questions transversales comme le genre, questions liée aux changements climatiques et l'environnement ou les droits humains	UCP	Octobre 2022		A

**VERSION COMPLÈTE**

**Tableau de synthèse pour le suivi des recommandations de Mission de Supervision - 25 septembre au 20 octobre 2023**

					Réalisée
					En cours
Item	Actions	Reponsabilité	Échéance	Commentaires	Non réalisée
	- Ressources pour ateliers de validation techniques des manuels - 2 formations annuelles aux formateurs au lieu d'une par manuel développé				
184	Etendre la réhabilitation des routes rurales et, dans les îles Bijagós, l'opérationnalisation des navires cogérés qui puissent soutenir l'accès aux marchés pour les bénéficiaires du projet.	UCP/FIDA	Octobre 2022		C
185	Étendre l'intervention aux îles de l'Archipel des Bijagós, en axant l'intervention sur l'accès aux marchés, le soutien à la production de riz de bas-fonds, l'horticulture et l'entrepreneuriat des jeunes ruraux.	UCP	Octobre 2022		A
186	Faire signer les conventions d'assistance technique par les structures de l'Etat en charge du domaine qui vont à leur tour désigner un cadre comme point focal qui va rendre compte de sa structure. Demander à faire remplacer ce point focal tous les 2 ou 3 ans afin d'éviter de tomber dans l'immobilisme et avoir un autre regard sur l'évolution des chantiers et garder le dynamisme.	UCP	Decembre 2022		A
187	Dans le cadre du financement additionnel, développer une stratégie de plus grande implication des services techniques des directions régionales de l'Agriculture et de plus grande mobilisation de leurs techniciens pour les activités du projet	UCP	Decembre 2022		A
188	Dans le cadre du fonds additionnel en cours de négociation, envisager la réalisation d'études d'impact environnemental sur toutes les interventions d'infrastructures à réaliser	UCP	Decembre 2022		B
189	Constituer un comité technique d'appui à l'UCP	UCP	Decembre 2022		C
190	Écosystèmes – Promouvoir une réflexion sur la stratégie d'intervention pour la récupération des mangroves et de récupération des zones de mangroves détruites ou menacées en raison de l'expansion des zones de Bolanha à la limite des bras du fleuve. Promouvoir cette réflexion avec d'autres projets en cours dans le pays afin de générer des connaissances et d'échanger des expériences sur ces stratégies.	UCP	Decembre 2023		C

**VERSION COMPLÈTE**

**Tableau de synthèse pour le suivi des recommandations de Mission de Supervision - 25 septembre au 20 octobre 2023**

					Réalisée
					En cours
Item	Actions	Reponsabilité	Échéance	Commentaires	Non réalisée
191	Réhabilitation des mangroves et des bas-fonds - le financement additionnel devrait s'appuyer sur les résultats du PADES et consolider l'intervention dans chacune des communautés sélectionnées, à travers des plans de gestion agricole et hydrologique qui puissent guider l'intervention dans les sites sélectionnés et promouvoir des modèles de gestion résilients au climat qui pourront constituer de bonnes pratiques à reproduire à la fin du projet	UCP	Decembre 2023		B
192	Finaliser correctement les aménagements engagés avec l'aménagement parcellaire approprié et participatif des usagers de l'eau et de la terre	UCP	Decembre 2023		B
193	Élaborer de manière participative des plans d'aménagement et de gestion durable des rizières de bas-fonds et de mangrove et de leurs micro-bassins versants L'action consistera à organiser les terroirs de production agricole en fonction des enjeux agronomiques, environnementaux et sociaux. Définition des limites territoriales, identification des aptitudes à la production des différents écosystèmes, besoins en matière de gestion de l'eau, protection des captages et des berges en aval, bonnes pratiques et itinéraires techniques.	UCP	Mars 2024		C
194	Assister les Associations d'usagers à s'enregistrer auprès des autorités locales	UCP	Decembre 2024		A
<b>24 - Gestion du projet</b>					
195	Développer un travail de systématisation d'expérience et de rapprochement avec d'autres expériences associatives dans la région d'intervention afin de garantir une plus grande capacité d'accompagnement futur aux groupes soutenus par le projet (RESSANGB, REDE UE ACTIVA)	UCP	Mai 2021		C
196	Élaborer un tableau de suivi de bénéficiaires et diagramme afférent pour mieux identifier les cibles annuelles de bénéficiaires au niveau du PTBA et du CL pour éviter de surestimation et améliorer la comptabilisation de la portée pour chaque indicateur clé du cadre logique	RSE/ATI	Mai 2021		A
197	Conditionner la mise en œuvre du fonds à la clarification des processus d'acquisition et de distribution des semences ainsi qu'à l'identification claire des bénéficiaires et à la justification des critères de sélection	UCP	Decembre 2023		A
198	Ouvrir les marchés des travaux à la concurrence nationale et internationale conformément aux procédures en vigueur	RPM	Decembre 2023		A
199	Faire des rapprochements des montants du PTBA et celle du logiciel comptable.	RAF			A

**VERSION COMPLÈTE**

**Tableau de synthèse pour le suivi des recommandations de Mission de Supervision - 25 septembre au 20 octobre 2023**

Item	Actions	Reponsabilité	Échéance	Commentaires	Réalisée
200	Continuer avec les demarches formelles sur la demande de remunerations des comptes speciaux	RAF/COORDO			En cours
					Non réalisée
					A

**Résumé**

Item	Activités	Couleurs	Nombre	Pourcentage
01	Réalisée		118	58%
02	En cours		35	17%
03	Non entamés		50	25%
<b>TOTAL</b>			<b>203</b>	<b>100%</b>

